

HAR MONIE

LE MAGAZINE D'INFORMATION
DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

N° 259 • FÉVRIER 2009



CHANTIER → p. 30

REFUGE / FOURRIÈRE

**DU BONHEUR
POUR CHIENS ET CHATS**

DOSSIER → p.21

**NOS OUTILS
FACE
À LA CRISE**



SERVICES PUBLICS → p. 14

**ASSAINISSEMENT
QUATRE PROJETS
PILOTES DANS
L'AGGLOMÉRATION**

SOMMAIRE

ÉVÈNEMENT p. 4

AVENUE DE LA MER : UN NOUVEL AXE VITRINE ET DURABLE DE L'AGGLOMÉRATION

ACTU p. 6

40 000 HABITANTS SUPPLÉMENTAIRES EN SIX ANS DANS L'AGGLOMÉRATION → 6
VŒUX 2009 : « ENSEMBLE NOUS DÉPASSERONS CETTE CRISE » → 7
SOUTENIR ET DÉVELOPPER L'ARTISANAT → 8
3 500 PERSONNES À LA FÊTE DE LA TRUFFE → 9

CONSEIL D'AGGLO p. 10

VŒU POUR LA RÉALISATION D'UN NOUVEL ÉCHANGEUR SUR L'AUTOROUTE A9 AU NIVEAU D'ODYSSEUM → 10

SERVICES PUBLICS p. 12

CULTURE : EMIL NOLDE 1867-1956, UNE EXPOSITION PLÉBISCITÉE À PARIS → 12
ASSAINISSEMENT : UNE QUALITÉ D'EAU IRRÉPROCHABLE → 14
DÉVELOPPEMENT DURABLE : LES BRUITS CARTOGRAPHIÉS → 16
SPORT : GYMNASTIQUE RYTHMIQUE, UNE STAR FORME LES FUTURES ÉTOILES → 17
CULTURE : LE TRAM VU PAR LES ARTISTES → 18
CULTURE : RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES, PLUS DE SERVICES ET UN PRIX EN BAISSÉ → 20

DOSSIER p. 21

OBJECTIF EMPLOI

VIE DES CHANTIERS p. 30

SOLIDARITÉ : LES ANIMAUX AURONT UN TOIT PROTECTEUR

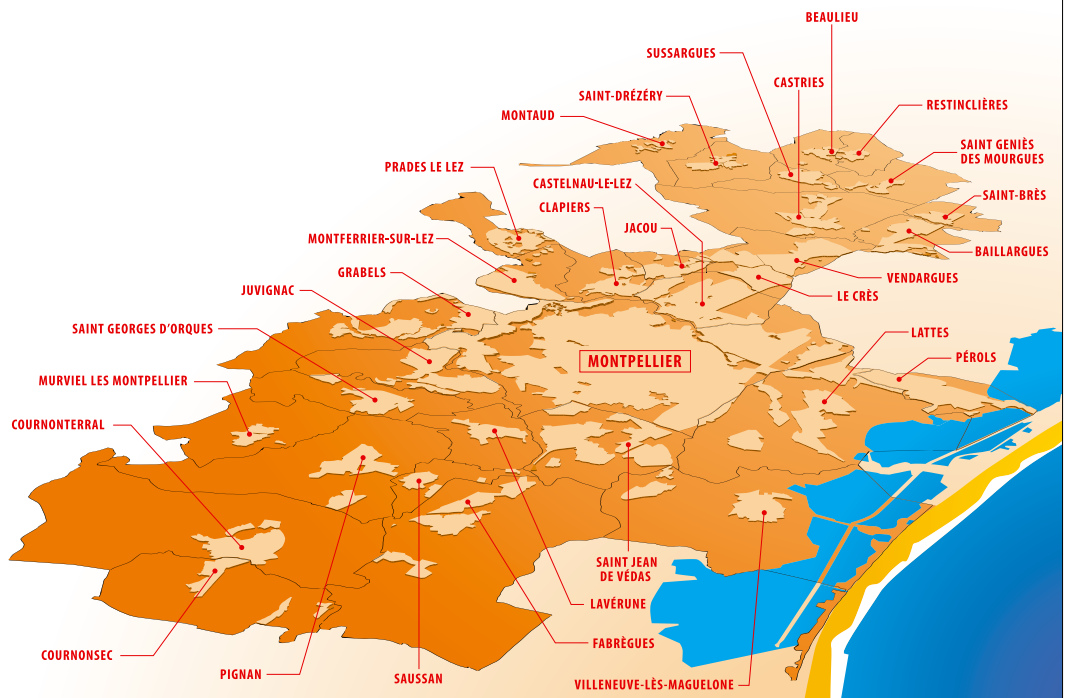
VIE DES COMMUNES p. 32

PERSONNAGE D'HIER : ADOLPHE NOURRIT → 36
PERSONNAGE D'AUJOURD'HUI : RÉMI GAILLARD → 37
BOL D'AIR : COURNONTERRAL, LES PAILHASSES → 38
ITINÉRAIRE GOURMAND → 40
AGENDA → 41

CARNET D'ADRESSES p. 46

MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

31 COMMUNES 412 070 HABITANTS



DÉMOGRAPHIE	ÉCONOMIE	ENVIRONNEMENT	CULTURE	SPORT
<h2>MONTPELLIER</h2> <h1>8^e</h1> <h3>VILLE FRANÇAISE</h3> <h4>MONTPELLIER AGGLOMÉRATION</h4> <ul style="list-style-type: none">412 070 habitantsSuperficie : 43 421 hectares, soit 7% de la superficie du département ¹	<ul style="list-style-type: none">25 849 entreprises sur le territoire communautaire.18 parcs d'activités représentant 2 100 entreprises.3 hôtels d'entreprises : Cap Gamma et Cap Delta (biopharmacie : 7000 m²), et Millénaire (TIC : 4000 m²)2 pépinières d'entreprises : Cap Alpha (sciences du vivant) et Cap Omega (TIC).2 villages d'entreprises artisanales et de services : Parc 2000 à Montpellier en zone franche et Hannibal à Cournonsec.Plus de 400 entreprises accompagnées par le B.I.C (Business and Innovation Centre) depuis 1987.	<ul style="list-style-type: none">24 stations d'épuration pour 31 communes.19 Points Propreté pour le tri sélectif (DEMETER).700 colonnes pour le recyclage du verre et 231 pour le papier². La collecte sélective des déchets recyclables est étendue à toutes les communes et traitée au Centre de Tri des recyclables secs.Unité de méthanisation AMÉTYST <h4>MAISONS DE L'AGGLOMÉRATION</h4> <ul style="list-style-type: none">11 Maisons de l'Agglomération réparties sur le territoire : Castelnaud-le-Lez, Castries, Lattes, Prades le Lez, Port Marianne (Odysseum), Montpellier Centre, Montpellier La Mosson, Montpellier Lemasson, Montpellier Beaux-Arts, Pignan, Villeneuve-lès-Maguelone.	<h4>Établissements culturels gérés par Montpellier Agglomération :</h4> <ul style="list-style-type: none">9 médiathèques d'AgglomérationMusée FabreMusée archéologique de LattesConservatoire à rayonnement régional (Musique, Danse, Art Dramatique)École Supérieure des Beaux-ArtsPlanétarium GaliléeAquarium Mare Nostrum <h4>Bâtiments culturels gérés par Montpellier Agglomération :</h4> <ul style="list-style-type: none">Théâtre de Grammont (Centre Dramatique National des Treize Vents)Théâtre du HangarOpéra ComédieAgora de la Danse (Centre Chorégraphique National de Montpellier et Montpellier Danse)Victoire 2	<ul style="list-style-type: none">Stade Yves du Manoir : 12 000 placesStade de la Mosson-Mondial 98 : 35 000 placesPalais des Sports René Bougnol : 2 800 placesGymnase Lou Clapas11 piscines dont 1 olympique située dans le quartier d'AntigonePatinoire VegapolisBase de Canoë Kayak de LavaletteStade Jules Rimet à Sussargues22 clubs de haut niveau subventionnés par Montpellier Agglomération

1. Source : INSEE, Tableau économique 2000
2. Source : Direction générale des services techniques de Montpellier Agglomération

ENSEMBLE POUR VAINCRE LA CRISE

Avec une augmentation de 10,7 % de sa population en six ans, l'Agglomération de Montpellier arrive en tête des progressions démographiques en France. Ce résultat a de quoi nous réjouir car il traduit notre vitalité et objectivement, l'attrait de notre territoire pour les Français, tant pour sa qualité de vie, son dynamisme et les espoirs qui peuvent s'y concrétiser. Plus de 77% des cadres et chef d'entreprises hors Agglomération et Région ont déclaré être attirés à venir travailler chez nous.

Si nous, qui vivons et travaillons ici, pouvons être fiers de ces résultats, il me semble encore plus important de faire nôtre cet engouement et d'avoir confiance en notre avenir. En effet, face aux graves turbulences économiques mondiales annoncées en 2009, face à la récession qui se profile en France, il n'est pas question de baisser les bras. Ce qui va faciliter notre capacité à faire front et à résister, c'est que nous disposons aujourd'hui dans l'Agglomération d'atouts considérables.

Le tout premier, c'est notre formidable gisement de matière grise. Il se manifeste dans nos facultés, bientôt réunies dans un Campus d'excellence, positionné au top 100 mondial. Il brille dans les 200 laboratoires de recherche publics et privés dans le domaine de la médecine, de l'agronomie, de l'informatique. Savoir, curiosité et talent se transfèrent aux jeunes entreprises pour qu'elles inventent de nouveaux produits qui partiront à la conquête de l'Europe et du monde. Notre rôle en tant que collectivité territoriale, c'est d'offrir toutes les conditions à nos jeunes pousses pour s'affirmer et grandir. C'est pour cela que nous avons imaginé il y a plus de 21 ans, Cap Alpha et Cap Omega devenus aujourd'hui un BIC (Business Innovation Center), primé en 2007 comme le meilleur

incubateur mondial et labellisé en 2008 « *soft landing* » pour la qualité de son accompagnement. Le BIC est premier en Europe pour le nombre d'entreprises installées. Depuis 1987, près de 400 entreprises ont été accompagnées par notre BIC. Le taux de pérennisation est supérieur à 80 %, trois ans après la création, alors que la moyenne nationale est de 63,4 %. Ces chiffres éloquent témoignent de l'efficacité d'une méthode d'accompagnement qui a fait ses preuves.

« Donner les moyens aux entreprises, c'est aussi pouvoir anticiper la commande des travaux comme ceux de la 3^e ligne de tramway qui démarreront avec six mois d'avance, en mars prochain »

Ces jeunes pousses deviennent grandes et trouvent leur place dans l'un des dix-huit parcs d'activités de l'Agglomération. Aujourd'hui, 2 100 entreprises y sont installées et ont créé 26 500 emplois. En 2009, les parcs Eureka, Euromédecine, Garosud, Parc 2000 et Marcel Dassault bénéficieront d'une extension pour répondre à la demande. Près de 7 000 emplois supplémentaires sont attendus sur ces parcs. N'oublions pas les emplois créés par l'achèvement d'Odysseum 1 avec le Centre Commercial qui créera près de 3 000 emplois supplémentaires. Lutter contre la crise c'est donner les moyens aux entreprises de maintenir et de créer des emplois. Cela suppose des grandes collectivités une vision globale et anticipatrice. C'est le cas avec Odysseum, mais aussi avec la création d'un réseau de tramways et demain du projet de l'avenue de la Mer baptisée Raymond Dugrand, porte de ville et axe majeur qui ira d'Antigone à Lattes.

Donner les moyens aux entreprises, c'est aussi pouvoir anticiper la commande des travaux comme ceux de la 3^e ligne de tramway qui démarreront avec six mois d'avance, en mars prochain. Un marché de 530 millions d'euros qui bénéficiera à plus de 400 entreprises qui créeront 3 500 emplois sur trois ans. Montpellier Agglomération, le plus gros investisseur, avec la Région Languedoc Roussillon, investira massivement dans la construction qu'il s'agisse de logements, 5 000 par an, dont 1 600 logements sociaux, mais aussi dans des équipements culturels (médiathèques de Pérols et de Clapiers) ou sportifs (piscines de Cournonterral, Lattes et Saint Brès). Accompagner les entreprises, c'est aussi bien passer des commandes anticipées de bus GNV auprès du constructeur français IVECO que de leur proposer un pack « *Croissance* » ou établir des passerelles entre les banques, les investisseurs et les entreprises. Au cours de son histoire, l'Agglomération n'a jamais bénéficié de privilèges ni de cadeaux d'aucun gouvernement. Notre développement, nous l'avons accompli tout seul en comptant sur nous, sur vous. Nous avons appris l'effort, le sens de l'économie. Nos finances sont très saines. Aujourd'hui, ces sages vertus sont aussi un atout que je mets à votre disposition. Travaillons ensemble pour notre avenir et celui de nos enfants.



Georges Frèche
Président de la Communauté d'Agglomération de Montpellier
Président de la Région Languedoc-Roussillon



HARMONIE
Directeur de la Publication : Jean-Pierre Moure

Directrice de la Communication : Laure Baert

Rédacteur en chef : Daniel Hildesheim

Rédaction : Stéphanie Iannone, Rachel Bellinguéz

Photos :
Montpellier Agglomération
Vincent Daverio, Cécile Marson
sauf mention

Iconographie :
Patrick Jouhannet

Maquette :
Laure Verdier
Direction de la Communication

Impression :
Chirripo
Tél. : 04 67 07 27 70

Distribution :
La Poste : 04 99 74 39 92

Tirage :
220 000 exemplaires

Dépôt légal :
Février 2009

Direction de la communication,
Communauté d'Agglomération de Montpellier
50 place Zeus - CS 39556
34961 Montpellier cedex 2
Tél. : 04 67 13 60 00.
www.montpellier-agglo.com



Ce magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé

AVEC REICHEN, AVENUE DE LA MER UN NOUVEL AXE VITRINE ET DURABLE DE L'AGGLOMÉRATION

La route de la Mer, projet phare du Schéma de Cohérence Territoriale de Montpellier Agglomération, est un axe urbain majeur, allant du cœur d'Agglomération au littoral. L'enjeu consiste à transformer la route actuelle en une avenue « vitrine » de l'Agglomération, une véritable entrée de ville.



© Cabinet d'urbanistes Reichen et Robert & Alfred Peter

Le passage de la ligne 3 de tramway implique la transformation de l'avenue de la Mer en une artère urbaine.

Odysseum. Aujourd'hui, le projet de l'avenue de la Mer offre de larges espaces à requalifier en espaces verts, en équipements publics, en logements, en bureaux et en commerces. C'est un vaste projet sur vingt ans ».

L'avenue de la Mer se transformera en une véritable entrée de ville

Etendue sur plus de 5 km, la route de la Mer, axe structurant entre ville et plages comprend sur la partie Montpelliéraine, l'avenue de la Mer, rebaptisée avenue Raymond Dugrand, conçue par Architecture Studio et sur la commune de Lattes et Pérols, la route de la Mer, conçue par le cabinet d'urbanistes Reichen et Robert & Alfred Peter.

Ce projet confié à la SERM est un projet phare du Schéma de Cohérence Territoriale porté par Montpellier Agglomération. L'enjeu consiste à transformer une route en une avenue « vitrine », une véritable entrée de ville. Sur plus de 5 km, cet axe structurant entre ville et plages est le support d'un projet urbain ambitieux. Une simple voie de circulation deviendra un espace public intégrant la ligne 3 du tramway.

« Tracer une avenue vers Lattes et la mer, c'est une idée que nous avons défendue avec Raymond Dugrand, il y a plus de trente ans, alors que j'étais maire de Montpellier et Raymond Dugrand, mon adjoint à l'urbanisme », a déclaré Geor-

ges Frêche lors de la présentation du projet le 17 janvier dernier. « Le sud-est apparaissait comme le seul axe de développement possible pour Montpellier, alors que la ville rejoignait déjà partout ailleurs les communes voisines. Il a fallu dompter le Lez et ses crues pour qu'il accompagne la croissance de

notre Agglomération, en attendant d'être un jour navigable et de nous amener jusqu'à la mer. Le quartier d'Antigone a ouvert le premier la voie vers le Lez, l'autoroute, l'aéroport et la future gare TGV. Sont venus ensuite le quartier Richter et le bassin Jacques Cœur, la première ligne de tramway ou encore

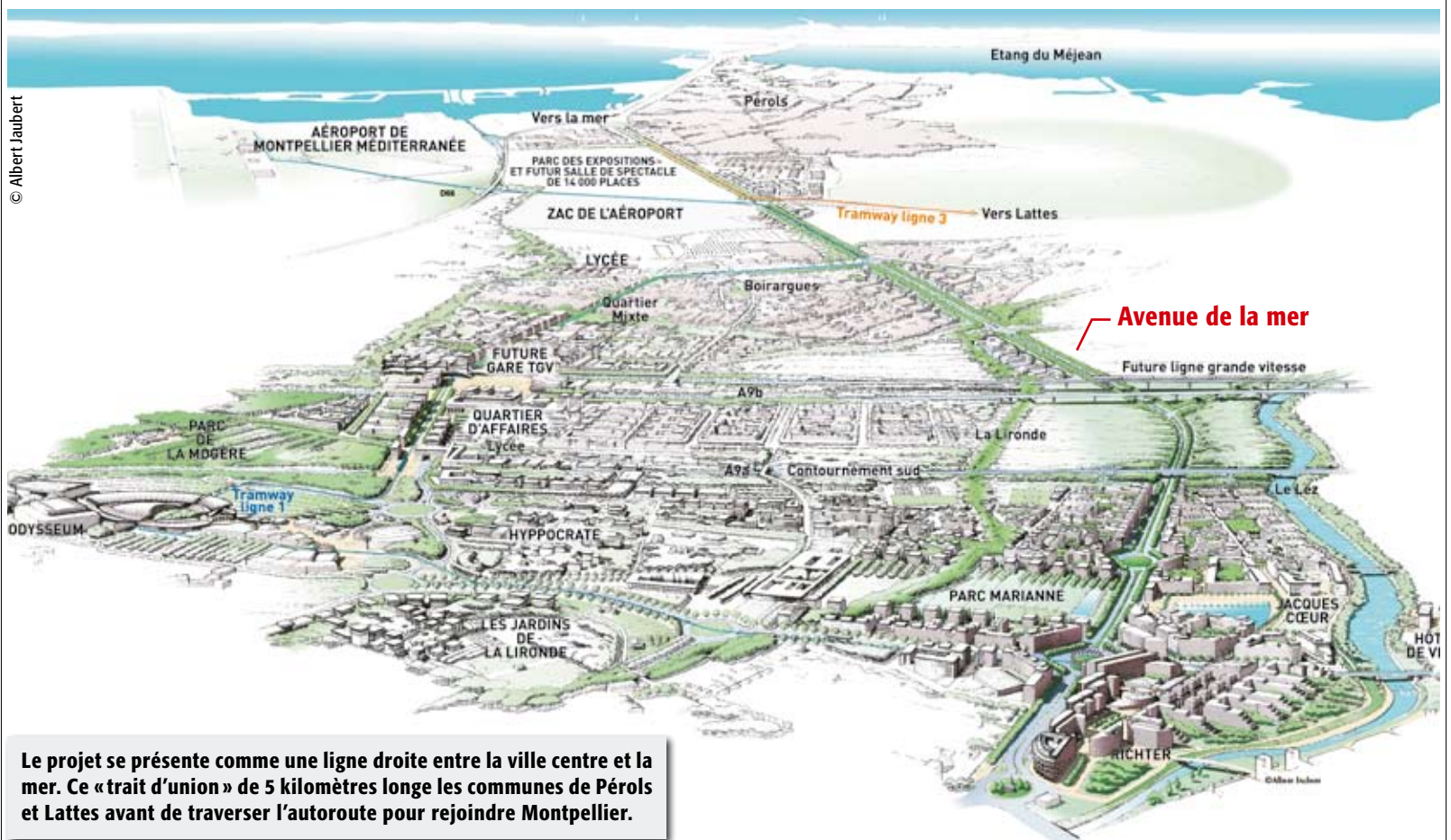


RAYMOND DUGRAND

Ancien résistant, agrégé de géographie, docteur es lettres, professeur à l'université Paul Valéry, Raymond Dugrand, adjoint délégué en charge de l'urbanisme et des grands travaux de 1977 à 2001, a imaginé le projet

urbain de Montpellier, en le fondant sur des principes et des orientations visionnaires. Au nombre de ses opérations d'aménagements, les résidences du nombre d'Or, à Antigone, sont l'exemple de cette volonté de mixité

sociale qui est restée, depuis, une constante dans toutes les opérations qui ont suivi. « Être à la charnière du savoir et du faire », résume bien, selon ses propres mots, sa manière de pratiquer l'urbanisme.



Le projet se présente comme une ligne droite entre la ville centre et la mer. Ce « trait d'union » de 5 kilomètres longe les communes de Pérols et Lattes avant de traverser l'autoroute pour rejoindre Montpellier.

Le passage de la ligne 3 du tramway constitue une réelle opportunité de réaménagement de ce secteur. Les travaux d'infrastructures du tramway sur cette partie de la ligne débiteront en 2010. Le tramway évoluera au sein d'une large « Rambla » avec un espace central de 10m, dédié à la promenade et pouvant accueillir des éléments paysagers. Au sud de l'autoroute A9, sur les communes de Lattes et de Pérols, l'insertion centrale du tramway permettra de recomposer l'axe de voirie. À terme, l'avenue de la Mer sera aménagée de contre-allées qui permettront de concilier les fonctions de circulation, de desserte et de stationnement. Tous les secteurs commerciaux à moderniser autour de la route de la mer sont inclus dans les rayons d'impact de 500m autour de quatre stations. Ce sont les fruits d'une démarche concertée entre l'Agglomération, la Ville de Montpellier et les enseignes. Un parking tramway est prévu au niveau du parc des Expositions, incitant les automobilistes à emprunter le tramway pour regagner la ville centre. Il aura un impact direct sur l'amélioration du trafic de l'avenue de la Mer. Il permettra également de mutualiser les parkings du parc des Expositions et de la salle de spectacles de 14 000 places actuellement en construction. ♦

PAROLE D'ÉLU



Philippe SAUREL
Conseiller d'Agglomération

Adjoint au Maire de la Ville de Montpellier, délégué à la commission «Projet Urbain, Urbanisme et aménagement durable»

Conseiller Général du 3^e Canton

« Montpellier va opérer l'une de ses plus impressionnantes mutations. Il s'agit de faire sortir de terre un immense quartier, le long d'un axe routier de 1,5 km de long. Une extension sans précédent vers l'Est et vers la mer, commencée voilà une dizaine d'années avec la construction de la faculté de Sciences économiques. Cette portion de l'Avenue de la mer, rebaptisée avenue Raymond Dugrand,

servira d'appui aux quartiers périphériques déjà existants, comme Richter ou en cours de réalisation, comme la ZAC Jacques Cœur et Port Marianne. En effet, sur 1 500 mètres, la Ville construira des immeubles design dont les rez-de-chaussée accueilleront des commerces.

Près de 11 000 logements sont prévus sur cet axe, qui fera aussi la part belle aux entreprises avec quelques milliers de m² de bureaux. La troisième ligne de tramway servira de liaison nerveuse à cette épine dorsale sur laquelle s'appuieront d'autres quartiers, comme les Jardins de la Lironde ou Port Marianne, où 2 400 logements et 45 000 m² de bureaux seront commercialisés d'ici 2010.

C'est aussi dans ce grand quartier que la Ville a décidé de construire sa nouvelle mairie, dessinée par les architectes Jean Nouvel et François Fontès. Le quartier doit aussi accueillir un hôtel 4 étoiles, le futur centre d'art contemporain, un grand parc public et peut-être, un casino, dont le projet est actuellement étudié par Montpellier Agglomération. »

PAROLES D'URBANISTE Bernard REICHEN

Architecte urbaniste qui a remporté le Grand Prix de l'Urbanisme en 2005. C'est lui qui a conçu le projet de la route de la Mer. Commentaires.



« Le long de la RD21, les espaces naturels sont aujourd'hui des vides résiduels. Il s'agit avec ce projet de leur donner une nouvelle valeur en utilisant ces kilomètres de « façades vertes » le long des limites identifiées au SCOT pour amorcer la mutation des zones commerciales en quartiers mixtes où il fera bon vivre « face à la nature ». En offrant une accessibilité pour tous, le tramway doit être le levier du renouvellement urbain pour une optimisation des emprises foncières situées de part et d'autre de l'avenue de la Mer. »

DÉMOGRAPHIE

40 000 HABITANTS SUPPLÉMENTAIRES EN SIX ANS DANS L'AGGLOMÉRATION



Le nombre officiel est de 412070 habitants dans la Communauté d'Agglomération de Montpellier selon le dernier recensement de l'INSEE. Ce chiffre daté de fin 2006, établi à partir d'une nouvelle méthode d'enquêtes annuelles par échantillon, est en hausse de 10,7% par rapport au recensement de 1999. Cet important accroissement de la

population, qui se poursuit au rythme moyen de 1,5% par an, confirme la forte attractivité des 31 communes du territoire. Outre Montpellier, qui avec ses 254 974 habitants progresse de 11,3%, une dizaine de communes de l'Agglomération comme Montaud, Murviel les Montpellier, Lattes, Juvignac ou Pérols connaissent une augmentation de leur population de plus de 10 %.

Un accroissement de population de 10,7 % en six ans.

RECENSEMENT 2006 DES 31 COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE MONTPELLIER

Communes	Recensement INSEE 1999	Recensement INSEE 2006	Progression 99-2006
Baillargues	5 910	6 036	+ 2,1%
Beaulieu	1 415	1 583	+ 11,9%
Castelnau-le-Lez	14 594	15 536	+ 6,5%
Castries	5 208	5 505	+ 5,7%
Clapiers	4 711	5 062	+ 7,5%
Cournonsec	1983	2 133	+ 7,6%
Courmonterral	5 111	5 562	+ 8,8%
Le Crès	6 855	6 899	+ 0,6%
Fabrigues	5 943	6 261	+ 5,4%
Grabels	5 493	6 035	+ 9,9%
Jacou	4 791	5 090	+ 6,2%
Juvignac	5 650	6 358	+ 12,5%
Lattes	13 852	17 102	+ 23,5%
Lavérune	2619	2 742	+ 4,7%
Montaud	628	835	+ 33%
Montferrier-sur-Lez	3 356	3 561	+ 6,1%
Montpellier	229 055	254 974	+ 11,3%
Murviel-lès-Montpellier	1 216	1 626	+ 33,7%
Pérols	7 794	8 685	+ 11,4%
Pignan	5 710	6 132	+ 7,4%
Prades-le-Lez	4 392	4 612	+ 5%
Restinclières	1 171	1 498	+ 27,9%
Saint-Brès	2 528	2 635	+ 4,2%
Saint-Drézéry	1776	2 127	+ 19,8%
Saint-Geniès-des-Mourgues	1 528	1 625	+ 6,3%
Saint-Georges-d'Orques	4 445	5 119	+ 15,2%
Saint-Jean-de-Védas	8 216	8 742	+ 6,4%
Saussan	1 459	1 498	+ 2,7%
Sussargues	2 150	2 339	+ 8,8%
Vendargues	5 259	5 508	+ 4,7%
Villeneuve-lès-Maguelone	7 400	8 650	+ 16,9%
Montpellier Agglomération	372 218	412 070	10,7%

L'AGGLO D'HIER À AUJOURD'HUI : ENVOYEZ-NOUS VOS PHOTOS !

Vous avez connu Antigone avant 1975, la Comédie avant le tunnel, le Musée Fabre avant sa rénovation et vous avez des photos ? Harmonie vous propose de les publier dans un dossier spécial retraçant les grandes mutations de l'Agglomération depuis les années 70 jusqu'à aujourd'hui.

Les lieux concernés :

les Berges du Lez, les quartiers Antigone et Richter à Montpellier, Port Marianne à Lattes, le Corum et le viaduc Loubat, les quartiers et communes traversés par les deux lignes de tramway, le quartier Ovalie et le stade Yves du Manoir, le Pont Juvénal,

l'Avenue Mendès-France, le Musée Fabre, Odysseum... et tous les grands projets d'urbanisme des 30 dernières années.

Vos photos originales vous seront évidemment restituées. Des cadeaux seront remis aux participants.

Merci de contacter

par courrier ou par mail la rédaction d'Harmonie : p.jouhannet@montpellier-agglo.com
Montpellier Agglomération
 Rédaction d'Harmonie
 50, place Zeus - CS 39556
 34961 Montpellier Cedex 2

ÉCONOMIE

Un nouveau village d'entreprises artisanales à Castries

Le nouveau Village d'Entreprises Artisanales et de Services (VEAS) construit par la Région Languedoc-Roussillon sur le parc Via Domitia, co-géré par Montpellier Agglomération et la Région Languedoc-Roussillon, répondra aux attentes des entreprises artisanales à la recherche de locaux à louer ou à vendre. Après le succès des VEAS Parc 2000 à Montpellier et Hannibal à Cournonsec, occupés à 100%, ce VEAS pourra accueillir dès 2010 une dizaine d'entreprises sur une surface de 2 100 m², réparties en 10 ateliers et 10 bureaux. Le VEAS représente un investissement de 3,3 millions d'euros, financé par la Région Languedoc-Roussillon.



Georges Frêche, en tant que Président d'Agglomération et de Région, a posé la 1^{ère} pierre du Village d'Entreprises Artisanales et de Services, le 14 janvier, à Castries accompagné de Gilbert Pastor, Vice-président de Montpellier Agglomération, chargé du développement économique.

ENVIRONNEMENT

Débarrassez-vous de vos encombrants sur un simple coup de fil **NOUVEAU**

Ne déposez plus vos encombrants dans la rue ! Si vous ne pouvez pas vous déplacer dans un des 19 Points Propreté de l'Agglomération, téléphonez à la Maison de l'Agglomération la plus proche de votre domicile (voir coordonnées p. 46). En effet, à partir du 1^{er} mars, Montpellier Agglomération met en place un nouveau service mensuel de collecte d'encombrants (meubles, électroménager...) en porte à porte, sur appel téléphonique. Si ces objets sont réparables ou réutilisables, pensez à faire plutôt appel à l'association Emmaüs (Tél. : 04 99 77 23 60) qui leur donnera une deuxième vie. Un geste sympa et utile.



VŒUX

« ENSEMBLE NOUS DÉPASSERONS CETTE CRISE »

Plus de 3 200 invités ont assisté le 8 janvier à la cérémonie des vœux de Montpellier Agglomération organisée cette année au Zénith Sud, équipement culturel géré par l'Agglomération. Après une rétrospective en images de l'année 2008 (à découvrir sur www.montpellier-agglo.com), François Delacroix, directeur général des services, a pris la parole pour démontrer, chiffres à l'appui, que « la petite entreprise », Montpellier Agglomération, « ne connaissait pas la crise ».



« Il faut continuer à combattre la misère et aider la création d'emplois, c'est notre action prioritaire à l'Agglomération »

Georges Frêche,
Président de Montpellier
Agglomération

Georges Frêche, Président de Montpellier Agglomération, devant les 90 élus de l'Agglomération réunis autour de lui, sur la scène du Zénith Sud, a ensuite présenté ses vœux à l'assemblée. « 2009 sera l'« annus horribilis », mais je n'ai pas peur de le dire, depuis quinze

ans nous avons été visionnaires. Il faut continuer à combattre la misère et aider la création d'emplois, c'est notre action prioritaire. Nous avons des finances saines. Nous pouvons investir », a-t-il déclaré appelant à lutter ensemble contre la crise. Un buffet mettant en avant le talent de 181 vignerons et artisans de bouche de chacune des 31 communes du territoire a clôturé cette cérémonie. ♦

ans nous avons été visionnaires. Il faut continuer à combattre la misère et aider la création d'emplois, c'est notre action prioritaire. Nous avons des finances saines. Nous pouvons investir », a-t-il déclaré appelant à lutter ensemble contre la crise. Un buffet mettant en avant le talent de 181 vignerons et artisans de bouche de chacune des 31 communes du territoire a clôturé cette cérémonie. ♦



Les nombreux invités ont pu apprécier les produits de terroir de chacune des 31 communes de l'Agglomération.

SOLIDARITÉ

LA QUALITÉ DES SERVICES FUNÉRAIRES DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION RÉCOMPENSÉE



**PREMIÈRE
EN FRANCE**

CHIFFRE

3 000

c'est le nombre de familles accompagnées dans leur deuil en 2008 par les services funéraires de Montpellier Agglomération, soit 10% de plus que l'an passé.

◀ Dans le hall des services funéraires à Grammont, des espaces ont été aménagés pour les familles des défunts.

Pour la première fois en France, une régie publique de services funéraires obtient la norme « NF services funéraires organisation d'obsèques » délivrée par l'AFNOR (Association française de normalisation), et c'est celle de Montpellier Agglomération ! Les services funéraires de Montpellier Agglomération sont ainsi récompensés d'avoir mené à terme une démarche de qualité de service dans l'accom-

Des familles respectées dans leurs attentes et leurs croyances.

pagnement des familles en deuil et la mise à disposition de ses équipements. Les familles ayant recours aux services funéraires de Montpellier Agglomération sont assurées d'être respectées dans leurs attentes, leurs besoins et leurs croyances, et de recevoir un accueil courtois, discret et efficace. La norme NF leur garantit par ailleurs la transparence des prix et l'établissement de devis détaillés, en fonction des possibilités financières des familles, y compris des plus défavorisées. ♦



Un équipement de Montpellier Agglomération récompensé pour la qualité de ses services.

ÉCONOMIE

Soutenir et développer l'artisanat

Soucieuse de contribuer au soutien des entreprises du territoire, dont près d'un tiers sont des entreprises artisanales, Montpellier Agglomération renouvelle son soutien à ce secteur clé pour l'emploi et l'économie locale. Le 13 janvier dernier, Georges Frèche, Président de Montpellier Agglomération, a signé avec Claude Lopez, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault, une nouvelle convention de trois ans (2009-2011), élargie cette année à la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail de l'Hérault et à la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment de l'Hérault. Abondée par une subvention annuelle de 30000€ à la CMA34, cette convention fixe cinq objectifs :



Michel Gras, Président de la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail de l'Hérault (CGAD), **François Delacroix**, Directeur Général des Services de Montpellier Agglomération, **Georges Frèche**, Président de Montpellier Agglomération, **Claude Lopez**, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault (CMA34), **Jean-Pierre Moure**, Premier Vice-Président de Montpellier Agglomération et **José Tébar**, Président de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment de l'Hérault (CAPEB).

l'accès à l'innovation des entreprises artisanales, le développement d'une offre foncière et immobilière adaptée du type des VEAS (voir p.7), la valorisation des métiers de l'artisanat auprès du grand public, l'aide à la transmission-reprise d'entreprises, et la sensibilisation au développement durable.

PASS'AGGLO

Les nouveaux avantages du Pass'Agglo



Ne ratez plus les bons plans! Inscrivez-vous dès maintenant gratuitement à la newsletter «l'Actu du Pass'Agglo», sur www.montpellier-agglo.com, afin d'être tenu informé de toutes les réductions offertes aux titulaires de la carte. Délivrée gratuitement à tous les habitants de l'Agglomération dans les 11 Maisons de l'Agglomération, la carte Pass'Agglo offre en effet de très nombreux tarifs préférentiels dans des équipements publics ou privés : piscines, stades, patinoire, musée, cinéma etc...

Grâce à «l'Actu du Pass'Agglo» vous êtes informés sur les dernières réductions offertes ainsi que sur les animations gratuites proposées dans les 11 Maisons de l'Agglomération de Montpellier. Vous pouvez aussi vous procurer la version papier de l'Actu du Pass'Agglo, distribuée gratuitement dans les Maisons de l'Agglomération.

www.montpellier-agglo.com



Réductions à l'Acrochats d'Odysseum

Acrochats, l'espace ludique pour enfants installé à Odysseum depuis juin dernier, offre une réduction de 10% aux titulaires du Pass'Agglo depuis le 1^{er} février. L'entrée pour un enfant passe de 10 à 9€, grâce au partenariat conclu entre Montpellier Agglomération et Acrochats. De quoi amuser les petits tout en préservant le pouvoir d'achat des parents !

Acrochats

Odysseum - Montpellier

Tél. : 0 811 36 00 35

Ouvert de 10h à 19h les mercredis, samedis, dimanches, jours de vacances scolaires et jours fériés.

Ils remercient L'AGGLO

Yves Barral,

Président de l'association montpelliéraine «À l'Écoute»

« Notre traditionnel loto de fin d'année s'est très bien déroulé à la Maison pour tous l'Escoutaire. Nous tenons à vous remercier pour votre participation en nous ayant offert lots, bons d'achat et invitations, qui ont été particulièrement appréciés. »

Scouts guides de France,

l'équipe des compagnons première année de Sainte Bernadette

« Vous avez répondu favorablement à notre demande de soutien pour l'organisation d'une loterie ayant pour but le financement d'un projet humanitaire. Nous tenons à vous remercier chaleureusement et vous assurons que nous mentionnerons la participation de l'Agglomération sur les affiches et lors de la remise des lots. »

TRADITIONS À SAINT GENIÈS DES MOURGUES

3 500 PERSONNES À LA FÊTE DE LA TRUFFE !



Leçon de cavage par la célèbre Pépette qui impressionne petits et grands !

Produit rare et de terroir, la truffe a attiré plus de 3 500 personnes, le 11 janvier dernier à Saint Geniès des Mourgues. Une fréquentation record pour cette troisième édition de la Fête de la Truffe mise en place par Montpellier Agglomération.

Toute la journée, les visiteurs ont pu déguster et acheter des truffes, s'initier à la cuisine avec

les ateliers de la Maison de la Lozère ou encore tester les capacités de leur chien à la recherche des truffes... Autre attraction, et de taille : Pépette, la truie superstar de 160 kilos, le cochon truffier le plus célèbre de la région, dans son numéro de démonstrations de cavage (recherche de truffes). Les visiteurs ont également pu se cultiver grâce à une conférence scientifique et un stand de livres tenu par Sauramps sur ce champignon souterrain sin-

gulier et précieux. L'an dernier déjà, 2 000 personnes avaient fait le déplacement à la Fête de la Truffe, organisée par Montpellier Agglomération dans le cadre de sa politique en faveur des filières traditionnelles agricoles et viticoles. L'Hérault compte environ 130 trufficulteurs, réunis dans le Syndicat des Trufficulteurs de l'Hérault présidé par Gilbert Serane, partenaire de la manifestation avec le Syndicat régional des trufficulteurs. Les truffes de la région représentent près de 20% de la production nationale et la production devrait encore augmenter avec le lancement d'un programme de reconquête des truffières naturelles et de plantation de 850 hectares par la Région Languedoc-Roussillon ♦



Ateliers de cuisine à base de truffes par la Maison de la Lozère.

CHIFFRE

80 kg

C'est la quantité de truffes vendue ce jour-là.



LORS DE LA SÉANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 15 JANVIER ,
79 AFFAIRES ONT ÉTÉ INSCRITES ET VOTÉES. L'ENSEMBLE DE CES AFFAIRES
REPRÉSENTENT UN MONTANT TOTAL DE DÉPENSE DE 31,4 M€.

VOIRIE

18,3 MILLIONS D'EUROS

c'est le coût des travaux de l'avenue du Mas Rochet, entre Montpellier et Castelnau le Lez, financés à 100% par Montpellier Agglomération. Cet important chantier de voirie lancé par Montpellier Agglomération afin d'améliorer les conditions de circulation dans le secteur Est de son territoire se décline en deux phases : la création d'un ouvrage d'art permettant un large passage sous les voies ferrées, et l'aménagement de l'avenue de la place Charles de Gaulle au giratoire Benjamin Franklin. Les travaux devraient s'achever fin 2010.

Affaire n°20 votée à l'unanimité des voix exprimées.

CULTURE

UNE FRESQUE PLACE DU 11 NOVEMBRE



La Ville de Montpellier a sollicité la participation de l'École des Beaux-Arts de Montpellier Agglomération pour la réalisation d'une fresque place du 11 novembre à Montpellier, en bas du Corum, où se croisent les deux lignes de tramway.

Affaire n°46 votée à l'unanimité des voix exprimées.

VOIRIE

VŒU POUR LA RÉALISATION D'UN NOUVEL ÉCHANGEUR SUR L'AUTOROUTE A9 AU NIVEAU D'ODYSSEUM

Affaire n°4 votée à l'unanimité des voix exprimées.



Le Schéma de Cohérence Territoriale de Montpellier Agglomération, approuvé le 17 février 2006, intègre l'évolution de l'actuelle autoroute A9. Il prévoit notamment la création d'un nouvel échangeur au niveau d'Odysseum afin de favoriser le maillage avec le réseau de voirie locale et limiter ainsi les effets de concentration des flux sur le seul échangeur de Montpellier Est, aujourd'hui saturé.

Une question primordiale de sécurité

La création de ce nouvel échangeur s'impose au regard des enjeux de développement urbain de ce secteur. Mais aussi au regard des questions urgentes de sécurité soulevées quoti-

diennement par les files d'attente de véhicules immobilisés sur les bretelles de l'autoroute. Sans attendre la création de ce nouvel échangeur, l'État s'était engagé en 2007 à réaliser des aménagements de sécurité sur les échangeurs existants et, notamment, l'échangeur de Montpellier Est. Ces travaux techniquement simples et financièrement modestes devaient être réalisés début 2008 ; ils n'ont toujours pas commencé en ce début 2009. Aussi, la Communauté d'Agglomération de Montpellier renouvelle sa demande auprès de l'État pour assurer, le plus rapidement possible, la mise en sécurité des échangeurs existants et la mise en œuvre opérationnelle du projet de création d'un nouvel échangeur sur l'autoroute A9. ♦

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

PROTOCOLE D'ACCORD AVEC LA RÉGION POUR LA CRÉATION D'UN DOMAINE PUBLIC FLUVIAL RÉGIONAL

Affaire n°18 votée à l'unanimité des voix exprimées.

Dans le cadre du programme d'aménagement de protection contre les inondations de la basse vallée du Lez, Montpellier Agglomération engage en ce début d'année de nouveaux travaux, déclarés d'utilité publique : le confortement des digues du Lez, depuis l'autoroute A9 jusqu'à la confluence avec la Mosson à Montpellier et Lattes. Dans ce cadre, Montpellier Agglomération passe un protocole d'accord avec la Région Languedoc-Roussillon en vue de la création d'un Domaine Public Fluvial Régional

(DPFR) sur le Lez entre Montpellier et le canal du Rhône à Sète. Dans ce protocole, Montpellier Agglomération s'engage à céder à titre gratuit

à la Région les parcelles dont elle aura obtenu la maîtrise foncière pour la réalisation de ces grands travaux contre les inondations. ♦



Après la construction du Chenal de la Lironde qui permet de délester une partie des crues du Lez, Montpellier Agglomération débute en 2009 le confortement des digues du fleuve.

3 MILLIONS D'EUROS

c'est la subvention de fonctionnement attribuée par Montpellier Agglomération à l'Institut de Recherche en Biothérapie (IRB) pour l'équipement de plate-formes de haute technologie. L'IRB, installé au cœur de l'hôpital Saint Eloi, a pour but d'offrir une chaîne complète d'expertise en médecine régénératrice (réparation des tissus et organes à l'aide de cellules souches).

Affaire n°35 votée à l'unanimité des voix exprimées.

CAP ALPHA : UNE PÉPINIÈRE PLUS « VERTE »



La pépinière Cap Alpha du Business Innovation Centre (BIC) de Montpellier Agglomération héberge des jeunes entreprises innovantes. Le BIC, reconnu meilleur incubateur international en 2007 par l'association américaine NBIA, avec l'aide de ses partenaires doit transformer ce bâtiment construit en 1987 pour répondre aux exigences qualitatives des créateurs innovants et tendre ainsi vers l'exemplarité en matière d'environnement durable. L'objectif est de spécialiser le bâtiment pour les entreprises innovantes des technologies vertes. Ce concept pépinière « green-tech » doit répondre à leurs attentes et valeurs : choix de matériaux naturels, solutions de communications hi-tech, production d'énergie renouvelable, économies d'énergie, exclusion de certains composants chimiques... Lancement du chantier début 2010.

Affaire n°36 votée à l'unanimité des voix exprimées.

VERS UNE HARMONISATION DU PRIX DE L'EAU

Affaire n°7 votée à l'unanimité (- 1 voix).



Montpellier Agglomération lance une concertation avec les communes pour la prise de compétence eau potable.

Afin de garantir un même service de qualité aux usagers et de maîtriser l'évolution des coûts, Montpellier Agglomération engage une démarche pour la prise de la compétence eau potable. Compétente en matière d'assainissement, de lutte contre les inondations et de développement des réseaux d'eau brute, il est désormais nécessaire, pour une gestion équilibrée et optimisée de la ressource eau sur le territoire, de gérer la production et la distribution

d'eau potable. Cette mutualisation des moyens pour l'ensemble des compétences liées à l'eau permettra à l'Agglomération d'en avoir une maîtrise totale et de renforcer son efficacité dans le domaine.

Après délibération des 31 conseils municipaux, l'attribution de la compétence pourra être effective au 1^{er} janvier 2010. Montpellier Agglomération pourra alors harmoniser le prix de l'eau dans les trois ans, comme elle l'a fait dès 2005 pour la taxe d'assainissement, dans un souci de solidarité entre les communes. ♦

LA COMPÉTENCE

« EAU BRUTE »

ATTRIBUÉE À MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

Montpellier Agglomération étend ses compétences au développement et à la gestion des réseaux acheminant l'eau brute du Bas-Rhône (fourniture d'eau non potable). Attribuée par arrêté préfectoral le 11 décembre 2008, cette prise de compétence répond au besoin de préservation des ressources et de sécurisation de l'approvisionnement en eau. En effet, l'eau brute présente de nombreux usages potentiels : irrigation des terres agricoles, arrosage des espaces verts, eau industrielle, lutte contre les incendies, soutien des débits des cours d'eau... Montpellier Agglomération pourra ainsi proposer une véritable culture de l'économie de l'eau.



DES PARTENARIATS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ARTISANAT

Montpellier Agglomération souhaite favoriser la création d'emplois dans le secteur des activités artisanales qui obtient sur son territoire les meilleurs résultats dans ce domaine tout en se caractérisant par un très fort gisement d'emplois potentiels. L'artisanat représente sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Montpellier 16 % de la population active et 7 510 entreprises*, soit 27 % du total des entreprises dont :

- 3 512 entreprises du bâtiment (47 % du total des entreprises artisanales),

- 811 entreprises du secteur alimentaire (11%),
- 982 du secteur de la fabrication (13%),
- 2 205 du secteur des services (29%).

Afin de favoriser son développement, Montpellier Agglomération et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault ont signé une convention cadre triennale 2006-2008 de partenariat qui a permis la mise en place d'un programme d'action au bénéfice des artisans.

Sur cette période, l'engagement financier de Montpellier Agglomération s'est élevé à 45 000 euros.

Une nouvelle convention-cadre 2009-2011 est signée en élargissant ce partenariat à la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CPAEB) de l'Hérault et à la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail (CGAD) de l'Hérault (voir p.8). 90 000 euros seront versés par Montpellier Agglomération sur trois ans à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault, soit le double de la précédente convention.

* (Chiffres novembre 2008)

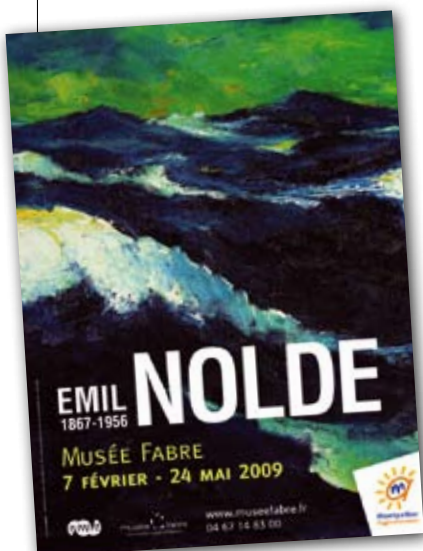
Affaires n°40 et 41 votées à l'unanimité des voix exprimées.

NOMINÉE POUR LE PRIX
DE LA MEILLEURE EXPOSITION
GLOBE DE CRISTAL 2008

DU 7 FÉVRIER AU 24 MAI
AU MUSÉE FABRE

UNE EXPOSITION PLÉBISCITÉE À PARIS

Saluée unanimement par le public et la presse, l'exposition *Emil Nolde 1867-1956* prendra toute sa place au musée Fabre du 7 février au 24 mai. Après son succès au Grand Palais à Paris, cette rétrospective conçue par Montpellier Agglomération en partenariat avec la Réunion des Musées Nationaux révèle au public un des plus grands peintres de l'époque moderne.



les choix et la politique culturelle de Montpellier Agglomération et témoigne de la qualité du travail du Musée Fabre», se félicite Nicole Bigas, Vice-présidente de Montpellier Agglomération chargée de la culture.

Après avoir remporté un large succès au Grand Palais à Paris (voir interview), l'exposition *Emil Nolde 1867-1956* est une occasion unique de voir rassemblés sur 1000m² au Musée Fabre des tableaux provenant du monde entier, prêtés par les plus grands musées, et illustrant la totalité de son œuvre.

maltraité lors de l'arrivée des nazis au pouvoir. En 1934, il intègre la «Coopérative Nationale Socialiste du Schleswig du Nord» qui fusionne un an plus tard avec le Parti National Socialiste. Pourtant cette adhésion ne lui a pas épargné d'être publiquement diffamé et même de figurer parmi les artistes «dégénérés» dès 1937. Mais à 70 ans, il refuse de se soumettre aux diktats esthétiques du régime.

Il est finalement frappé d'une interdiction totale de peindre. Reclus à Seebüll, au Nord de l'Allemagne, il produit clandestinement un millier de petites aquarelles, d'émouvantes «*images non peintes*» en référence à son interdiction d'exercer son art. Décédé à 89 ans, cet artiste a traversé les deux guerres et laissé une œuvre foisonnante qui continue de dialoguer aujourd'hui avec l'art le plus contemporain. ♦

4 ŒUVRES PHARES

L'œuvre de Nolde est remarquable par d'extraordinaires accords colorés, un trait sans concessions et une verve narrative inégalée. Tour à tour grinçant ou serein, Emil Nolde a peint à la fois le théâtre social et l'humanité tout entière. Gros plan sur quatre de ses œuvres exposées au Musée Fabre.

La Vie du Christ

La Vie du Christ est le chef-d'œuvre de la carrière d'Emil Nolde. Par la diversité des langages expressifs qu'on y observe, la radicalité des couleurs, la monumentalité et l'expressivité des personnages, ces neuf panneaux semblent condenser tout le génie de l'artiste. En traitant avec la même audace le religieux et le profane, Nolde a fait scandale.



La Vie du Christ, 1911 – 1912, huile sur toile, 2,20 x 5,79m, Nolde Stiftung Seebüll (Allemagne)

L'exposition *Emil Nolde 1867-1956*, qui se tiendra du 7 février au 24 mai au musée Fabre, rend hommage à cette grande figure de l'art moderne, peu connue dans l'Hexagone. Coproduite par le Musée Fabre de Montpellier Agglomération et la Réunion des Musées Nationaux, cette rétrospective réunit 90 peintures et 70 aquarelles, gravures et dessins de ce représentant majeur de l'expressionnisme allemand. Cette exposition exceptionnelle a pour commissaire Sylvain Amic, conservateur en chef du patrimoine au Musée Fabre. Elle est nommée pour le Globe de Cristal 2008, prix de la presse française des arts et de la culture pour la meilleure exposition de l'année. «*Cette reconnaissance nationale récompense*

Ombre et lumière d'un artiste

L'œuvre de Nolde, riche et colorée, en fait l'un des artistes les plus importants de notre temps. D'abord sculpteur sur bois, Nolde s'est mis tardivement à la peinture. Formé à Munich et à Paris en 1900, il se singularise très vite à travers une peinture farouche influencée par Van Gogh. Emil Nolde est de tous les combats pour imposer un art nouveau. Partagé entre son enracinement à son village natal à la frontière du Danemark, et sa fascination pour Berlin, son goût pour la solitude et le spectacle de la vie sociale, cet artiste construit une œuvre unique qui suscite de nombreuses incompréhensions. En effet, ce fils de paysan qui pensait incarner l'esprit allemand dans sa peinture moderne a été



©Nolde Stiftung Seebüll

▲
Danseuses aux bougies, 1912,
huile sur toile, 1 x 0,86m,
Nolde Stiftung Seebüll (Allemagne)

Danseuses aux bougies

« J'ai toujours aimé la danse comme expression de l'art ou de la vie » : depuis sa plus tendre enfance Emil Nolde nourrit une fascination pour tous les styles de danse. Pour l'artiste, la peinture doit aller à l'essentiel et exprimer « l'originalité absolue, l'expression intense, souvent grotesque de la force vitale sous sa forme la plus simple ».

La mer III



©Nolde Stiftung Seebüll

Originaire du Schleswig-Holstein, une bande étroite de terre entre la mer du Nord et la mer Baltique où la vie est continuellement rythmée par les assauts des marées et du vent, Nolde entretient une relation vitale avec ce paysage. Dans cette toile, il parvient comme il le souhaitait à « saisir la mer dans toute sa sauvagerie et sa grandeur ».

La mer III, 1913, huile sur toile, 0,87 x 1m, Nolde Stiftung Seebüll (Allemagne)

Le Peintre Schmidt-Rottluff

Ce portrait de Karl Schmidt-Rottluff, membre du Die Brücke, groupe de peintres expressionnistes allemands, marque le rattachement de Nolde à ce mouvement. Précurseur d'une peinture lumineuse et proche de la vie, Nolde montre dans cette peinture son attachement à Van Gogh.

Le Peintre Schmidt-Rottluff, 1906,
huile sur toile, 0,52 x 0,37m,
Nolde Stiftung Seebüll (Allemagne)



©Nolde Stiftung Seebüll

3 QUESTIONS À

Thomas GRENON

administrateur
général
de la Réunion
des Musées
Nationaux



©RMN

L'exposition Emil Nolde a-t-elle été un succès à Paris ?

Thomas Grenon : Oui, avec 240 000 visiteurs au Grand Palais, c'est une très grande réussite sur un thème neuf. Tout le monde souligne la découverte de ce peintre très peu connu en France. Sur le livre d'or de l'exposition, le public est très élogieux et nous remercie de lui avoir fait connaître Emil Nolde. Le succès médiatique a lui aussi été énorme.

« Notre collaboration avec Montpellier Agglomération est exemplaire »

Comment est née cette exposition ?

D'une discussion avec nos amis du Musée Fabre de Montpellier Agglomération. Nous souhaitons traiter de la peinture du XX^e siècle, non française. En France, nous sommes obnubilés par la présence de Picasso, Matisse... Et on oublie des artistes comme Nolde qui tient une place fondamentale dans l'histoire internationale de la peinture. Cette rétrospective est une vraie prise de risque qui a porté ses fruits. Je suis certain qu'elle connaîtra le même succès à Montpellier, comme tout ce que nous avons organisé ensemble.

Quels sont vos liens avec le musée Fabre ?

Nous avons d'excellentes relations avec Montpellier Agglomération et le musée Fabre. Une des grandes priorités de la Réunion des Musées Nationaux est notre développement en région. En la matière, notre collaboration avec Montpellier Agglomération est exemplaire. Hier l'exposition Courbet a rassemblé 188 000 visiteurs au musée Fabre, aujourd'hui nous présentons Nolde et demain, en 2011, nous préparons une grande exposition sur Odilon Redon.

INFORMATIONS PRATIQUES

EMIL NOLDE (1867-1956)

Du 7 février au 24 mai
Musée Fabre de Montpellier
Agglomération, Montpellier

■ Ouvert tous les jours, sauf le lundi. Les mardis, jeudis, vendredis, dimanches de 10h à 18h. Les mercredis de 13h à 21h. Les samedis de 11h à 18h.

■ **Programmation** : Cycle de conférences de l'École du Louvre, lectures des lettres d'Emil Nolde, table ronde par le Centre Allemand d'histoire de l'Art...

■ **Tarifs** : normal 8€
7€ avec le Pass'Agglo

■ **Tél.** : 04 67 14 83 00

■ **http://museefabre.montpellier-agglo.com/**

■ **Catalogue** : Emil Nolde (1867-1956), ouvrage collectif sous la direction de Sylvain Amic, commissaire de l'exposition. 304 p., RMN Editions. En vente à la librairie Sauramps au musée Fabre.



ASSAINISSEMENT STATIONS D'ÉPURATION UNE QUALITÉ D'EAU IRRÉPROCHABLE

Les nouvelles stations d'épuration construites par Montpellier Agglomération répondent à des normes de traitement supérieures à celles imposées par l'Europe et utilisent des procédés innovants. Priorité est donnée à la protection de l'environnement. Démonstration à travers quatre projets.

Voté à l'unanimité en 2004, le Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) est doté d'un budget de 375 millions d'euros soit l'équivalent d'une ligne de tramway, à la hauteur de l'ambition affichée par Montpellier Agglomération pour moderniser ses réseaux d'assainissement, préserver l'environnement et offrir aux usagers un service de qualité. **Au total, 12 stations d'épuration**

performantes remplaceront les 27 initiales vétustes et défaillantes pour la plupart. La plus importante d'entre elles est Maera à Lattes dont la capacité de traitement est de 470 000 équivalents habitants. À terme, 18 communes de l'Agglomération, mais aussi à leur demande, quatre autres communes extérieures, Saint Aunès, Assas, Teyran et Palavas, seront reliées à cette station ultra moderne. Certaines comme Mauguio-Carnon n'ont malheureusement

pas encore fait ce choix d'intérêt général. La conséquence directe de ce refus serait un coût supplémentaire de près de 10 M€ que devront supporter les habitants de ces communes. En adoptant son Schéma Directeur d'Assainissement, Montpellier Agglomération s'est engagée à réduire au maximum les rejets dans les milieux aquatiques, aussi bien l'Étang de l'Or que la Mosson, leur permettant de reconquérir leurs qualités. ♦

À SAINT-DRÉZÉRY ET À RESTINCLIÈRES, les roseaux traitent l'eau et les boues



La mise en service en octobre dernier de la station de Saint-Drézéry permet à la commune, qui connaît une forte croissance démographique, de délivrer à nouveau des permis de construire.

Sur ses plus petites installations, construites pour 4 000 à 6 000 habitants, Montpellier Agglomération a favorisé la mise en place de traitements naturels. Ainsi, à Saint-Drézéry, l'eau épurée rejoint la rivière après avoir traversé un jardin filtrant. Planté en espèces végétales, ce jardin filtrant affine le traitement en utilisant le pouvoir auto-épurateur des plantes, des micro-organismes et des sols.

À Restinclières, où les travaux démarrent au printemps pour une mise en service prévue mi-2010, le traitement des boues est basé sur une technique utilisant les propriétés naturelles des roseaux, comme à Saint Drézéry. Les boues liquides, résidus de l'épuration de l'eau sont envoyées vers ces filtres qui assurent une déshydratation et une minéralisation pendant environ cinq ans. Ce produit est ensuite curé et transformé en compost, prêt pour une valorisation en agriculture. En mettant en place ces procédés, Montpellier Agglomération va au-delà des exigences réglementaires. En effet, la réglementation européenne ne demande pas aux petites stations d'épuration (moins de 10 000 habitants) de traiter l'azote et le phosphore... ♦

À BAILLARGUES, les eaux usées deviendront des eaux de qualité «baignade»



© Architecte CHAMARD FRAUDET

- 1 • Arrivée des eaux usées : dégrillage (retrait matière solide), dessablage et dégraissage.
- 2 • Deux bassins d'aération où sont éliminés les matières organiques, l'azote et le phosphore.
- 3 • Bioréacteur à membranes où sont filtrées les bactéries, les virus et les dernières particules de l'eau.
- 4 • Canal à ciel ouvert du rejet, longé par un chemin piétonnier où l'on peut apprécier la qualité de l'eau en sortie de station
- 5 • Bâtiment de compostage des boues mélangées à des déchets verts. Système de collecte des eaux pluviales de toiture pour l'arrosage des espaces verts.
- A • Bassin tampon pour stocker les eaux excédentaires par fortes pluies.
- B • Bâtiment administratif avec laboratoire, bureaux, et salle de contrôle.

La station de Baillargues – Saint-Brès, conçue pour traiter dès mi-2010 les eaux usées de 20 000 habitants, bénéficiera de la toute dernière technologie d'épuration : un bioréacteur à membranes. Véritable barrière physique faite de milliers de fibres organiques, tels de longs spaghettis, ce filtre de 0,035 microns, plus petits que les pores de la peau, offre une surface de filtration de plus de 7 000 m², soit la surface d'un terrain de foot, arrête les éléments polluants y compris les bactéries et une grande partie des virus. Résultat, les eaux usées sont transformées en une eau de qualité «baignade». Cette eau pure rejetée dans les ruisseaux voisins, puis dans l'étang de l'Or, participera à la reconquête de ces milieux aquatiques. À la pointe en matière d'épuration, cette station sera aussi exemplaire en matière de développement durable. Bâtiment aux normes Haute Qualité Environnementale (HQE), il permettra notamment d'optimiser les consommations d'énergie et de préserver les ressources naturelles. Un parcours pédagogique permettra de découvrir le fonctionnement de cette station exemplaire. ♦



© Architecte CHAMARD FRAUDET

Une future station exemplaire en matière de développement durable.

PAROLE D'ÉLU

**Louis
POUGET**

Vice-président
de Montpellier
Agglomération
chargé de
l'Assainissement



« Une trentaine d'entreprises liées à l'industrie du bâtiment, locales pour la plupart, interviennent sur un chantier comme celui de la station d'épuration de Fabrègues ou de Baillargues. »

À FABRÈGUES, les boues se transformeront en «or vert»

Moderne et performante la station d'épuration de Fabrègues permettra d'obtenir une qualité d'eau de rejet dans le Coulazou supérieure aux normes européennes. De plus, comme dans la plupart des nouvelles stations d'épuration de Montpellier Agglomération, les boues extraites des eaux usées épurées seront valorisées en un véritable «or vert» : du com-

post. Mélangées à des déchets verts, ces boues fermentent pendant trois semaines dans un bâtiment de compostage fermé et désodorisé, puis sont stockées un mois dans des casiers de maturation. À Fabrègues, un procédé innovant va permettre de réaliser ce compost normalisé en seulement un mois ! 750 tonnes de cet engrais seront produites par an durant les premières années, et jusqu'à 1 500 tonnes/an à terme. Il sera prêt à être épandues dans les champs agricoles. ♦



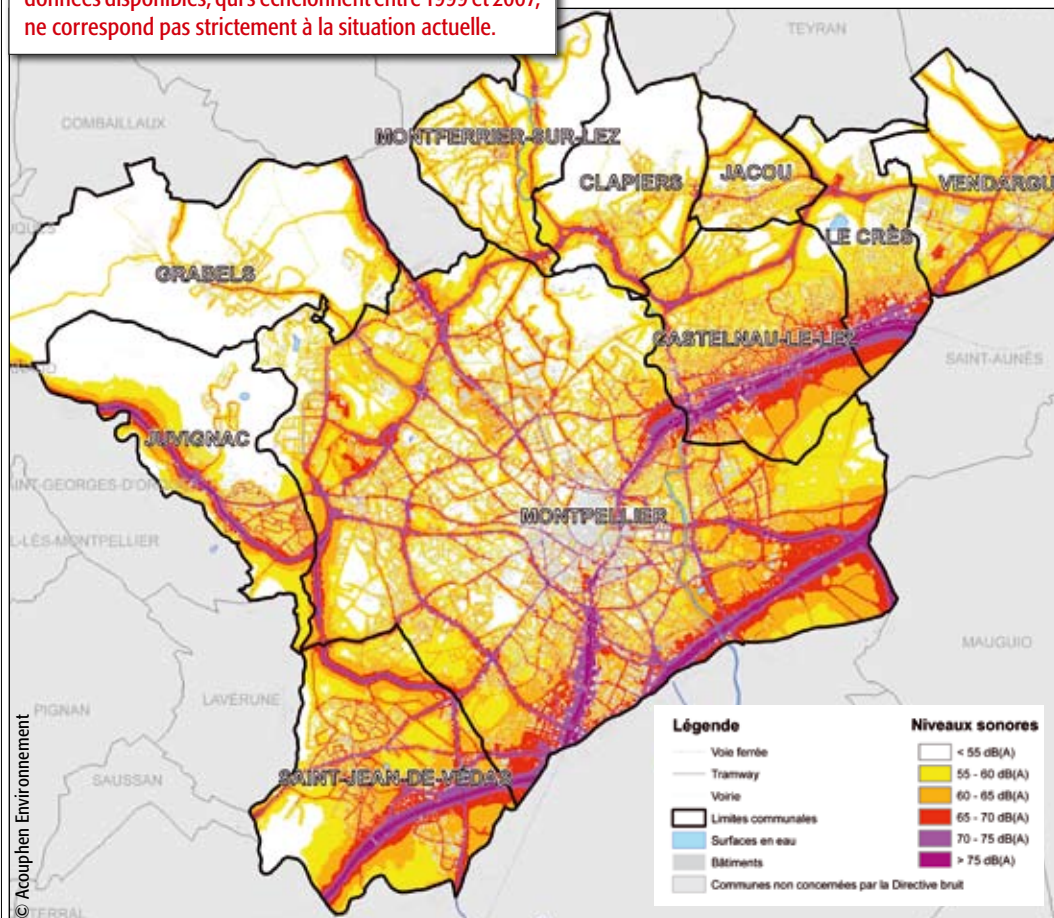
Les travaux ont débuté à l'automne dernier sur le site de l'ancienne station d'épuration.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

LES BRUITS CARTOGRAPHIÉS

Des cartes de l'environnement sonore, principalement lié aux transports, ont été réalisées sur dix communes de l'Agglomération. Une première étape avant la mise en place de mesures de prévention et de réduction des bruits les plus gênants.

Avertissement : Cette cartographie, réalisée grâce aux données disponibles, qui s'échelonnent entre 1999 et 2007, ne correspond pas strictement à la situation actuelle.



Quels sont les résultats ?

Il n'y a pas de grandes surprises : le bruit routier est la source principale de gêne et dans une moindre mesure le bruit ferroviaire. Mais malheureusement ces cartes ont été élaborées grâce aux données disponibles qui datent déjà de quelques années : 1999 par exemple pour la démographie et 2005 pour le réseau routier... Elles ne correspondent donc pas strictement à la situation actuelle qui est aujourd'hui bien meilleure sur certains secteurs, notamment suite à la création de la deuxième ligne de tramway sur l'ex-N113 à Castelnau le Lez ou les avenues Villeneuve d'Angoulême ou Pedro de Luna à Montpellier. La troisième ligne participera en 2012 à cette réduction du bruit. Une mise à jour de ces cartes sera faite tous les cinq ans pour affiner ces données.

Comment allez-vous utiliser ces cartes ?

Ces cartes ont un véritable intérêt quand on les croise avec d'autres documents comme le Plan de Déplacements Urbains (PDU) ou les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU). Elles permettent de dégager des axes de travail. Ainsi, nous allons dans un premier temps réaliser un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE), comme le prévoit la loi, qui sera terminé cet été. Il a pour but de prévoir les actions à engager avec nos partenaires (communes, DDE, Conseil général, DRIRE, Réseaux Ferrés de France...) afin d'améliorer les situations délicates et de préserver la qualité des endroits remarquables.

Quelles seront ces actions ?

La création d'un guide de recommandations pour la prise en compte du bruit dans la conception des ZAC et des bâtiments, la mise en place de protection des zones calmes... Mais aussi des mesures curatives comme de nouveaux enrobés de voirie ou une diminution à 30 km/h de la vitesse maximale autorisée en milieu urbain. Cette mesure permet, par exemple, de réduire le bruit du frottement des pneus sur la chaussée, de moins polluer, de fluidifier le trafic et d'améliorer la sécurité sur les routes.

Où peut-on consulter ces cartes ?

Elles sont publiées sur le site internet de Montpellier Agglomération, www.montpellier-agglo.com.

(1) Directive européenne du 25 juin 2002 relative à l'évaluation et la gestion du bruit dans l'environnement, transcrite dans le droit français par la loi du 26 octobre 2005.

(2) Castelnau le Lez, Clapiers, Grabels, Jacou, Juvignac, Le Crès, Montpellier-sur-Lez, Montpellier, Saint-Jean-de-Védas et Vendargues.

INTERVIEW

Christophe MORALES

Vice-président de Montpellier Agglomération, chargé du Développement durable



Comment ont-elles été conçues ?

C'est le bureau d'études Acouphen Environnement qui a été mandaté par Montpellier Agglomération pour réaliser ces cartes. La méthode utilisée est la même sur tout le territoire français. Elle s'appuie sur l'exploitation d'outils informatiques (SIG, bases de données, logiciel de calculs acoustiques) et sur le recueil d'informations des différents maîtres d'ouvrages. Cette évaluation du bruit porte exclusivement sur les sources de bruits liées aux infrastructures de transport (routier, ferroviaire dont le tramway et aérien) et aux installations industrielles classées.

Quelle est la finalité de cette cartographie ?

Ces cartes de l'environnement sonore visent à donner une représentation de l'exposition au bruit de la population et des établissements sensibles comme les hôpitaux ou les écoles. Ainsi, nous disposons aujourd'hui d'un état des lieux qui permet d'orienter des mesures d'amélioration ou de préservation de l'environnement sonore.

Pourquoi avoir réalisé des cartes de bruit ?

Christophe Morales : C'est une obligation réglementaire issue d'une directive européenne⁽¹⁾ pour les Agglomérations compétentes en matière de lutte contre les nuisances sonores. Conformément aux textes, elles ont été réalisées à l'échelle de l'unité urbaine au sens de l'INSEE, soit sur 10 communes de la Communauté d'Agglomération de Montpellier⁽²⁾.

SPORT

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

UNE STAR FORME LES FUTURES ÉTOILES

Toute l'année, les meilleures gymnastes montpelliéraines sont entraînées par Eva Serrano, figure internationale de ce sport qui fait rêver les petites filles. Visite au Gymnase Lou Clapas de Montpellier Agglomération.



Passage de relais réussi entre Eva Serrano et une future grande, Julie Marques.

Lundi 5 janvier, 15h30, c'est la reprise sur les praticables du Montpellier GRS, soutenu par Montpellier Agglomération comme 21 autres clubs de haut niveau. Une vingtaine de jeunes filles, plus élégantes et gracieuses les unes que les autres, rivalisent de souplesse. Chignons serrés, la crème des gymnastes s'échauffe en musique, rythmée par l'entraîneur Hélène Perrier, pur produit de l'école montpelliéraine. Au pied des tribunes, Dany Peremarti veille. Elle a l'œil cette professionnelle qui, avec son mari a créé il y a 28 ans le Montpellier GRS fort aujourd'hui de 300 licenciés. « On les voit celles qui ont mangé des chocolats pendant les fêtes ! », lance-t-elle à l'assemblée. Mais après trois heures de préparation physique, d'exercices au sol, de danse et de gymnastique rythmique, les « petits bourrelets » disparaîtront aussi vite qu'ils sont apparus.

École de championnes

Au milieu de ce ballet de brassières et de collants noirs, Eva Serrano, l'icône de la gymnastique rythmique, distille ses conseils. Cette championne, qui a remporté les premières médailles mondiales françaises dans les années 90, a rejoint Montpellier en 2005. Entraîneur du pôle espoir, à 30 ans, cette ambassadrice de Montpellier a également de nombreuses casquettes nationales et internationales. Une notoriété sans frontière qui attire les plus talentueuses jeunes filles. « Cette année, j'ai une équipe toute jeune. Solène Bereszczynski, puis Marguerite Bouvier, les deux dernières championnes montpelliéraines, qui ont notamment participé aux Championnats d'Europe junior, ont rejoint l'équipe de France senior », explique Eva Serrano. Parmi ces « petites puces », Julie Marques, 12 ans, se distingue. Cette fillette aux qualités hors norme a été détectée il y a deux ans. « Julie

a une morphologie exceptionnelle, d'immenses jambes et de belles qualités de souplesse du dos. C'est une gymnaste très bosseuse et compétitive qui, en peu de temps, a énormément progressé. Elle est agréable, toujours souriante et joviale. Elle a vraiment tout ce qu'il faut pour réussir au haut niveau », assure Eva Serrano. Originaire du Boulou dans les Pyrénées Orientales, Julie Marques est désormais logée et suivie au CREPS. Elève de 5^e au collège Camille Claudel, cette benjamine d'une famille de quatre enfants semble apprécier cette nouvelle vie en compagnie de ses deux complices du pôle Espoir, Caroline Bissière originaire du Loiret et Ambre Chaboud de l'Isère. Entre les mains expertes d'Eva Serrano, Julie, spécialiste du ruban, se prépare pour les Coupes nationales et les Championnats de France au printemps. L'occasion de garnir son jeune palmarès avant d'intégrer, dans quelques années, l'équipe de France comme ses prédécesseurs montpelliérains. Une équipe de France que Julie Marques et toutes les jeunes gymnastes du Montpellier GRS auront la chance d'observer de près en juillet prochain. En effet, la Fédération Française a choisi le gymnase Lou Clapas de Montpellier Agglomération, apprécié pour ses infrastructures de qualité, comme lieu de préparation pour la qualification aux Jeux Olympiques 2012. ♦

EN SAVOIR PLUS

- www.montpellier-grs.com
- Tél. : 04 67 63 04 26

brèves

VUE DU CIEL



En partenariat avec « les Nouvelles Presses du Languedoc », Montpellier Agglomération publie un ouvrage intitulé « Du littoral à l'arrière-pays Montpelliérain ». Ce livre transporte le lecteur d'une commune à l'autre, à la découverte de notre territoire. Les 120 pages illustrées de photos aériennes réalisées par Patrice Blot, premier Maître artisan photographe du Gard et spécialiste des vues aériennes. Des textes de Marie-France Avril, retracent l'histoire de nos villes et villages.

Du littoral à l'arrière-pays Montpelliérain - Éditions Les Nouvelles Presses du Languedoc - 27 euros

MARRAINES DE CŒUR

Dans le cadre du programme Mairaines de Cœur en association avec la Ligue Féminine de Basket, le Basket Lattes Montpellier Agglomération a soutenu l'association Les Bébé du Cœur, qui vient en aide aux mamans en difficulté et à leurs bébés. Ainsi, le 21 décembre, à l'occasion du match contre Clermont-Ferrand à Lattes (victoire 80 à 72), chaque spectateur était invité à faire un don pour l'association en échange d'une entrée gratuite.

30 000



c'est le nombre de visiteurs à l'exposition Vidéo, un art, une histoire 1965-2007, présentée jusqu'au 18 janvier dernier au musée Fabre de Montpellier Agglomération, en partenariat avec le Musée national d'art moderne - Centre Pompidou.

LE TRAM VU PAR LES ARTISTES

Ligne 1 en 2000, ligne 2 en 2006, ligne 3 en 2012 : le tramway de Montpellier Agglomération bouleverse le paysage urbain. Son design audacieux, souhaité par l'Agglomération, ne cesse d'inspirer les artistes.

Affectueusement surnommée le « tram à fleurs » par les Montpellierains, la ligne 2 du tramway n'en finit pas de surprendre. Il est vrai que cette ligne, au graphisme « seventies » très affirmé, fait figure d'exception en France. Comme le fera bientôt

la ligne 3, dessinée par Christian Lacroix, dans un esprit plus baroque, mais aussi très colorée. Quant à la ligne 1, elle séduit toujours, sans se démoder. Le tram ne passe pas inaperçu dans les rues de Montpellier. Élément fort de notre paysage urbain, il est un sujet prisé des photographes, qui en travaillent le mouvement, la couleur ou

les lumières en nocturne. Le tram a aussi inspiré une chanson, servi de lieu d'expositions, et même de « happening » à un groupe de jeunes qui y a organisé, dans le plus grand secret, une « disco tram », le temps de quelques arrêts. Les vidéos sont sur internet, mais chut... On n'en dira pas plus... ♦

Medhi Melhoui et Lionel Bierman, étudiants à l'ESBAMA Montpellier

Ils ont participé à l'album de photographies « *Bleu Profond 3, Montpellier entre les Lignes* », réalisé par les étudiants de l'ESBAMA (École Supérieure des Beaux-Arts de Montpellier Agglomération), sous la direction de Charles Camberoque.



« UN NOUVEL HORIZON » Medhi Melhoui

« Lorsqu'on rentre dans un tramway, on a durant un court instant, la sensation du voyage. Ce déplacement nous donne un nouveau rapport à la ville, une sorte de glissement vers d'autres lieux, vers un ailleurs. C'est particulièrement ces notions d'ailleurs et d'horizon qui m'ont intéressé. Montpellier et l'émergence de nouveaux espaces. Montpellier tend de plus en plus à se rapprocher du littoral. Cette image imaginaire de tramway traversant les étangs me paraissait surréaliste, mais en même temps proche d'une réalité. Celle du décentrement et du recentrement vers la mer, celle d'un nouvel horizon ».

■ « *Bleu Profond 3, Montpellier entre les Lignes* », édité par Montpellier Agglomération, est consultable à la bibliothèque des Beaux-Arts et à la médiathèque centrale d'Agglomération Emile Zola, et peut être emprunté à la médiathèque Garcia Lorca.

« La construction et l'inauguration de la ligne 2 ont été un véritable événement dans la cité, qui nous a offert matière à un travail photographique très intéressant. J'ai fait travailler les étudiants des Beaux-Arts pendant plus de deux ans sur ce thème. Il y a une part d'interprétation de l'espace et une part artistique, cela donne parfois des déformations assez amusantes. Chacun amène sa sensibilité. Le résultat est très intéressant. »

Charles Camberoque, enseignant à l'ESBAMA

« REDESSINER LES LIGNES » Lionel Bierman

« J'aime prendre le tramway, j'aime cette idée qu'il y en ait 2, et bientôt 3, 4... Je voulais le faire passer dans des endroits improbables, où il en passerait jamais. Je l'ai déconstruit et reconstruit par une juxtaposition d'images grossière, j'ai redessiné les lignes, pour en faire une réalité invraisemblable ».



Yasmine Chettouh, **plasticienne, Aix-en-Provence**

« UN LIEU D'EXPOSITION IDÉAL »

« Le tram est un lieu de vie, de lien social. Avec cette expo, j'ai touché un public bien plus large que celui des lieux d'exposition d'art contemporain auxquels je suis habituée. Et j'espère qu'une partie de ce public a eu envie de venir au Salon d'Art Contemporain, car c'était aussi l'objectif.

Exposer dans le tramway, c'est aussi beaucoup de contraintes. Ce tram a une forte identité visuelle. J'ai dû m'adapter. Pour la rame de la ligne 1, j'ai travaillé les couleurs froides, et pour la ligne 2, les couleurs chaudes. J'ai travaillé neuf mois sur ce projet. Et j'ai eu de bons retours ».

- www.elandart.fr
- www.yasmine.venez.fr

► Chaque année depuis 2003, Elan d'Art, association pour la promotion d'artistes handicapés, organise une exposition dans le tram de Montpellier. En 2008, Yasmine Chettouh, spécialiste des supports transparents, a réalisé 40 plaques en plexiglas, qui ont ensuite été accrochées aux baies vitrées.



Pavel Peck, **dessinateur, Montpellier**

« UNE GRANDE DIVERSITÉ HUMAINE »

« Le tram fait partie du paysage de Montpellier. Je le dessine vu de l'extérieur, je dessine les stations, mais j'aime aussi capter les passagers. C'est un huis clos, où se croisent des gens qui ne pourraient jamais s'y croiser, de tous les milieux sociaux, de tous les âges, de toutes les origines. C'est une grande richesse humaine. Cela donne parfois lieu à des rencontres inattendues. Mon carnet me permet de nouer la relation : certaines personnes viennent vers moi quand elles me voient dessiner. L'autre jour, un homme me l'a emprunté, et y a dessiné des fleurs. J'ai aussi des croquis d'un sculpteur ».

- « Carnets de balades », Pavel Peck, Éditions les Petites Vagues, 2008.
- <http://pavelpeck.uniterre.com>

◀ Chaque jour, en prenant le tram pour aller au travail, Pavel Peck emmène avec lui son carnet de croquis. Ainsi est né « Tronches de tram », une série de dessins pris sur le vif.



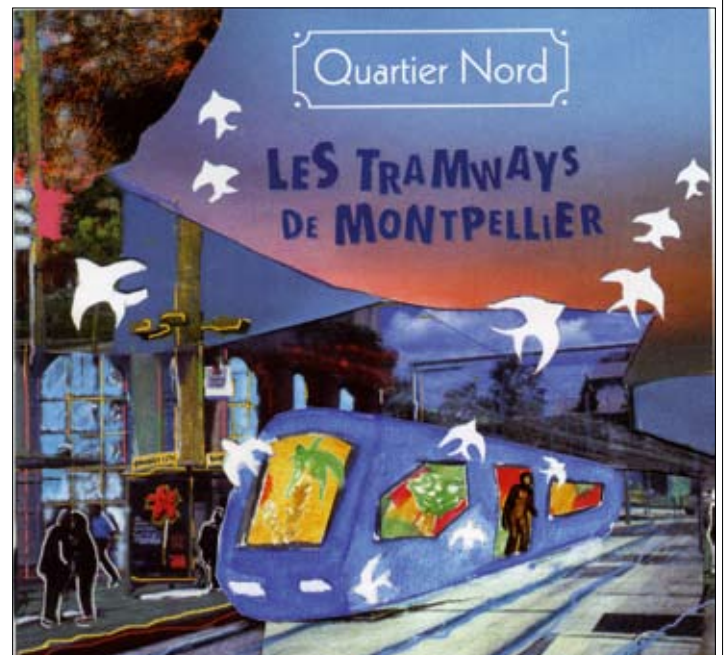
Alain Bruyere, **auteur-compositeur et chanteur du groupe Quartier Nord, Bruxelles**

« UN ÉMERVEILLEMENT »

« Quand je suis sorti de la gare de Montpellier, j'ai découvert la rue Maguelonne, ses palmiers, et puis ce tramway, aussi bleu que le ciel, qui glissait sans bruit sur les rails. Ça m'a touché, et ça m'a inspiré cette ballade, une mélodie simple, et joyeuse. J'ai vraiment flashé sur ce tram, si coloré, si gai, et l'ambiance de la ville piétonnière. J'arrivais de Bruxelles, je partais en vacances dans le Sud de la France, j'étais en correspondance, et tout ceci me paraissait très exotique. En Belgique, nous avons aussi des tramways, certains sont aussi récents que les vôtres, mais ils sont tout gris. À Montpellier, on le regarde, et on s'attend à voir les hirondelles s'envoler, c'est cette ouverture vers le ciel qui m'a frappé. D'ailleurs nous avons gardé cette image pour la pochette du disque ».

- www.quartiernord.com

► La ligne 1 du tramway a inspiré une chanson à Quartier Nord, groupe amateur belge, qui a donné son nom à l'album sorti en mai 2008, « Les tramways de Montpellier ».



brèves

**CHAMPIONNATS
DU MONDE DE HANDBALL**



Après avoir remporté le Tournoi de Bercy avec l'équipe de France de handball, Daouda Karaboué et Michaël Guigou ont été sélectionnés pour les Championnats du Monde en Croatie du 16 janvier au 1^{er} février. Les deux Montpellierains tenteront de relever un défi de taille : réaliser le doublé Jeux Olympiques – Championnats du Monde...

AMÉTYST FAIT ÉCOLE

L'unité de méthanisation Amétyst de Montpellier Agglomération intéresse de nombreuses collectivités. Dernière visite en date : celle d'une délégation d'élus et de techniciens d'Angers Loire Métropole, le mercredi 14 janvier. Menée par Gilles Mahe, Vice-président d'Angers Loire Métropole délégué de la commission Environnement, la délégation a visité l'unité de méthanisation Amétyst, en vue de la future installation d'un même équipement sur son territoire. La délégation a été reçue par Christian Valette, Vice-président de Montpellier Agglomération délégué de la commission Environnement et les services techniques d'Amétyst.

DU NEUF À L'AQUARIUM

Nouveauté à Mare Nostrum : baisse des tarifs pour les scolaires de l'Agglomération de 7 à 5€ et de nouvelles formules d'abonnement très avantageuses pour les passionnés du monde marin qui souhaitent suivre les conférences du mardi et les expositions régulièrement organisées (voir agenda).

Mare Nostrum a rouvert ses portes le 24 janvier dernier après trois semaines de fermeture pour des travaux annuels d'entretien et de rénovation. Les visiteurs peuvent y découvrir 24 nouvelles bornes multimédia interactives, équipées d'écrans tactiles, encore plus ludiques, de nombreuses nouvelles plantes dans la forêt tropicale, et un bassin des manchots agrémenté de jolies algues en forme de ruban, les laminaires.

www.montpellier-agglo.com/mare-nostrum

CULTURE

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

**PLUS DE SERVICES
ET UN PRIX EN BAISSSE**

Tarifs en baisse, ouverture le dimanche, nouveaux horaires, établissement supplémentaire... Le réseau des médiathèques de l'Agglomération se met en quatre en ce début d'année.

Depuis le 18 janvier, les médiathèques d'Agglomération Emile Zola et Federico Fellini sont ouvertes le dimanche et ferment plus tard en semaine (voir encadré). L'attente du public était forte. Familles et étudiants, notamment, plaidaient pour une ouverture plus large des médiathèques du centre-ville. Après avoir mené une vaste étude sur la gestion des temps, Montpellier Agglomération a donc adapté les horaires d'ouverture de ses établissements pour répondre à la demande du public. Cette amplitude horaire permet au plus grand nombre d'accéder à la lecture publique et séduit de nouveaux abonnés. Des horaires d'ouverture spécifiques permettent également d'accueillir des classes, des groupes, d'organiser des formations ou des ateliers. Les nouveaux inscrits peuvent, par exemple, se former à l'utilisation des espaces, des collections et des multiples services qui leur sont proposés dans les 9 médiathèques d'Agglomération, un réseau de lecture publique en perpétuel développement. En effet, en ce début 2009, la médiathèque Aimé Césaire à Castelnau-le-Lez a rejoint le réseau de Montpellier Agglomération et complète l'offre proposée aux abonnés. En attendant l'ouverture en 2010 des deux nouveaux établissements en construction, Jean Giono à Pérols et Albert Camus à Clapiers. ♦





Les médiathèques Zola et Fellini sont désormais ouvertes trente dimanches dans l'année.

**DES TARIFS EN BAISSSE
DANS LES MÉDIATHÈQUES
POUR LUTTER CONTRE LA VIE CHÈRE**

-33%

Dans le cadre de son plan de relance anti-crise, Montpellier Agglomération a réduit, depuis le 15 janvier 2009, les tarifs de son réseau qui rassemble neuf médiathèques réparties dans l'Agglomération.

Prestations	Nouveaux tarifs
Inscription 18 - 25 ans	5€ (au lieu de 7,50€)
Inscription avec le Pass'Agglo 	8€ (au lieu de 13€)
Inscription avec le Pass'Agglo et Passeport Multimédia* 	10€ (au lieu de 15€)
Inscription adulte héraultais	10€ (au lieu de 15€)
Inscription couple	18€ (au lieu de 22€)
Amendes	0,05€ (au lieu de 0,10€)

*Le passeport multimédia donne accès, en plus des médiathèques du réseau de Montpellier Agglomération, à celles de Saint Jean de Védas et de Villeneuve lès Maguelone.

Les nouveaux horaires des médiathèques Zola et Fellini

- **Mardi** : 12h - 19h
- **Samedi** : 10h - 18h30
- **Mercredi** : 10h - 19h
- **Dimanche** (du 1^{er} dimanche d'octobre au dernier dimanche d'avril) : 14h30 - 18h
- **Judi** : 12h - 21h
- **Vendredi** : 12h - 19h

EN SAVOIR PLUS

- <http://mediatheque.montpellier-agglo.com>
- Tél. : 04 67 34 87 00



DOSSIER

OBJECTIF EMPLOI

Dotée de finances saines, Montpellier Agglomération est en mesure d'investir massivement dans de grands chantiers publics, afin de soutenir le secteur du BTP en ces temps de crise. Plus que jamais, l'Agglomération redouble d'efforts pour développer l'économie du territoire et soutenir les entreprises qui créent de la richesse et de l'emploi. En favorisant l'emploi local, en accompagnant les créateurs d'entreprises innovantes, en développant les parcs d'activités économiques : Montpellier Agglomération mène une politique volontariste pour rendre le territoire toujours plus compétitif et attractif, en phase avec le dynamisme de ses entreprises et de ses habitants. Au final, un seul objectif : créer de l'emploi.

SOUTENIR LA CROISSANCE

DES MESURES D'URGENCE

Montpellier Agglomération se mobilise pour relancer la croissance et préserver l'emploi local, en investissant massivement et en accompagnant les entreprises. Explications.



Les grues dans le ciel de l'Agglo ont encore de beaux jours : l'Agglomération construira 5 000 logements par an jusqu'en 2012, dont 1 600 logements sociaux.

Dès les premiers signes de la crise économique, Montpellier Agglomération a pris des mesures d'urgence afin de relancer la croissance. Première arme de ce plan de bataille anti-crise : le soutien au secteur du bâtiment et des travaux publics grâce à l'anticipation de grands chantiers. La réalisation de la ligne 3 du tram-

way, qui commencera avec 6 mois d'avance au second trimestre 2009, représente un marché de 530 M€, qui bénéficiera à près de 400 entreprises. Au final, la ligne 3 devrait générer 3 500 emplois sur trois ans (voir ci-contre) !

Montpellier Agglomération soutient également l'investissement public dans la construction, alors que l'investissement privé patine. Les travaux du MIBI (Montpellier International Business

Incubator), la pépinière d'entreprises internationales sur le parc Eurêka, sont avancés au 4^e trimestre 2009. La construction de logements neufs se poursuit au rythme soutenu de 5 000 par an, dont 1 600 logements sociaux. De nombreux autres équipements (médiathèques, piscines...) sont en projet, Montpellier Agglomération étant, avec la Région Languedoc-Roussillon, les premiers donneurs d'ordres de la région. Enfin, Montpellier Agglomération engage plus tôt que prévu des achats de bus GNV pour le réseau TaM au constructeur français IVECO et de véhicules pour le parc de Montpellier Agglomération à des concessionnaires locaux.

Accompagner les entreprises

En panne de crédit, les PME font face à des difficultés de trésorerie, périlleuses pour leur santé et donc pour l'emploi. Montpellier Agglomération s'est donc engagée à réduire ses délais de paiement de 40 à 30 jours. Des rencontres entre les PME et les représentants de toutes les banques ont récemment été organisées à l'Hôtel d'Agglomération afin de faciliter le crédit aux entreprises. Début mars, Montpellier Agglomération organisera une réunion pour informer les PME des différents dispositifs mis en place pour relancer la croissance. Plus largement, l'Agglomération développera en 2009 des services d'aide à la croissance de ses entreprises, au sein d'un Pack croissance. De quoi les soutenir durant la crise. ♦

3 QUESTIONS À

**José
TEBAR**

Président de la
CAPEB, Confédération
de l'artisanat et des
petites entreprises du
bâtiment.



Les entreprises du bâtiment sont-elles touchées par la crise ?

José Tebar : Le marché de la construction individuelle constitue 70% de notre activité, et il est en forte baisse. Les entreprises souffrent de la

frilosité des banques et des assureurs. Elles recourent moins à l'intérim et à la sous-traitance. Mais je ne veux pas être alarmiste. Nous sortons d'une période d'euphorie, mais il y a encore de l'activité.

L'anticipation de grands chantiers publics peut-elle vous aider ?

Bien sûr ! Sur le chantier de la ligne 3, les artisans du BTP peuvent faire de nombreux travaux annexes, de rénovation des quartiers ou sur les stations... Nous incitons nos entreprises à répondre aux appels d'offres, d'autant que les procédures ont été simplifiées pour favoriser les petites entreprises locales et régionales. Elles peuvent aussi se regrouper. Les marchés publics peuvent

compenser la perte d'activité dans le privé. Les PME du BTP doivent aussi savoir que les collectivités font des efforts sur les délais de paiement, qui sont maintenant à 15 ou 30 jours, ce qu'elles ne savent pas toujours.

Comment voyez-vous l'avenir ?

Dans l'Agglomération, nous ne sommes pas trop mal lotis, car la construction de logements reste soutenue, grâce à la croissance démographique et la volonté politique de l'Agglomération. Je crois aussi beaucoup dans le marché de rénovation énergétique. Nous développons le label Eco-artisan, qui nous permettra de répondre à ces nouveaux besoins.

3 QUESTIONS À

Gilbert PASTOR

Vice-président
de Montpellier
Agglomération délégué
au Développement
Économique et à l'Emploi.



L'économie de l'Agglomération est-elle menacée par la crise ?

Gilbert PASTOR : L'année s'annonce difficile. Nous n'échapperons pas à la crise, et nous en ressentons déjà les effets. Mais nous restons attractifs, avec une forte croissance démographique, de plus de 10% entre 1999 et 2006 d'après le tout dernier recensement de l'INSEE. Cette attractivité a longtemps tiré la croissance, notamment le secteur des services, elle va amortir la crise. Et puis, l'Agglomération de Montpellier est mobilisée, nous jouons à fond notre rôle d'investisseur public. Nous prenons le relais de l'investissement privé, en attendant de meilleurs jours...

«L'Agglomération de Montpellier n'arrête pas de construire. Ce sont des millions d'euros qui sont ainsi injectés dans l'économie locale.»

Quand le bâtiment va, tout va, c'est ça ?

Le secteur du BTP représente plus de 7 000 actifs dans l'Agglomération. Le soutien à ce secteur constitue notre principal levier d'action pour la relance de la croissance et le maintien de l'emploi local. L'Agglomération de Montpellier n'arrête pas de construire, des logements, des piscines, des médiathèques... Et ce sont des millions d'euros qui sont ainsi injectés dans l'économie locale. Nous avons un rôle moteur.

Et pour les entreprises, l'Agglomération de Montpellier est-elle un territoire attractif ?

Les entreprises qui souhaitent s'installer ici disposent d'une large offre foncière et immobilière et d'un accompagnement personnalisé, que nous allons développer à travers des «packs» : le «*pack emploi*», le «*pack croissance*», le «*pack softlanding*» pour les entreprises étrangères... Ainsi, nous continuerons à attirer chez nous de grandes entreprises et à accompagner le développement des plus petites, qui sont un vivier d'emplois extraordinaire. C'est avec les entrepreneurs que nous créons de l'emploi.



Sur la ligne 2, près de 100 000 heures de travail ont été réalisées par un public en insertion.

LIGNE 3 DU TRAMWAY : DU TRAVAIL POUR 3 ANS

Le chantier de la ligne 3 du tramway, qui commencera dès le second trimestre 2009 et durera jusqu'à l'été 2012, est un énorme pourvoyeur d'emplois locaux, avec près de 3 500 emplois directs à la clé. Au total, une cinquantaine de gros marchés publics sera lancée pour cette ligne longue de 22,4 km. Les lots seront découpés de façon à permettre aux entreprises locales et régionales d'y répondre plus facilement. D'ores et déjà, Montpellier Agglomération favorise le recours à l'emploi local au sein d'une équipe emploi-tramway regroupant de nombreux partenaires*. Cette équipe organise le recrutement de personnes en difficultés d'insertion, qui doivent représenter 5 à 10% des personnes employées sur la ligne 3 du tramway. Montpellier Agglomération a, en effet, inclus cette clause sociale dans ses appels d'offres, afin que l'emploi créé sur ce grand chantier public bénéficie à tous, y compris aux plus précaires. ♦

* Pôle Emploi, Fédération des Travaux Publics, Fédération du Bâtiment, CAPEB, Mission des Jeunes de l'Agglomération de Montpellier, Conseil Général, Groupement d'Employeurs de Personnes en Insertion (GEIQ -BTP), entreprises d'insertion et agences de travail temporaire d'insertion...

C'EST BON POUR LE POUVOIR D'ACHAT...

■ La baisse des tarifs dans les médiathèques : pour permettre à tous de bénéficier des services offerts par les médiathèques en cette période difficile, l'Agglomération a décidé de baisser les tarifs annuels d'abonnement au réseau, qui passent respectivement à 8€ au lieu de 13€ (carte Pass'Agglo) et à 10€ au lieu de 15€ (tarif normal).

■ La baisse des tarifs à l'aquarium Mare Nostrum : l'entrée pour les scolaires est passée de 7 à 5€ au 1^{er} janvier dernier.

Des abonnements annuels très avantageux sont également créés pour les scolaires (12,5€/an) et les passionnés (33€/an carte Pass'Agglo).

■ Le développement des tarifs Pass'Agglo : Montpellier Agglomération multiplie les partenariats afin d'offrir un maximum de tarifs préférentiels aux titulaires du Pass'Agglo. Le cinéma CGR de Lattes propose ainsi des réductions de 2€ sur chaque entrée, Acrochats à Odysseum une réduction de 10%...

CHIFFRE

3 500 EMPLOIS

C'est le nombre d'emplois attendus sur le chantier de la ligne 3 du tramway, autant que sur la ligne 2.

DES EMPLOIS POUR TOUS

FAVORISER L'EMPLOI LOCAL

L'Agglomération de Montpellier accueille 2 100 entreprises dans ses parcs d'activités et se mobilise pour les aider à recruter localement.



Christian Denimal, directeur délégué de l'ANPE Montpellier, **Tatiana Capuozzi-Boualam**, Vice-présidente de Montpellier Agglomération déléguée à l'Insertion, **Jean-Pierre Moure**, 1^{er} Vice-président de Montpellier Agglomération, et **Gérard Mutelet**, directeur régional de l'ANPE Languedoc-Roussillon.

Au cœur des informations concernant les projets des 2 100 entreprises installées sur ses 18 parcs d'activités, Montpellier Agglomération a signé une convention avec le Pôle Emploi (ex ANPE), afin de favoriser l'emploi local. L'Agglomération fournit aux entreprises qui souhaitent s'implanter dans un des parcs d'activités de l'Agglomération,

un état du marché de l'emploi. En cas de recrutement massif, elle peut mettre en place des formations afin de faire correspondre l'offre et la demande, comme cela a déjà été fait pour l'implantation de l'agence de tourisme BCD Travel en 2007.

Il faut savoir que certaines entreprises ont toujours des difficultés à recruter, sur des métiers dits « *en tension* », où l'offre est supérieure à la demande. C'est le cas des

informaticiens, d'ouvriers qualifiés du BTP et de certains profils de commerciaux...

Cette convention préfigure un dispositif plus large, le Pack Emploi, qui comprendra toute une panoplie de services à la disposition des entreprises souhaitant recruter sur l'Agglomération de Montpellier. L'objectif est clair : ne jamais laisser une entreprise abandonner un projet de recrutement, quand le besoin existe. ♦

LES RENCONTRES POUR L'EMPLOI



Depuis 2003, Montpellier Agglomération organise des « *Rencontres pour l'emploi* », deux fois par an, avec les communes de l'Agglomération. Cette manifestation, qui accueille 1 200 à 2 000 visiteurs en une journée, permet aux chercheurs d'emploi de rencontrer directement les employeurs sur les stands des entreprises. Lors des deux dernières éditions, à Clapiers et Juvignac, près d'une centaine d'entreprises ont présenté près de 1 000 offres, dont la moitié d'offres locales.

CYBERBASE

CRÉER SON ENTREPRISE : DE L'ENVIE À L'IDÉE

La Cyberbase de Montpellier Agglomération propose un nouvel outil d'aide à la création d'entreprises, le logiciel BALISE. Installé sur les 10 ordinateurs en libre-service à la Cyberbase, il permet de trouver l'idée qui fera mouche. Le principe est simple : vous êtes motivé pour créer votre activité, mais vous n'avez qu'une vague idée de projet. « *Animer la vie locale* », « *Préserver l'environnement* », « *Exploiter un talent* » : à travers différents types de motivations, BALISE vous guide vers des exemples réussis de création d'entreprises. Ecrivain public, service de livraison à vélo, bar à plantes : les idées qui ont marché sont détaillées dans plus de 700 fiches ou vidéos d'entrepreneurs, dont certains acceptent également d'être contactés, constituant ainsi un réseau social très utile. Cet outil inédit vient compléter efficacement les

dispositifs d'aide à la création d'entreprises de Montpellier Agglomération. Le logiciel BALISE et tous les services de la Cyberbase (ordinateurs, accès internet) sont accessibles gratuitement aux inscrits. L'inscription se fait sur rendez-vous.

INFORMATIONS PRATIQUES :

275, rue Léon Blum, Montpellier

Tél. : 04 67 99 61 37

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Tramway : ligne 1 (station Léon Blum

et ligne 2 (station Place de l'Europe)

Parking Europa

www.creer-une-entreprise.com

www.cyberbase-montpellier.com



PARC 2000 - MOSSON - CELLENEUVE

DE L'EMPLOI DANS LES QUARTIERS

À la Mosson, le Parc 2000 de Montpellier Agglomération accueille des entreprises qui embauchent dans les quartiers, en échange d'exonérations. Et ça marche !



Hussein, 43 ans, a trouvé un emploi à Budget Télécom sur le Parc 2000 grâce au dispositif de Zone Franche Urbaine.

Tous les matins, Hussein Farah, 43 ans, quitte son appartement du Petit Bard pour prendre son poste à Budget Télécom, entreprise de téléphonie low-cost installée à la Mosson, sur le Parc 2000. Agent administratif, il gère les dossiers clients et la facturation. Après 3 mois en CDD, il a été embauché en juillet dernier en CDI. Une embauche qui tombait à pic pour ce père de 5 enfants, au chômage depuis trop longtemps. « J'ai fait des études supérieures de statistiques, en Côte d'Ivoire

et aux USA, mais mes diplômes ne sont pas reconnus », explique-t-il, « et mon nom étranger ne m'a pas aidé ». C'est grâce à l'association FACE Hérault, qui anime un club d'entreprises sur Parc 2000 avec le soutien de Montpellier Agglomération, qu'il a pu décrocher son entretien à Budget Télécom. « On ne m'a pas jugé sur ma couleur ou sur mon nom, mais sur mes capacités et ma motivation ».

Très engagé dans la lutte contre la discrimination à l'emploi, le fondateur et directeur général de Budget Télécom, Khaled Zouray, a toujours embauché dans les quartiers. Partie de deux salariés en 1999, son entreprise fait travailler aujourd'hui 60 personnes. « Les quartiers dits « sensibles » représentent un bassin d'emplois important », explique Luc Terral, directeur général adjoint de Budget Télécom. « C'est un vivier de gens réellement motivés pour travailler ».

30% des employés recrutés dans les quartiers

Le D^r Lise Agopian, fondatrice et PDG de Biophiderm, emploie une dizaine de personnes dans son entreprise de tests pour la cosmétologie. Elle aussi a recruté via des associations de quartier. « Pour certains profils, ça ne pose pas de problème, alors nous le faisons volontiers ».

Les entreprises y trouvent d'autant plus leur intérêt que ces embauches leur ouvrent droit à des exonérations fiscales et sociales. Pour en bénéficier, 30% des employés doivent être recrutés dans les quartiers classés en Zone Urbaine Sensible*. Le dispositif s'applique à toutes les entreprises actuellement installées sur le Parc 2000 en Zone Franche Urbaine (ZFU) : 245 aujourd'hui, 400 d'ici 2010, grâce à l'extension de 11 hectares lancée par Montpellier Agglomération. ♦

* Mosson, Cévennes, Cité Gely/Figuerolles, Petit Bard, Pergola, Pas du Loup, Val de Croze, Paul Valéry.



Le D^r Lise Agopian (à droite), directrice de Biophiderm, embauche dans les quartiers.

3 QUESTIONS À

**Tatiana
CAPUOZZI-
BOUALAM**

Vice-Présidente
de Montpellier
Agglomération déléguée
à l'Insertion par
l'Économique.



Quel regard portez-vous sur la crise économique actuelle ?

Tatiana Capuozzi-Boualam : Le chômage touche d'abord les plus vulnérables, ceux qui ont des contrats précaires ou des temps partiels,

ceux qui n'ont pas d'emploi. Les temps sont difficiles, et nous devons être solidaires. Nous redoublons d'efforts pour favoriser l'emploi et l'insertion professionnelle.

Dans quelle mesure l'Agglomération agit-elle pour l'insertion ?

Depuis longtemps déjà, l'Agglomération forme des personnes en difficulté sur des chantiers d'insertion et d'utilité sociale. Ces personnes peuvent ensuite travailler sur des chantiers de l'Agglomération, grâce à une clause sociale qui demande aux entreprises d'embaucher 5% de personnes en insertion. Parc 2000, dans le quartier de la Mosson à

Montpellier, permet également de favoriser l'embauche dans les quartiers, grâce à un système d'exonérations pour les entreprises qui s'y installent. De cette façon, on réduit la discrimination à l'embauche pour les gens issus de ces quartiers.

Aujourd'hui, personne ne se sent à l'abri du chômage...

C'est vrai ! Montpellier Agglomération travaille pour l'emploi de tous à travers les Rencontres pour l'Emploi et en développant les services aux entreprises qui souhaitent s'y implanter, quels que soient les profils recherchés. Nous nous occupons aussi bien des ouvriers que des cadres.

INNOVATION

LE BIC, INCUBATEUR DE TALENTS

Dans les pépinières de Montpellier Agglomération poussent de jeunes entreprises appelées à un bel avenir. Le Business Innovation Centre (BIC) a permis la création de 3 700 emplois qualifiés.



L'atrium central du futur MIBI, lieu d'échanges et de rencontres pour les entreprises tournées vers l'international.

Depuis 20 ans, l'incubateur de Montpellier Agglomération, le Business Innovation Centre (BIC) a accompagné la création de plus de 420 entreprises innovantes, représentant plus de 3 700 emplois qualifiés dans les

secteurs des nouvelles technologies. « *Le BIC tient ses objectifs* », se réjouit Gilbert Pastor, Vice-président de Montpellier Agglomération délégué au Développement Économique et à l'Emploi. « *99,8% des entreprises qui passent par l'incubateur s'installent ensuite sur l'Agglomération. Et 80% de ses*

entreprises ont un taux de survie à 3 ans, largement supérieur à la moyenne nationale ! »

Quelques exemples à l'appui : Néotic, leader des systèmes d'informations agronomiques, emploie aujourd'hui 40 personnes sur le Parc du Millénaire. Techsia, qui s'est imposé dans les logiciels d'interprétation de mesures de forages, fait travailler 45 personnes sur le parc Euroméditerranéen. Awox s'est installé sur la ZAC du Millénaire à Montpellier : cette entre-

prise, avec son logiciel pour plateformes embarquées, emploie 22 personnes. De belles réussites qui font aujourd'hui du BIC une référence internationale. Déjà titulaire d'un Award décerné par le réseau mondial des incubateurs, le BIC est depuis 2008 le premier incubateur français labellisé « *Softlandings* »,

un label qui reconnaît sa compétence en matière d'accompagnement d'entreprises internationales.

L'ouverture internationale

Ces jeunes entreprises basées sur la matière grise sont extrêmement spécialisées et visent un marché mondial. Montpellier Agglomération les aide à prospecter partout dans le monde, grâce à des missions

d'affaires organisées dans le cadre d'accords passés avec des incubateurs aux États-Unis, en Chine, en

Italie... Bientôt, la future pépinière internationale, le Montpellier International Business Incubator (MIBI), construite d'ici fin 2010 à côté de Cap Omega, pourra accueillir une vingtaine d'entreprises étrangères ainsi que des entreprises françaises faisant plus de 30% de leur chiffre d'affaires à l'export. ♦

« 80% des entreprises du BIC ont un taux de survie à 3 ans, largement supérieur à la moyenne nationale ! »

LUCKY LUKE SUR IPOD LE SUCCÈS D'AQUAFADAS

Avec son Lucky Luke numérisé sur iPhone et iPod, téléchargeable sur iTunes, Aquafadas a franchi une nouvelle étape. Une première mondiale qui vient couronner deux années de progression continue pour cette jeune entreprise hébergée à Cap Omega, la pépinière des jeunes pousses du secteur des nouvelles technologies de Montpellier Agglomération. À la tête de cette entreprise en pleine croissance, qui emploie une vingtaine de personnes, Claudia Zimmer et Matthieu Kopp. « *Nous qui venions de Grande-Bretagne, nous avons été agréablement surpris de l'accompagnement mis en place à Montpellier à toutes les étapes de la création* », explique Claudia Zimmer. Ils ont choisi Montpellier en

2006 pour y créer leur société, accompagnée par le Business Innovation Centre (BIC), l'incubateur de Montpellier Agglomération. « *On est certes venus parce qu'il y avait le soleil, mais on a senti qu'il y avait une véritable volonté politique d'accompagner le développement des entreprises.* » Aquafadas, dont l'activité est à 86% réalisée à l'international, a récemment participé à une mission aux États-Unis organisée par Montpellier Agglomération, « *pour évaluer l'intérêt d'y créer une filiale* ».



Le dernier album de Lucky Luke, « *L'Homme de Washington* », sort en même temps en librairie et sur iPhone.



Claudia Zimmer, fondatrice et directrice d'Aquafadas.

LES ARTISANS INNOVENT AUSSI

Avec 7 000 entreprises sur l'Agglomération, l'Artisanat représente près d'un tiers des entreprises, et 16 % des actifs. Un secteur qui représente un fort gisement d'emplois nouveaux.

© Nasser Zebidour, CMA34



L'Artisanat : des métiers de tradition qui s'ouvrent à l'innovation.



Le prochain grand chantier des artisans du bâtiment de l'Hérault sera celui de la rénovation énergétique des bâtiments » : José

Tébar, président de la CAPEB, est fermement décidé à engager ses adhérents sur la voie de l'avenir, celle des énergies nouvelles et des matériaux durables. Avec Montpellier

Agglomération, il développe ainsi le label Eco-artisan.

« L'innovation n'est pas réservée aux secteurs high-tech », renchérit Gabrielle Deloncle, Vice-présidente de Montpellier Agglomération déléguée à l'artisanat, « les artisans sont aussi, bien souvent, des inventeurs ». Gabrielle Deloncle remettra en mars prochain le prix Artinov'arts dans la catégorie « Innovation technologie » dans le

cadre de la Semaine de l'Artisanat. L'innovation et le développement durable font partie des axes stratégiques de la Convention pour le développement de l'Artisanat signée par Montpellier Agglomération avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault, élargie en 2009 à la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) et à la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail de l'Hérault (CGAD). Montpellier Agglomération soutient par ailleurs ce secteur en aménageant des zones d'activités adaptées à l'artisanat.

Le succès des villages d'entreprises

Les artisans, souvent à la tête de Très Petites Entreprises (TPE) ou de Petites et Moyennes Entreprises (PME), ont des besoins spécifiques. Aussi, Montpellier Agglomération développe pour eux des Villages d'Entreprises Artisanales et de Services (VEAS). Ceux de

Cournonsec (Hannibal) et de Parc 2000 étant pleins, l'Agglomération s'est associée à la Région Languedoc-Roussillon pour en créer un troisième, sur le parc Via Domitia, à Castries. La 1^{ère} pierre a été posée le 14 janvier par le Président d'Agglomération et de Région Georges Frêche (voir page 7) ♦



Le Village d'Entreprises Artisanales et de Services (VEAS) Hannibal de Cournonsec est occupé à 100%.

DEVELOPPEMENT DURABLE CAP ALPHA, PÉPINIÈRE VERTE

La pépinière Cap Alpha de Montpellier Agglomération, qui héberge actuellement une vingtaine d'entreprises à Clapiers, sera transformée en pépinière Green-Tech, dédiée aux entreprises des « technologies vertes », un secteur plein d'avenir. Nouveaux laboratoires, services mutualisés, création d'un atrium central et aménagements paysagers, installation de panneaux solaires photovoltaïques : le bâtiment sera économe en énergie et respectueux de l'environnement. Trois architectes ont été retenus pour le concours de maîtrise d'œuvre. Ils préparent actuellement leurs projets. Les travaux commenceront début 2010.

VITICULTURE UNE PÉPINIÈRE À SUPAGRO

Filtration, analyse chimique des arômes, garanties de qualité, modèles de gestion des sols... Les entreprises innovantes de la filière viticole regorgent d'idées et de ressources pouvant intéresser les viticulteurs locaux, comme ceux du monde entier. Entre les vigneron de l'Agglomération et les chercheurs, Montpellier Agglomération joue les « entremetteurs » en organisant des rencontres. Montpellier Agglomération investit par ailleurs 430 000€ dans la création d'une pépinière viticole à SupAgro en 2008 et 2009, dans le cadre d'une convention signée entre son incubateur, le Business Innovation Centre et SupAgro-INRA.

CRÉATION D'ENTREPRISES DEUX NOUVELLES BORNES INTERACTIVES DANS LES ÉCOLES D'INGÉNIEURS

Entreprenez ! C'est l'appel lancé par Montpellier Agglomération aux futurs diplômés de l'enseignement supérieur. Deux nouvelles bornes interactives de sensibilisation à la création d'entreprises ont été récemment installées à Polytech et SupAgro, ce qui porte à six le nombre de bornes dans les facultés et écoles supérieures de Montpellier. Ces bornes permettent aux visiteurs de mieux connaître les aides de Montpellier Agglomération aux jeunes entreprises innovantes. Depuis octobre 2007, plus de 5 000 visiteurs les ont fréquentées.

PARCS D'ACTIVITÉS

COMMENT L'AGGLOMÉRATION ATTIRE LES ENTREPRISES

Montpellier Agglomération affiche haut et fort son ambition économique : devenir la métropole la plus attractive en France et en Europe ! Elle est en bonne voie.

En 2008, Montpellier Agglomération a commercialisé 28 hectares de terrain sur ses 18 parcs d'activités économiques, contre une moyenne de 10 hectares ces dix dernières années. Près de 500 entreprises ont cherché à y acheter, dont une centaine s'y sont installées ou y ont transféré leurs locaux. Un bon résultat, compte tenu d'une conjoncture maussade en fin d'année, qui témoigne à la fois de l'attractivité du territoire et du dynamisme de ses habitants.

Des créations d'entreprises records

Championne de la création d'entreprises, avec près de 30 000 emplois créés entre 1999 et 2006 (+ 18,5 %, record national - magazine l'Express - juin 2008), l'Agglomération de Montpellier est en effet appréciée des entrepreneurs, et pas seulement pour son ensoleillement ! Bien desservis par les transports (tramway, autoroute, aéroport), les parcs d'activités et les programmes d'immobilier d'entreprises de Montpellier Agglomération offrent des terrains et des bureaux à de bons rapports qualité/prix. L'Agglomération veille par ailleurs à limiter la pression fiscale sur les entreprises, qui sont très sensibles au taux de taxe professionnelle (TP). En 2009, la TP n'augmente que de 0,4 %, ce qui reste très inférieur à l'inflation ! ♦

Parc Euromédecine (Montpellier/Grabels)

2 500 nouveaux emplois attendus, sur une extension de 60 hectares, avec la construction de deux nouveaux hôtels d'entreprises sur 14 000 m², près de Cap Omega et Cap Delta.



Parc Marcel Dassault (Saint Jean de Védas)

700 nouveaux emplois attendus sur une extension de 23 hectares.

Parc 2000 (Montpellier La Mosson)

1 200 nouveaux emplois attendus, sur une extension de 9 hectares qui doublera la surface du parc. Il accueillera également la Pépinière d'entreprise de l'économie sociale de la Région-Languedoc-Roussillon, une première nationale.



GENAPI S'INSTALLE SUR LE PARC D'ACTIVITÉS DE L'AÉROPORT

Près de 140 personnes travaillent au siège social de GenApi, installé depuis le mois de novembre dans ses nouveaux locaux sur le parc d'activités de l'Aéroport. « *Nous avons été séduits par son architecture de qualité et son excellent emplacement* », explique Philippe Rivière, PDG de GenApi. « *Il est proche de l'autoroute A9, de l'aéroport, du tramway et de la future gare TGV. Et puis nous ne sommes pas loin de la mer, nous pouvons rapidement y emmener les clients pour déjeuner* ». GenApi, éditeur de logiciels pour les notaires, a investi 5 M€ dans ses nouveaux locaux, équipés de panneaux solaires photovoltaïques. Elle est une des plus importantes entreprises du Parc de l'Aéroport, actuellement occupé à 90% par 130 entreprises représentant près de 600 emplois.



Jean-Luc Boixel, Directeur Général de GenApi, **Georges Frêche**, Président de l'Agglomération et **Philippe Rivière**, Président Directeur Général de GenApi lors de l'inauguration du siège de l'entreprise sur le parc de l'Aéroport, le 26 novembre dernier.

PARCS D'ACTIVITÉS : LES PROJETS EN 2009

Parc Garosud (Montpellier / Saint Jean de Védas)

800 nouveaux emplois attendus, sur une extension de 16 hectares.



Parc Eurêka (Montpellier/Castelnau-le-Lez)

1 500 nouveaux emplois attendus, grâce à une extension du parc sur 26 hectares, qui accueillera le Montpellier International Business Incubator (MIBI), la pépinière internationale, sur 3 500 m², et le Pôle de Services, sur 9 200 m² dès la fin 2010.



LE CHIFFRE

26 500 emplois

DANS LES 2 100 ENTREPRISES INSTALLÉES SUR LES 18 PARCS D'ACTIVITÉS DE L'AGGLOMÉRATION

INTERNET BIENTÔT LE TRÈS HAUT DÉBIT

Les entreprises du parc Eurêka pourront se connecter dès le 31 mars au réseau de fibre optique offrant un accès Très Haut Débit à internet. Le parc Euromédecine de Montpellier/Grabels et le parc de l'Aéroport à Pérols seront également reliés dans les prochains mois. À terme, l'ensemble des parcs d'activités de Montpellier Agglomération aura accès au réseau de fibre optique Num'Hérault du Conseil Général. Très attendu par les entreprises, en particulier celles du secteur des nouvelles technologies, le Très Haut Débit constitue un argument de plus pour attirer les entreprises à Montpellier.

ODYSSEUM PRÈS DE 3 000 EMPLOIS AVEC LE NOUVEAU CENTRE COMMERCIAL

L'ouverture du nouveau centre commercial, à la rentrée 2009, devrait porter à près de 3 000 le nombre d'emplois sur le complexe ludique et de loisirs d'Odysseum qui compte déjà 800 emplois dans les équipements de loisirs (cinémas, restaurants...). Les nouveaux recrutements seront faits par l'enseigne Géant Casino, la douzaine de moyennes surfaces attendues sur le site, ainsi que les commerces de la galerie marchande.

SERVICES AUX SALARIÉS DES PARCS NOUVELLE GÉNÉRATION

Montpellier Agglomération organise régulièrement des réunions avec les chefs d'entreprises et les salariés des parcs d'activités, les «*Atout parcs*», pour mieux connaître leurs attentes en terme de services et de transports. Sur les parcs Eurêka, Millénaire et Mermoz, où travaillent 6 000 salariés, cette démarche a abouti notamment à la mise en place d'une nouvelle ligne de bus et à l'édition d'une plaquette d'information sur les services disponibles dans le quartier. Les prochaines réunions Atout parcs seront organisées à Parc 2000.

VIVE LES CHATS, VIVE LES CHIENS : LES ANIMAUX AURONT UN TOIT PROTECTEUR

Montpellier Agglomération vient de lancer les travaux d'un nouvel équipement sur la commune de Villeneuve-lès-Maguelone, pour l'accueil des animaux errants et divagants. Ces locaux comprendront une fourrière et un refuge animalier.

Situés sur la commune de Villeneuve-lès-Maguelone, la fourrière et le refuge animalier de Montpellier Agglomération se construisent sur un terrain de 1,82 hectare au sud de la RD 185, en pleine garrigue, loin des habitations. Ces nouveaux locaux permettront l'accueil de 400 animaux, dont 100 pour la partie fourrière et 300 pour le refuge, avec une possibilité d'agrandissement grâce à une importante réserve foncière.

La conception et l'implantation des bâtiments et équipements permettront de répondre aux contraintes imposées par la réglementation en vigueur et de séparer physiquement et administrativement la fourrière et le refuge.

Cet équipement pourra bénéficier à d'autres communes que celles de l'Agglomération de Montpellier comme Mauguio, Palavas les Flots, la Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau, la Communauté de Communes Nord du Bassin de Thau... ♦



Des box plus confortables pour les chiens et les chats.

Situé en pleine garrigue, le nouveau refuge-fourrière n'occasionne pas de nuisance.



AVIS FAVORABLE DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA NATURE, DES PAYSAGES ET DES SITES

Lors de la demande d'instruction du permis de construire (déposée en juin 2007), les services de l'Etat ont demandé plusieurs modifications pour améliorer l'insertion des installations dans leur environnement. Ces demandes ont été prises en compte et le programme a été modifié. La demande de

permis de construire a été examinée le 28 octobre dernier par la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS). Celle-ci a rendu un avis favorable au projet et a salué la qualité de l'insertion paysagère du projet architectural de Montpellier Agglomération, confié au cabinet Imagine, ainsi que la prise en compte de la protection de l'environnement. En effet, le bâtiment sera équipé de 2800 m² de panneaux solaires photovoltaïques, permettant de produire l'équivalent de la consommation d'électricité d'une centaine de foyers, qui sera revendu à EDF.

Intervenants

- Maître d'ouvrage : Montpellier Agglomération
- Maître d'ouvrage délégué : Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération de Montpellier (OPH-ACM)
- Maître d'œuvre : cabinet d'architecte IMAGINE

Calendrier

- Démarrage des travaux : janvier 2009
- Livraison : septembre 2009

CHIFFRE

5,1
MILLIONS D'EUROS HT

(comprenant 2 M€ pour la pose des panneaux solaires photovoltaïques, compensés par les recettes de vente d'électricité à EDF)

3 QUESTIONS À

DANIÈLE ANTOINE-SANTONJA

Vice-présidente de la Communauté d'Agglomération de Montpellier

Présidente déléguée de la commission Protection des animaux, Fourrière animale



Quels sont les avantages de cette nouvelle fourrière / refuge ?

Danièle Antoine-Santonja : Tout d'abord, et j'y suis très attachée, la condition animale sera respectée. Les animaux, comme les humains ont besoin de nature à Villeneuve lès Maguelonne, en pleine garrigue, ils auront de l'espace pour se délasser. Ils ne gêneront personne car les bâtiments sont loin des habitations. Il était très important de construire ce nouveau refuge - fourrière pour qu'il ne soit plus comme l'ancien situé en zone inondable. Cette nouvelle structure d'Agglomération permettra d'accueillir près de 400 animaux plus qu'à Maurin et dans de bonnes conditions pour les chiens et les chats, mais aussi pour le personnel et les bénévoles qui s'en occupent.

Une telle réalisation coûte beaucoup d'argent ?

C'est vrai que le budget est élevé puisqu'il atteint 5,1 millions d'euros. Mais il faut savoir qu'un tel établissement concerne non seulement les communes de l'Agglomération, mais aussi des communes extérieures comme celles de la Communauté d'Agglomération du bassin de Thau, de la Communauté de Communes du Nord du bassin de Thau ou encore Palavas et Mauguio qui ont demandé à bénéficier du nouvel équipement. De ce fait, elles participeront au prorata de leur nombre de population à ce service. Je voudrais aussi souligner que 2 millions sur le financement sont consacrés à l'investissement de panneaux solaires photovoltaïques pour lequel nous devrions bénéficier de subventions.

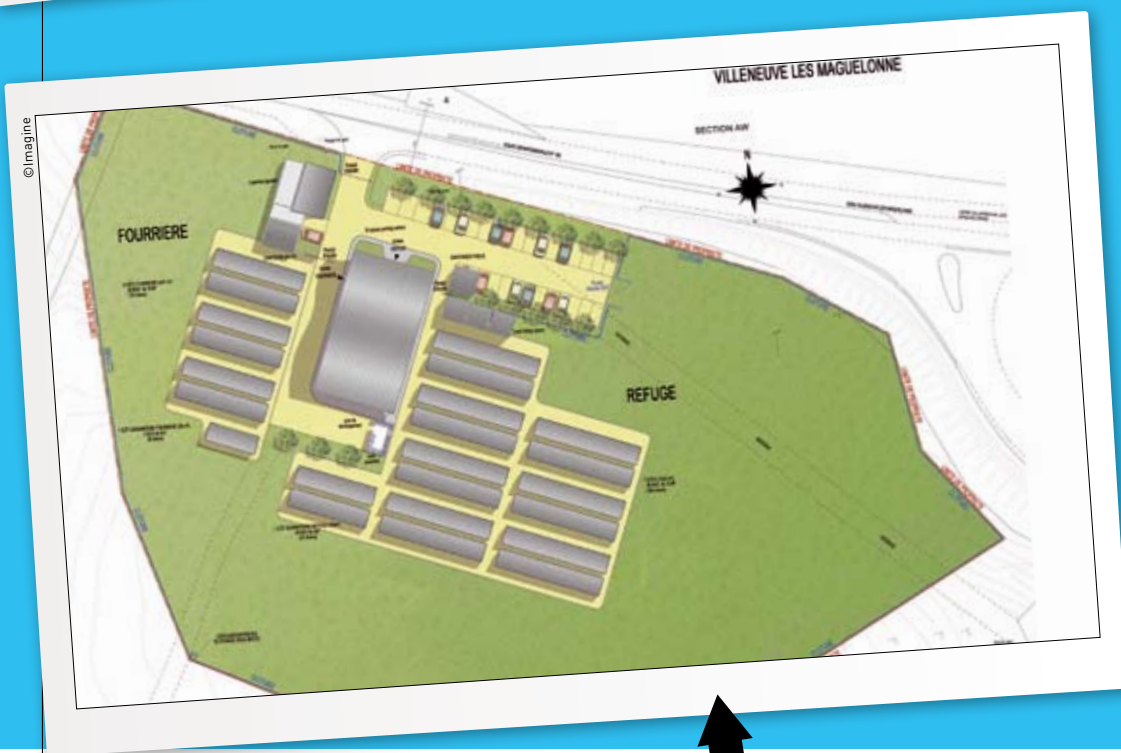
Pourquoi faire ce choix écologique ?

Nous devons être logiques avec nous-même dans l'Agglomération de Montpellier. Nous préconisons depuis des années une politique de développement durable et nous nous sommes engagés à ce que tous les nouveaux équipements que nous construisons bénéficient des avancées technologiques permettant d'économiser l'énergie. Aussi, le nouveau refuge - fourrière sera équipé sur le toit de panneaux photovoltaïques. L'énergie produite sera revendue à EDF.



Deux hectares pour les animaux

Le projet comprend sur 2 hectares, une aire de stationnement (31 places) située à l'entrée du site, un parc d'ébats pour les animaux de 1 hectare, des locaux administratifs, une zone de service (accueil des visiteurs, locaux vétérinaires, unité de quarantaine, maison du gardien...), une zone fourrière et une zone refuge.



Deux entités séparées au sein d'un même bâtiment

Le bâtiment administratif, entièrement couvert d'une aile de métal, est scindé en deux zones. Avec d'un côté, 132 m² pour la fourrière (locaux administratifs, locaux vétérinaires et infirmerie, locaux personnels et techniques) et de l'autre, 218 m² pour le refuge (locaux administratifs, locaux vétérinaires et infirmerie, locaux personnels et techniques).

La fourrière a une capacité d'accueil de 78 chiens et 30 chats (529 m²) et le refuge de 216 chiens et 70 chats (1 414 m²). Une coursive centrale sépare les différents box orientés les uns vers les autres pour éviter les nuisances sonores. Chaque box de 5 à 10 m² comprend une partie extérieure et une niche pour la nuit. Un forage sur site permettra le lavage de ces box pour un moindre coût.

Ça s'est passé à...

PÉROLS

BAIN DE NOËL



Le 21 décembre dernier, alors que les touristes ont depuis longtemps déserté la plage des Roquilles, un groupe courageux et téméraire de 143 baigneurs s'est jeté à l'eau pour le 15^e Bain de Noël. Organisée par la municipalité et l'association pérolienne APERVIE, au profit des Restos du Cœur, cette manifestation a permis de récolter 3 348 euros remis par Christian Valette, maire de Pérols à l'association de Coluche.

PRADES LE LEZ

CONCERT DE PERCUSSIONS



Le 9 janvier, la commune de Prades le Lez recevait les élèves des classes de percussion des conservatoires de Lyon et de Montpellier Agglomération. Marimba, steel-drum, block chinois, jeu de cloches tubulaires, cencerros, vibraphone... Une trentaine de jeunes artistes, âgés de 14 à 24 ans, ont interprété *Festin*, composée en 1999 par Yan Maresz et des œuvres plus jazz, rock et blues avec *Zappastrée* de Franck Zappa et le *Medley* de Pat Metheny.

GRABELS

MANIFESTATION

Chapeau les femmes !

Samedi 7 mars, veille de la journée nationale des femmes, la municipalité de Grabels et le Centre socioculturel Gutenberg organisent la journée « *Chapeau les Femmes* » de 10h à 21h à la salle polyvalente et d'autres lieux de la commune. Ce jour-là, chaque femme est invitée à porter un chapeau. Elles seront toutes mises à l'honneur, célébrées, chouchoutées, choyées... Des stands d'artisans créateurs proposeront des vêtements, des parures, des bijoux et des chapeaux. Le matin, initiation à la sophrologie et à l'haptonomie, la science de l'affectivité, auprès des professionnels invités. Mais aussi, des défilés de mode, des ateliers de coiffure, de maquillage, de détente et relaxation. En fin de journée, parade des chapeaux et spectacle de tango argentin. Boissons et restauration seront servies sous une guinguette.



Et aussi...
CHANSON FRANÇAISE :
Le 6 février, à 20h30,
Yves Daunès en concert
à la salle d'expositions de la Gerbe.
► <http://yves.daunes.9online.fr/>
► Entrée libre.

CASTRIES

SPORT

Cross familial



Après le succès de la première édition du cross familial, le Centre Socioculturel Municipal de Castries invite les familles à venir courir au domaine de Fondespierre, **le dimanche 1^{er} mars**. Dans une ambiance conviviale et sportive, ce cross permet de découvrir un cadre magnifique, en plein cœur de la garrigue. Réveil musculaire prévu à 9h30. Au menu des sportifs, plusieurs types de courses : individuelles par tranches d'âges, relais avec plusieurs membres d'une même famille, mais aussi des courses plus originales les unes que les autres comme en avant-arrière, attachées, main dans la main...

- Inscriptions avant le vendredi 21 février
- Tél. : 04 67 16 24 42.
- animations@castries.fr

SAINT GEORGES D'ORQUES

VITICULTURE

Rencontre entre le Piémont et Saint Georges



- Réservation pour la soirée avant fin février.
- Tél. : 04 67 75 45 03
- Tarif : 35€
- www.asso-œno-culture.fr

L'Association œno-culturelle Saint Georges organise « *Le Piémont à la rencontre du Dragon* », première journée d'échange international œno-culturel entre des viticulteurs italiens du Piémont, ceux de l'appellation Saint Georges d'Orques, ainsi que des restaurateurs, cavistes, et professionnels de la filière viti-vinicole. Cette journée proposera au grand public (sur réservation) **le 21 mars à 19h** en l'église de Saint Georges, un concert de Bel Canto interprété par Xavier Mauconduit, jeune ténor, lauréat du conservatoire national de Paris, accompagné du Montpelliérain Gilles Nicolas, pianiste, chef de chœur et accompagnateur de la maîtrise de l'Opéra de Paris. À l'issue de ce concert, une dégustation des vins du Piémont et de l'appellation Saint Georges d'Orques sera organisée au Centre Communal des Rencontres, autour d'un cocktail-dinatoire sur le thème des gastronomies italienne et languedocienne.

AGGLOMÉRATION

CULTURE

Les animations du Conservatoire de Montpellier Agglomération **GRATUIT**

Le Conservatoire à Rayonnement Régional de Montpellier Agglomération organise, des concerts, des classes et des conférences dans l'Agglomération. Toutes ces manifestations sont libres et gratuites dans la limite des places disponibles.

PROGRAMME DU MOIS

À MONTPELLIER

- Vendredi 6 février, à 18h / Candolle - Salle 37
Conférence Jacques Bouet, l'ethnomusicologie face aux pratiques musicales Aborigènes.
- Jeudi 26 février, à 10h, 13h, 14h30 et à 19h / Chapelle Haute - Candolle
Classe de maître de Jean-Noël Catrice.
Jean-Noël Catrice, flûtiste, animera une classe de maître sur l'interprétation baroque.
- Jeudi 26 février, à 19h30 / Chapelle Haute - Candolle
Concert de Jean-Pierre Robert, contrebassiste.
- Samedi 28 février, à 9h, 12h30, 14h et à 17h / Chapelle Haute - Candolle
Classe de maître de Jean-Pierre Robert, contrebassiste.

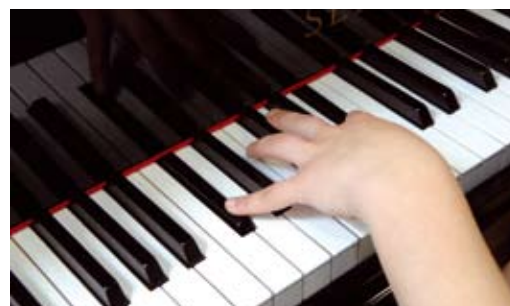
À VENDARGUES

- Vendredi 6 février, à 20h30 / Salle des Fêtes
Concert de l'Ensemble de Saxophones du Conservatoire de Montpellier Agglomération.
Direction : Philippe Braquart et Olivier Vaissette.
Œuvres de Francis Poulenc, Lars-Erick Larsson, Heitor Villa Lobos, Léonard Bernstein, Astor Piazzola, Maurice Ravel et Carl Orff.

À SAINT JEAN DE VEDAS

- Samedi 7 février, à 19h / Chai du Terral
Classe de danse contemporaine de Jean-Pierre Alvarez, Rita Quaglia et Eve Jouret.

Conservatoire à Rayonnement Régional
14, rue Eugène Lisbonne - Montpellier
Tél. : 04 67 66 88 53
www.montpellier-agglo.com



PÉROLS

THÉÂTRE

Célimène et le Cardinal



Vendredi 6 mars à 21h, la Compagnie des Quatre Coins joue « *Célimène et le Cardinal* » à la salle Abric. L'auteur de cette pièce, Jacques Rampal, imagine une suite au *Misanthrope* et traite avec ce texte de sujets actuels, comme la liberté de la femme, le pouvoir, le clergé, l'amour, l'argent. Alceste, retrouve vingt ans après *Célimène*, son ancienne amante et jolie quadragénaire. En effet devenu Cardinal, Alceste rend visite à *Célimène* mère de quatre enfants. Qu'est donc venu faire ce puissant homme d'église? Ces retrouvailles tourneront vite à la joute oratoire et révéleront des sentiments jamais éteints.

► Tarif : 7€.

SAINT-BRÈS

INTERNATIONAL

Relais d'information Point Europe



Un nouvel espace Point Europe, situé à l'accueil de la mairie, a été créé. Accessible aux horaires d'ouverture de la mairie, ce point d'information permet de se documenter et de s'informer sur tout ce qui concerne l'Europe : construction européenne, politique, économie, loisirs... Une documentation régulièrement renouvelée est à la disposition des habitants. De plus, cet espace offre un accès gratuit à Internet.

► Tél. : 04 67 87 46 00.

Ça s'est passé à...

MURVIEL LES MONTPELLIER

LECTURES PARTAGÉES



Le 12 décembre s'est déroulé à la Médiathèque de Murviel, la 7^e édition des lectures partagées, sur le thème de l'imprévisibilité. Parties d'une idée d'Elodie Traver, la responsable de la médiathèque, ces soirées littéraires font revivre les veillées d'antan, où chaque famille se retrouvait au coin du feu pour se relater les faits de la journée. C'est dans cette ambiance de veillée de Noël, que les lecteurs se sont donné rendez-vous, chacun apportant un texte issu d'un roman, d'un essai ou un écrit personnel.

CASTRIES

ATELIERS JEUNESSE

Pour finir l'année 2008 en beauté, les jeunes Castriotes se sont déplacés en nombre à l'Espace Gare de Castries où ils ont profité des nombreux ateliers proposés par l'équipe du Centre Socioculturel Municipal. Ateliers graff, jeux de société, tournoi de ping-pong... En complément des événements organisés à Castries, les ados ont à leur disposition, toute au long de l'année, du matériel et un local où ils peuvent se retrouver et concevoir des projets.

AGGLOMÉRATION

GRATUIT

CULTURE

Les Cafés Musique de Montpellier Agglomération



Chaque année, Montpellier Agglomération propose de nombreux Cafés Musique dans les onze Maisons de l'Agglomération et les médiathèques. L'originalité de ces manifestations est de faire découvrir au public, à travers des interprétations des ensembles de musique de chambre du Conservatoire à Rayonnement Régional, une grande diversité d'instruments et un vaste répertoire de styles musicaux.

Les prochains cafés musique :

- ▶ Vendredi 6 mars à 17h
Maison de l'Agglomération Lemasson.
Tél. : 04 67 07 34 44
- ▶ Samedi 16 mai à 11h
Maison de l'Agglomération de Villeneuve-lès-Maguelone.
Tél. : 04 67 07 08 80
- ▶ Mercredi 25 mars à 17h
Maison de l'Agglomération de Castries.
Tél. : 04 67 04 51 83

▶ Entrée libre.
▶ www.montpellier-agglo.com

VENDARGUES

EXPOSITION

Marché d'art au Mas de Calage



L'association Vent d'Art crée 2D, un marché de l'art qui se tiendra les deuxièmes dimanche du mois. Première édition **le 8 mars**. Trente artistes professionnels, sculpteurs, photographes, mosaïstes, peintres, exposeront au Mas de Calage à Vendargues. Parmi ces artistes : Bénédicte Watine-Eloy, Marion De La Fontaine, Michael Carsberg, Marjolaine Mayran, Lydie Foliot, Jean-Luc Arcelli, Patricia Dotini, Françoise Roessle, Cécilia Makhoulfi, Armelle Bastide d'Izard, Frédérique Azaïs-Ferri... En parallèle, Isabelle Willis, propriétaire du Mas de Calage, organisera des ateliers d'analyse sensorielle de ses vins. Buvette et animations de 12h à 14h.

- ▶ Horaires : De 10h à 18h, Mas de Calage.
- ▶ Tél. : 04 67 87 54 56

MURVIEL LES MONTPELLIER

VOIX

Les chants dépayés de Voy'elles

Tous les ans, la compagnie Art Mixte programme une soirée qui laisse la place au chant dans le théâtre. **Le 28 février, à 21h**, elle recevra à la salle Lamouroux les neuf voix féminines de Voy'elles. Les chants dépayés de Voy'elles, arrangés par Isabelle Morelli, viennent du monde entier. Du Grec au serbe en passant par le Yaourt, tous les dialectes sont au rendez-vous. Cette formation appartient à l'association montpelliéraine Coralen, créée en 1977, qui s'intéresse aux musiques ouvertes à toutes les cultures, à d'autres formes d'expression et à l'imaginaire.

Salle Lamouroux

- ▶ Tél. : 04 67 47 73 48
- ▶ Tarifs : de 5 à 10€
- ▶ www.artmixte.com

MONTPELLIER

STAGES

Danses et musiques baroques

Les Musiciens de Cythère organisent un stage de danses et musiques baroques **du 28 février au 1^{er} mars** à Montpellier. Ce stage est destiné à toute personne désirant s'initier ou se perfectionner dans la pratique de la danse baroque et/ou de sa musique. Il n'est pas nécessaire d'avoir pratiqué la danse auparavant. Par contre, les stagiaires intéressés par la musique doivent posséder un niveau minimum de technique instrumentale. Professeurs : Jean-Marie Belmont, directeur de la JMB Compagnie et Céline Dulac, directrice artistique des Musiciens de Cythère.

Académie de danse Nicolas :

- 1250, avenue St Maur à Montpellier
- ▶ Tél. : 06 60 97 19 69
- ▶ musiciens.cythere@laposte.net
- ▶ <http://www.musiciens-cythere.org>

MONTFERRIER-SUR-LEZ

CHANSON

Tournage « Des raisons à mes pourquoi »

Le 22 décembre, un clip un peu spécial s'est tourné à Montferrier sur Lez. Une centaine d'enfants et d'adultes s'est retrouvée sur les terrasses du Château aux côtés de Laurilys, jeune auteur-compositeur-interprète, qui autoproduit son premier single. Intitulée « Des raisons à mes pourquoi », cette chanson, dans laquelle Laurilys exprime son besoin de comprendre le monde et d'agir pour en combattre les injustices, aura la particularité d'être accessible aux sourds et malentendants. Après un tournage réussi, ce début d'année est consacré au tournage d'une version en langage des signes interprétée par Patricia Loubière, la chorégraphe du projet. La sortie du CD est prévue en février. Une soirée sera organisée à Montferrier à cette occasion. En attendant, vous pouvez suivre sa fabrication (photos, video-clips, version audio...) sur www.myspace.com/laurilys1.

► Renseignements : 06 87 41 21 45.

Et aussi...

CINÉMA :

Le 10 mars à 20h30, projection d'un documentaire sur le Portugal présenté par Robert Fabre (la Terre et les Hommes) au Devézou.

► Entrée libre.



Aux côtés de la chanteuse Laurilys, des danseuses et des figurants, une centaine de Montferriérains a participé au tournage d'un clip sur les terrasses du Château.

CASTRIES

SOLIDARITÉ

Rompre avec l'isolement par la lecture et le cinéma

En collaboration avec la médiathèque d'Agglomération Françoise Giroud, une équipe de bénévoles du Centre Socioculturel Municipal Lino Ventura de Castries met en place une action de portage de livres à domicile. Ils apportent gratuitement des livres, des CD ou des DVD au domicile des personnes âgées ayant des difficultés à se déplacer, mais aussi aux victimes d'accident ou de maladie.

L'objectif principal de cette initiative est de rompre avec l'isolement. Le bénévole porteur prenant du temps pour discuter et aider la personne rencontrée. En complément, les bénévoles du Centre Socioculturel ont décidé de lancer une nouvelle action : accompagner deux fois par mois des seniors isolés et volontaires aux séances de cinéma organisées à la médiathèque. Un bénévole et un salarié du Centre les conduisent au cinéma et visionnent ensuite ensemble le film sélectionné.

► Tél. : 04 67 16 24 42.



SAINT JEAN DE VÉDAS

MUSIQUE

Stage de contrebasse



La XV^e édition du festival Mardi Graves, dédié aux instruments graves, se déroulera **du 26 février au 1^{er} mars**. Au programme : un stage de contrebasse sous la conduite de Bernard Cazauran et Thierry Barbé, tous deux solistes à l'Orchestre et à l'Opéra de Paris, un atelier de mini-basses pour les enfants, et des concerts.

Tout le programme sur :

► <http://mardigraves.free.fr>

► Tél. : 06 07 94 79 45

ADOLPHE NOURRIT, LE PREMIER TÉNOR MODERNE

Originaire de Montpellier, Adolphe Nourrit a créé tous les grands rôles du répertoire lyrique français, au début du XIX^e siècle en proposant une interprétation plus moderne. Il connut la gloire, puis, trahi par sa voix, les déconvenues.



Fils de Louis Nourrit, marchand quincailleur à Montpellier, devenu premier ténor de l'Opéra de Paris en 1811, le jeune Adolphe, destiné au commerce, suit de solides études classiques, avant d'entrer comme commis surnuméraire dans une compagnie d'assurances. La famille déménage à Paris. Passionné de musique, il fréquente naturellement l'Opéra et décide de suivre, après sa journée de travail, ses premières leçons de solfège. Un ami de la famille, premier ténor au Théâtre-Italien, Manuel Garcia, lui prodigue des leçons à l'insu de son père qui refuse que son fils embrasse la carrière lyrique. Adolphe fera néanmoins ses débuts de chanteur, en interprétant le rôle de Pylade dans *Iphigénie*

en *Tauride* de Gluck, dans lequel le débutant remporte un vif succès. Le 9 octobre 1826, son interprétation de Néocles, dans *Le Siège de Corinthe* de Rossini lui vaut un triomphe et une reconnaissance unanime. Deux mois après, il succède à son père comme premier ténor à l'Opéra de Paris. Deux ans auparavant, il avait épousé Adèle Duverger, fille du régisseur de l'Opéra-Comique, dont il eut sept enfants. Pendant dix ans, Adolphe Nourrit va de triomphe en triomphe. Il crée les grands rôles de l'époque : le Comte Ory et Arnold, dans *Guillaume Tell* de Rossini, Robert le Diable et Raoul des *Huguenots* de Meyerbeer, Eléazar dans *La Juive* de Halévy. Travailleur infatigable, il veut rompre avec le ton solennel et emphatique de la déclamation pour rendre au récitatif une forme plus

REPÈRES

- 1802 : Naissance à Montpellier.
- 1824 : Il épouse Adèle Duverger avec qui il aura 7 enfants.
- 1826 : Premier triomphe sur la scène de l'Opéra de Paris.
- 1836 : Il démissionne de l'Opéra et part en Italie.
- 1837 : Il se défenestre à Naples.

« Le public de Paris me sait par cœur. Si je ne pars pas aujourd'hui, on m'évincerait demain. Rien que d'y penser, j'en rougis. Je m'en vais ! »

libre et plus dégagée. Ses attitudes scéniques nouvelles sont vite acceptées, et celui que Rossini appelle son « poète adjoint » est nommé professeur de déclamation lyrique au Conservatoire. Sa renommée, alors, couvre toute l'Europe.

Nourrit saute dans le vide

En 1836, la direction de l'Opéra, sous le prétexte de soulager la fatigue engendrée par un répertoire trop lourd, engage un autre ténor célèbre, Gilbert Duprez. Adolphe Nourrit, froissé et humilié, démissionne. « Je ne suis pas fait pour la lutte », dit-il à un ami. « L'hostilité serait inévitable et me serait insupportable, je serais malheureux et vaincu. Duprez a sur moi un avantage immense, il est nouveau. Moi, le public de Paris me sait par cœur. Si je ne pars pas

aujourd'hui, on m'évincerait demain. Rien que d'y penser, j'en rougis. Je m'en vais ! ». Il part d'abord pour une tournée en France, souvent interrompue pour raisons de santé parce que sa voix le trahit et qu'il est incapable de chanter. Il va en Italie pour se soigner et renouer avec le succès. À Naples, il rencontre Donizetti et le directeur du théâtre San Carlo. Ceux-ci le convainquent de s'installer dans la ville. Les succès alternent avec les déconvenues. Son état mental s'aggrave. Il devient paranoïaque. Le 7 mars 1839, après une réception en son honneur, il se défenestre du troisième étage de son hôtel. Adolphe Nourrit est enterré au cimetière de la Madone del Pianto, au milieu d'une foule d'admirateurs. Exhumé un mois après, il est transporté en France. Il arrive le 24 avril à Marseille où une messe de requiem est interprétée par Frédéric Chopin en l'église Notre-Dame du Mont. À Lyon, le clergé refuse les honneurs funèbres, mais le cortège est suivi par plusieurs milliers de personnes. Le 11 mai, à Paris, a lieu le dernier service funèbre en l'église Saint-Roch en présence de nombreuses personnalités musicales et artistiques. Adolphe Nourrit repose aujourd'hui au cimetière de Montmartre à Paris en compagnie de son épouse décédée quelques mois après, peu de temps après la naissance de son dernier fils. Une voix d'or s'est éteinte ouvrant une voie moderne au chant lyrique. Bravo l'artiste. ♦

EN SAVOIR PLUS

Pour les amateurs d'histoire de l'Opéra vous pouvez vous rendre sur le site de la Bibliothèque Nationale de France.

■ www.signets.bnf.fr/categories/c_780opera.html

RÉMI GAILLARD LE NOUVEAU ROI DU CANULAR

Rémi Gaillard, auteur de vidéos déjantées, parmi les plus regardées sur internet, vit et tourne à Montpellier ses sketches. Son remake du célèbre jeu vidéo Mario Kart bat des records. Portrait d'un enfant de la télé devenu une star du web.



© Yann Guichaoua

T-shirt et baskets, anorak des années 70 chiné aux puces, Rémi Gaillard, 33 ans, se présente comme un « mec normal ». Et précise : « J'habite au Crès, j'y fais mes courses, je suis comme tout le monde ». Si Rémi Gaillard parle comme une star, c'est parce qu'il est aujourd'hui numéro 1 sur le site de vidéos partagées Daily Motion, avec 150 millions de ses pages vues. Il a 200 000 fans sur Facebook. Il est invité au Grand Journal de Canal + et au Morning de M6, le Monde lui a consacré un article. Dans la rue,

on lui demande des autographes, on veut lui serrer la main. Les 15-25 ans sont fans, mais aussi les enfants, les adolescents et leurs parents. La clé du succès ? « L'humour et le culot », répond Rémi Gaillard. On pourrait ajouter l'imagination. Ses Jeux Olympiques à lui se passaient à Montpellier : habillé en athlète, il faisait des anneaux dans le tramway et du lancer de poids avec un melon emprunté à un épicier... Cette série de gags tournés à l'automne 2007 a connu un énorme succès et contribué à faire connaître la ville. Aujourd'hui, la célébrité pourrait le pousser vers la capitale, mais Rémi

Gaillard n'envisage pas de quitter sa ville natale : « J'aime Montpellier, je tourne rarement ailleurs, je n'en ai pas encore fait le tour ». Ses vidéos sans parole mais en musique parlent un langage universel, celui de l'image. « Je suis un enfant de la télé, je regardais les caméras cachées, les vidéos gags et je me suis dit un jour que n'importe qui pouvait faire ça ». À 26 ans, alors qu'il traverse une période de chômage, Rémi Gaillard lance sur son site « *nimportequi.com* » ses premières vidéos, réalisées avec son copain Steve à la caméra. « Pour se faire remarquer », il multiplie les impostures, sur des plateaux télé ou des cérémonies officielles. En 2002, il pénètre sur le stade de France à la fin de la finale de la Coupe de France, parade avec les vainqueurs et se fait féliciter par Jacques Chirac. « Ma plus belle imposture », dit-il avec fierté. « Mais à la suite de ça, la police m'a conseillé de me calmer ». Ce qu'il fait. Souvent à la limite de l'illégalité (déjà 4 radars grillés pour les besoins des tournages...), il est, selon la formule consacrée, bien connu des services de police, mais n'a jamais été poursuivi : « Je n'agresse personne, je ne vole personne, et dans la mesure du possible, je vais m'expliquer après avoir tourné un sketch aux dépens d'un inconnu ou de la police ».

Garder sa liberté

Libre et un peu rebelle, Rémi Gaillard l'a toujours été. « J'étais pas le premier à l'école, et pas le dernier à faire des bêtises », avoue-t-il. « Peut-être parce que j'ai grandi sans père ». Après le lycée Mermoz de Montpellier, il travaille dans un magasin de sport, mais « ça ne m'intéressait pas beaucoup, bien moins que le football ». Rémi a longtemps joué à l'Entente Cressoise, supporte le Montpellier Hérault Sporting Club et l'équipe de

France. Comme tous les humoristes, Rémi Gaillard doit parfois retrouver son sérieux. « Il faut trouver les idées, organiser le tournage, c'est un travail ». Ses références : Coluche, les Inconnus, et Buster Keaton. Mais il rechigne à parler plus de lui. Une amie confirme : « Dans la vie, il n'est pas aussi extraverti qu'il en a l'air ». Rémi Gaillard a aujourd'hui sa propre maison de production. Il a refusé plusieurs offres à la télé où il avait « peur de perdre sa liberté », mais a accepté de livrer une série de sketches à Eurosport parce qu'il adore le sport, et parce qu'il y est « totalement maître de son travail, y compris du montage ». Il réalise également des gags pour de grandes marques (Nike, Orangina...), diffusées uniquement sur le net. Internet reste son média de prédilection : « Je me méfie du monde de la télé et du showbiz. Je me sens bien plus libre sur le net ». Authentique et lucide. ♦



EN SAVOIR PLUS

Site web : www.nimportequi.com



COURNONTERRAL : PAILHASSES, LE CARNAVAL PAÏEN

Le carnaval peut être une fête à laquelle on assiste en famille, sans état d'âme particulier, ni référence historique. Ce peut être aussi, comme à Cournonterral du 7 au 25 février prochains, une cérémonie plus forte et pour tout dire païenne remontant à la nuit des temps. À découvrir.

L'histoire remonte en 1346, une époque où il était permis aux habitants de Cournonterral d'aller couper du chêne vert dans les forêts attenantes à celles d'Aumelas. Les habitants de cette commune, considérant le chêne vert comme leur seule ressource de revenus, entretenaient une haine sourde. C'est ainsi qu'un jour où les habitants de Cournonterral avaient décidé de couper du bois, les «*Aumelassiens*» les accueillirent à coups de frondes et de flèches. Il y eut plusieurs blessés. Les consuls et le Seigneur furent informés et ordonnèrent au Bayle «*Pailhas*» de faire cesser cette rivalité. On habilla une centaine de gardes en épouvantail et la troupe se dirigea vers les bois. Lorsqu'elle aperçut l'ennemi en train de dévaster la forêt, elle fonça, créant une panique chez les gens d'Aumelas qui furent

roués de coups et jurèrent de respecter à l'avenir, les gens et les biens de Cournonterral. De retour à Cournonterral, le Seigneur les félicita et leur offrit des barriques de vin. L'orgie fut telle que les gardes ivres morts éventrèrent les barriques se roulant et s'aspergeant de vin répandu à terre. Depuis ce jour, il fut décidé de commémorer le nom de «*Pailhas*» par une manifestation publique, le mercredi des Cendres. Les Pailhasses représentent les Cournonterralais, les Blancs les habitants d'Aumelas.

Baptisés à la lie de vin

Le costume du Pailhasse est constitué d'un pantalon blanc et d'une chemise blanche. Après avoir fait des trous pour passer tête et bras, le Pailhasse enfle un sac en toile de jute que l'on bourre avec de la paille pour qu'il ressemble à un gros épou-

vantail. Le voilà enfin prêt à passer à l'attaque. Le costume des «*Blancs*» est constitué d'un pantalon blanc et d'une chemise blanche ornés d'une cravate et d'une ceinture rouge. Dès le matin, les comportes sont déposées dans le centre du village et remplies d'une lie de vin gluante. Il commence à régner dans les rues du village une agitation sans commune mesure, des fanfares se font entendre et tandis que les uns finissent l'apéro dans les bars, les autres protègent leurs façades à l'aide de grandes bâches en plastique. Après le déjeuner, à partir de 13h, on commence à s'habiller sur l'esplanade. Population et badauds arrivent. Pour eux, c'est encore le moment où ils ne risquent rien. Pendant ce temps, la Gendarmerie stationne aux axes principaux, pour prévenir les automobilistes du risque encouru, s'ils veulent traverser le village. Une ronde se forme entre Pailhasses et Blancs.

À 15 heures sonnantes, résonne un roulement de tambour. Les spectateurs prennent la poudre d'es-campette, et les Blancs fuient au hasard des rues. Les anciens déversent alors, au centre de la place les comportes de lie. Avec des hurlements hystériques, les Pailhasses plongent dans les baquets et s'élancent à la poursuite des Blancs, dans une course déchaînée. Tant pis pour le badaud égaré, pendant trois heures, le village leur appartient ! Au fil des heures, les Blancs sont peu à peu ramenés sur la place du village, où une épaisse couche de lie les attend. Les voilà roulés, plongés dans les comportes. Pourtant, après avoir subi le baptême carnavalesque, la plupart des victimes donneront aux bourreaux le baiser de la réconciliation. Et puis, enfin, il est presque 18h. Pailhasses, Blancs

et tous ceux qui ont eu le courage de participer, se rassemblent sur la place pour une dernière ronde jusqu'aux six coups fatidiques de l'horloge. Les Pailhasses n'attaqueront plus personne. C'est fini, la bataille n'était qu'un jeu ! Les pompiers à coup de lance commencent le nettoyage. ♦

LE PROGRAMME DES PAILHASSES EN 2009 À CURNONTERRAL

Il est impossible d'assister au jour des Pailhasses le 25 février si l'on n'est pas de Cournonterral. Par contre, on peut tout à fait et avec intérêt suivre les manifestations qui précèdent le jour J.

- **Samedi 7 et 14 février dès 8h30** : Fougasset
Vente de brioches afin de récolter des fonds pour le carnaval.
- **Samedi 21 février dès 8h30** :
Marché du Pailhasse
Vente par des particuliers de vêtements et accessoires propres aux pailhasses.
11h30 : Démonstration d'empaillage par Daniel Pons
12h : Concours de carthagène avec jugement du public
22h : Bal de la sortie du Pailhasse (gratuit)
- **Dimanche 22 février à 15h** : Corso
Défilé de 14 chars en musique
Animations foraines
Départ à la Croix
- **Mardi 24 février à 19h** : Corso nocturne
Départ salle V. Hugo
Final sous les Halles
- **Mardi 24 février à 22h** : Bal de l'Échelle
Salle V. Hugo
Bal costumé avec intrusion de l'échelle vers minuit
Gratuit
- **Mercredi 25 février** : Les Pailhasses
12h00 : Habillage à la Croix
14h30 : Défilé
15h/18h : Pailhasses (aucun spectateur admis)
21h00 : Jugement du Pailhasse

Pour tous renseignements complémentaires sur le carnaval :

<http://cournoncarneval.canalblog.com>
<http://www.pailhasses.com>
<http://georges.borg.free.fr>



© Ville de Cournonterral

FOCUS SUR QUELQUES TERMES

Le Fougasset

La fête dure plusieurs semaines, elle débute à l'Épiphanie et dure jusqu'au Mercredi des Cendres. Il y a quelques décennies, la sortie du Pailhasse était accompagnée d'un cortège de masques conduit par un jeune homme portant redingote, gibus et canne à pommeau d'argent. Durant le trajet, les masques organisent une quête dans les rues du village : c'est le «*Fougasset*»... Aujourd'hui, le cortège est accompagné de musiciens.



© Ville de Cournonterral

Le bal des Pailhasses

Durant le bal masqué du Mardi-gras, les Pailhasses, considérés comme les défenseurs de la commune, et les Blancs entrent dans la salle, aux accents de branle. «*Ils forment une ronde, et, à l'arrêt de la musique,*

les Blancs se jettent sur leurs adversaires. Le lendemain, les Pailhasses vengeront leur honneur. Les Pailhasses et les Blancs miment le récit de «*la véritable origine des Pailhasses*».

Le jugement

Heureuse initiative, depuis quelques années, les Pailhasses proposent un "véritable" jugement. Pour clôturer cette journée, Pailhasse, coiffé de son gibus traditionnel, est présent pour répondre

de ses "délits" et de ses "écarts", l'accusateur et la foule sont rassemblés à l'écoute du procès. Le jugement rendu, Pailhasse sera brûlé sur la place publique. Il renaîtra l'an prochain.

QUELQUES CARNAVALS DANS L'AGGLOMÉRATION

► **Montferrier sur Lez** :
Mercredi 25 février de 15h à 17h au centre culturel du Devezeou aura lieu le carnaval des enfants de Montferrier sur Lez avec au programme des animations maquillages et un bon goûter. Un partenariat du Zonta Club Montferrier Olympe de Gouges.

► **Jacou** :
Samedi 21 mars, à partir de 14h, au Parc de Bocaud. Au programme : musique, jeux d'adresse pour les enfants, ateliers cirques et maquillage, jugement de Monsieur Carnaval.

► **Saint-Drézéry** :
Dimanche 22 mars dans les rues de Saint-Drézéry toute la journée aura lieu un carnaval dont le thème sera les contes et légendes. Cette manifestation festive est organisée par les associations du village en collaboration avec la Mairie.

► **Castries** :
Samedi 28 mars aura lieu le carnaval coordonné par le Centre Socioculturel Municipal Lino Ventura, avec un défilé dans le village jusqu'à l'Espace Gare.

► **Pignan** :
Dimanche 29 mars, corso fleuri, carnaval sur le thème de l'Afrique. Nombreuses penas, chars et animations dans le Parc du Château.

LE VIN DU MOIS

LE « VERTIGE DE LA MOURE » 2005 DU DOMAINE DE MUJOLAN

À l'amour ! Ce vin vertigineux est un produit phare du Domaine de Mujolan à Fabrègues.



MAS DE MANTE
Vertige
DE LA MOURE

Horaires : Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.
Accès : Sur la RD 613 (ex RN 113), 1 km environ après les dernières maisons de Fabrègues en se dirigeant vers Gigean-Béziers.

Mas de Mante
RD 613 (ex RN 113)
Fabrègues
Tél. : 04 67 85 11 06
www.mujolan.com

PRIX DE VENTE
11,90
EUROS

Deux familles originaires de Cournonterral, les Boutonet et les Lahoz, possèdent ce domaine de 60 ha acheté conjointement en 2001.

Thomas Lahoz a choisi de nous présenter "Vertige de la Moure 2005", un vin de pays dont il est très fier. « Ce vin de pays qui titre 13 à 14°, a une robe sombre et dense aux reflets violacés, et au nez exubérant de fruits rouges cuits, caramélisés, avec des notes de torrification et de cacao. En bouche, cette cuvée donne le « Vertige » par sa concentration, la complexité et la persistance de ses arômes ».

Son cépage est une vieille syrah récoltée à la main. La parcelle a été la première parcelle de syrah implantée dans l'Hérault dans les années soixante, sous l'impulsion de l'École d'Agronomie de Montpellier.

Ce vin se marie à merveille avec les plats d'hiver, les gibiers, les viandes en sauce, une bonne entrecôte ou un magret de canard. Vertige de l'amour est un vin de garde qui peut se conserver au moins cinq ans. Il est souhaitable de le décanter et de l'aérer en carafe pour une dégustation optimum.



Jacques le viticulteur, Vincent le commercial et Thomas l'œnologue du Domaine de Mujolan.

FILET DE SANDRE RÔTI SUR PEAU CROUSTILLANTE, FONDUE DE POIREAUX ET SAUCE AU « VERTIGE DE LA MOURE »



INGRÉDIENTS POUR 4 PERSONNES
2 filets de sandre avec peau de 400 gr environ chacun, 1 petite échalote, 1/4 l de Vertige de la Moure du Domaine de Mujolan, 20 cl de jus de veau, 80 gr de beurre, 4 poireaux, 1 petite carotte, 12 tomates cerise, sel, poivre, farine, huile de tournesol et huile d'olive

▶ Laver et parer les poireaux (ne conserver que la partie blanche et verte claire), les émincer assez finement et les disposer dans une casserole avec 50 gr de beurre, faire cuire à feu doux, saler, poivrer.

▶ Pour la sauce, éplucher et couper la carotte en petits morceaux, éplucher et ciseler l'échalote. Dans une casserole, faire réduire le vin avec l'échalote et la carotte. Le vin doit réduire de moitié. Ajouter le jus de veau et faire réduire de nouveau pour obtenir une sauce bien nappante. Mixer la sauce et

vérifier l'assaisonnement. Incorporer le reste de beurre dans la sauce en fouettant et faire légèrement bouillir. Passer au chinois et réserver au bain marie.

- ▶ Disposer les tomates cerise dans un plat allant au four, arroser d'huile d'olive, sel, poivre et thym. Faire cuire au four 10 min à 210°C.
- ▶ Couper les filets en deux, saler et poivrer le côté chair et fariner le côté peau. Dans une poêle qui va au four, faire bien saisir à l'huile de tournesol les filets côté peau. Mettre au four pendant 5 min à 250°C.
- ▶ Présenter les filets de sandre sur la fondue de poireaux, côté peau croustillante au dessus, entourer de sauce au Vertige de la Moure et disposer les tomates cerise rôties autour.

Cette recette est offerte par le chef Franck Lefevre du restaurant Isadora à Montpellier. Cette ancienne cave à charbon du 18^e siècle, complètement rénovée en 2007, propose une cuisine raffinée gastronomique et simple, alliant tradition et modernité.

Ouvert du mardi au vendredi, midi et soir et le samedi soir. Service de 12h à 14h et de 19h30 à 22h.
6, rue du Petit Scel, Montpellier
Tél. : 04 67 55 66 66.



Providence

LE DOMAINE INTERCOMMUNAL
QUI ACCUEILLE VOS FÊTES
ET RÉUNIONS

Le domaine de la Providence sur plus de 8000 m² est une annexe de l'Hôtel de l'Agglomération. Il a été réaménagé en salles de réceptions et de réunions. Ce domaine peut être loué aux communes n'ayant pas de salles à disposition ainsi qu'aux particuliers. C'est un lieu idéal pour organiser des fêtes familiales (mariages, fiançailles, baptêmes, anniversaires...). Le domaine comprend deux bâtiments, un parking de 90 places et des équipements extérieurs (boulodrome, barbecue, piste de danse) et peut accueillir 150 personnes à l'intérieur et 500 à l'extérieur.

TARIFS DE LOCATION (À LA JOURNÉE) :

- Salle de réception du rez de chaussée 480 €
(avec cuisine et sanitaires)
Capacité d'accueil 50 personnes
- Salle de réception du 1^{er} étage 650 €
(avec dépendance et cuisine)
Capacité d'accueil 80 personnes
- Ancienne Chapelle 720 €
(salle de réunion de 230 m²)
Capacité d'accueil 100 personnes
- Terrasse et équipements extérieurs 600 €
(boulodrome, barbecue, piste de danse)
- Domaine complet 2150 €

Tarif Pass'Agglo : -10%



Les réservations doivent se faire par écrit à la Direction
du Protocole de Montpellier Agglomération
50, place Zeus - CS 39556 - 34961 Montpellier cedex 2

ODYSSEUM

EMBARQUEMENT POUR LA PETITE PLANÈTE AU PLANÉTARIUM GALILÉE

Montpellier Agglomération nous invite au Planétarium Galilée à un voyage fascinant, à la découverte de la Petite Planète en compagnie de Célestin l'écureuil, Robinson le raton-laveur, et Dimitri la taupe.

Jusqu'au 30 juin 2009



LES SPECTACLES PRODUITS PAR LE PLANÉTARIUM GALILÉE

De 2002 à 2007, Montpellier Agglomération et le planétarium Galilée ont produit quatre spectacles, les ont diffusés et vendus dans différents planétariums français et étrangers.

- 2002 : « Entre Ciel et Mer », et « À la conquête de la Terre »
- 2004 : « Vacances sur Altair », a été distribué par la société américaine ES-SPITZ dans le monde entier.
- 2007 : « Le coupable vient du ciel », a été financé à 100 % par Montpellier Agglomération.

Le cinquième spectacle, « La petite Planète », est la première co-production avec la Communauté Urbaine de Dunkerque et le Palais de l'Univers et des Sciences.

Le planétarium a également réalisé une dizaine d'adaptations de films issus d'autres planétariums français, américains... et a créé une centaine de séquences « all sky » immersives et originales pour les besoins des animations en direct et des séances pédagogiques réservées aux scolaires.

« La petite Planète », film d'animation grand public au format hémisphérique, transporte toute la famille sur une planète imaginaire, des tout petits à partir de 4 ans aux plus grands. Bien plus qu'un dessin animé, ce conte produit par le planétarium Galilée de Montpellier Agglomération et le Palais de l'Univers et des Sciences de la Communauté Urbaine de Dunkerque, est un véritable outil pédagogique. Pas moins de 100 000 € auront été nécessaires à la production de ce spectacle.

« La petite Planète » retrace l'histoire de trois petits animaux vivants sur une ravissante petite planète. Les trois personnages, Célestin l'écureuil, Robinson le raton-laveur et Dimitri la taupe sont des créations originales du célèbre illustrateur Fabrice Tarrin le papa actuel de Spirou. Tout va bien pour nos petits amis jusqu'à ce qu'ils se mettent à ne plus respecter la nature de leur petite planète : l'écureuil rompt la chaîne alimentaire en s'appropriant tous les fruits de la planète, le raton-laveur nettoie sans relâche et pollue la planète avec les détergents qu'il utilise, quant à la taupe, elle se construit des galeries souterraines géantes qui détruisent le sous-sol et exploite sans scrupule les gisements de pétrole.

À force d'insouciance, ces habitants vont peu à peu polluer leur espace de vie. À tel point, qu'ils vont devoir quitter la petite planète. Mais où aller ?

Après un long voyage, ils découvrent enfin une nouvelle planète bleue. Bien décidés à ne pas commettre les erreurs commises par le passé, ils se promettent de respecter la nature offerte par cette planète. Ce dessin animé en 3D est ainsi suivi d'une animation résolument tournée vers l'écologie. Accompagnés par un médiateur scientifique, les enfants abordent quatre thèmes : l'eau et la vie dans le système solaire, la Terre vue depuis l'espace, la balade autour des planètes et les constellations de nos nuits.



LES TEMPS FORTS DU RÉSEAU

MÉDIATHÈQUE CENTRALE D'AGGLOMÉRATION ÉMILE ZOLA

à 18h30

► **Vendredi 9 janvier**

Rencontre avec la célèbre romancière Vietnamienne **Duong Thu Huong** à l'occasion de la sortie de son nouveau roman « *Au Zénith* » (éd. Sabine Wespieser).



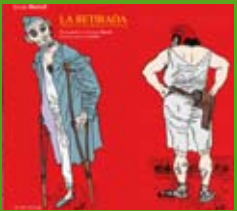
à 18h30

► **Judi 11 février**

Rencontre avec **André Makine** à l'occasion de la sortie de son nouveau roman « *La vie d'un homme inconnu* » (éd. Le Seuil).

à 18h30

► **Judi 19 février**



Rencontre avec **Georges Bartoli** à l'occasion de la sortie de « *La retirada Exode et Exil des Républicains d'Espagne* » (éd. Actes Sud). En partenariat avec la Région Languedoc-Roussillon, dans le cadre du 70^e anniversaire de la retirada.

à 18h30

► **Mardi 3 mars**

« *BLAISE CENDRARS ET SA LIGNÉE* », rencontre avec **Claude Leroy** responsable de l'édition des oeuvres complètes de Cendrars chez Denoël et en Pléiade. En partenariat avec la Maison de la poésie sous la direction de Frédéric-Jacques Temple. Avec des lectures d'extraits choisis de l'oeuvre, par le comédien Denis Lavant.

MÉDIATHÈQUE FEDERICO FELLINI

► **Judi 19 février**

« *LA DENTELLE DU SIGNE* », d'**Isabelle Singer** (France, 2008). Annie Cohen, écrivain, est née en Algérie. La question des origines est centrale dans son oeuvre. En 1999, elle est victime d'un accident vasculaire cérébral. Ce film est l'histoire d'une reconstruction, pacification et de son retour à l'écriture.

MÉDIATHÈQUE VICTOR HUGO

à 15h

► **Samedi 7 mars**

« *AMOUR ET SPIRITUALITÉ* »

Au travers des textes de la chanson française, rencontre-débat avec la conférencière, auteur compositeur **Amri Saurel**.

MÉDIATHÈQUE AIMÉ CÉSAIRE

à 17h

► **Vendredi 6 mars**



Rencontre dédiées, lecture avec **Jean Joubert** autour de son dernier recueil « *État d'urgence* ».

Dans le cadre du Printemps des Poètes, en partenariat avec la Maison de la Poésie et la MJC.



MÉDIATHÈQUE D'AGGLOMÉRATION FRANÇOISE GIROUD

à 18h

► **Vendredi 27 février**

Conférence interactive de **Gérard Viols** de Radio Divergence sur Ray Charles, illustrée par des extraits musicaux.

à 18h

► **Vendredi 6 mars**

« *Le voyage des plantes* », conférence de **Josiane Ubaut** sur ces plantes de notre région qui voyagent et s'adaptent loin de leur milieu naturel

MÉDIATHÈQUE WILLIAM SHAKESPEARE

RENCONTRE

de 14h à 15h15

► **Mercredi 25 février**

Les « *Ziconofages* » présentent leur film-documentaire : « *Tomber des murs, 50 ans d'histoire des Grands ensembles* ».

MÉDIATHÈQUE LA GARE PIGNAN

à 18h

► **Mercredi 25 février**

Rencontre de musique tzigane avec les « *MAUDITE TARAF* ». Maudite Taraf est un quatuor de musiciens venus du swing et du jazz manouche qui se sont donné une mission : jouer de la fanfare tzigane avec leurs instruments à cordes ! Idée biscornue ? Défi surprenant ? Et pourtant ça tourne. Maudite Taraf nous embobine dans sa folie de l'est revisitée.



Mardi 3 février

LYRIQUE

AFFAIRE ÉTRANGÈRE



La genèse de l'opéra *Affaire étrangère*, dont la création mondiale aura lieu à l'Opéra Comédie en février prochain, dans une mise en scène signée Richard Mitou, est insolite et surprenante. Tout est parti de Valentin Villenave, vingt-quatre ans, musicien et étudiant en lettres modernes. À la fois pianiste et professeur, le jeune homme est aussi compositeur et fut notamment l'élève d'Éric Tanguy. Sa passion pour la bande dessinée et en particulier pour le travail de Lewis Trondheim le poussa à lui consacrer son mémoire de maîtrise et à le rencontrer. Le jeune musicien prit alors une initiative originale en proposant à Lewis Trondheim de composer un opéra à partir de

l'un de ses albums. Ce dernier accepta et écrivit le livret à partir de sa bande dessinée *Politique étrangère* qui raconte l'arrivée d'un étranger dans un royaume perdu dans les nuages. Royaume dirigé par un roi légèrement monomaniacque, entouré d'un conseiller excessivement zélé... Les personnages, tout comme le traitement des costumes et décors, ne sont pas loin... de l'esprit d'Ubu Roi d'Alfred Jarry. Le résultat est riche en surprises. Au long des deux actes, les gags s'enchaînent dans le texte à un rythme soutenu que le compositeur s'est attaché à conserver dans sa musique. C'est tout naturellement à Jochen Gerner, qui avait réalisé les dessins de la bande dessinée originale, que les décors ont été confiés. Les six chanteurs de la distribution, Nicolas Courjal, Marco Di Sapia, Catherine Hunold, Viorica Cortez, Delia Noble et Yves Saelens incarnant respectivement le Roi, l'Étranger, la Reine, Dieu, le Docteur et le Chef de la garde, ainsi que la Philharmonie de chambre de l'Orchestre National de Montpellier Languedoc-Roussillon, seront placés sous la direction de Samuel Jean. Un vent de jeunesse souffle sur le monde du lyrique. À suivre avec intérêt.

Montpellier Opéra Comédie

20h

Tél. : 04 67 601 999

Tarifs : de 10 à 25€

Ce spectacle sera aussi donné le 5 février à 20h et retransmis en direct dans des maisons de retraite et les chambres du CHU de Montpellier.

TENNIS DE TABLE FEMININ MONTPELLIER / JOUE LES TOURS CHAMPIONNAT DE FRANCE FEMININ PRO A 11^e JOURNÉE



Montpellier Gymnase Alain Achille

19h

Tél. : 04 67 54 18 12

www.montpellier-tt.com

Tarif : 3€

DANSE

EDOUARD LOCK LA LA LA HUMAN STEPS / AMJAD



Star des années 80, le chorégraphe canadien Edouard Lock a su vriller son style en le projetant sur de nouveaux territoires sans perdre sa sauvagerie. Sur pointes, les femmes, et même les hommes, perpétuent cette impatience tempétueuse de corps devenue le label de sa compagnie La La La Human Steps. À la jonction de deux icônes du ballet classique Le Lac des cygnes et La Belle au bois dormant, Edouard Lock invente un nouveau conte d'amour, de destin et de mort dans la forêt des fantômes. En superposant ces deux icônes de l'histoire de la danse, Edouard Lock se passionne quant à lui plus précisément pour les thé-

mes de la forêt, de l'inconscient, de la norme sociale et sexuelle, de ce qui est défini comme acceptable ou non par la société, de l'animalité.

Montpellier Opéra Berlioz / le Corum

20h

Tél. : 0 800 600 740

Tarifs : de 7 à 30€

Jeudi 5 février

THÉÂTRE

LE MANTEAU



Akaki Akakievitch obscur copiste de l'oppressante et labyrinthique bureaucratie russe s'ennuie dans son univers grisâtre, il se prend à rêver d'un manteau neuf. Et quel manteau ! Un manteau tout simple, identique à celui des autres, juste pour leur ressembler et

exister à leurs yeux. Ce sera là son seul crime. Mêlant théâtre, marionnette de papier, figurines et projections d'images, le Bouffon Théâtre donne à ce huis clos une étrange modernité.

Montpellier Théâtre Jean Vilar

19h

Tél. : 04 67 40 41 39

Tarifs : de 10 à 12€

Ce spectacle est aussi donné le 6 février à 21h.

THÉÂTRE

CONVERSATIONS AVEC MA MÈRE

Jaime et sa mère vivent dans deux mondes différents, étrangers l'un à l'autre : elle, se débrouille toute seule dans un appartement prêté par son fils, lui, mène une vie confortable avec femme et enfants dans une belle villa. Jusqu'au jour où Jaime est licencié... C'est l'état d'une société que l'auteur interroge ici à travers six conversations entre une mère âgée et son fils : la situation de l'Argentine, l'engagement individuel, l'éloignement des générations. Mais ce qui touche surtout dans cette histoire drôle et émouvante, qui prône le partage et la liberté comme réponses aux débâcles économiques et sociales, c'est la

tendresse et l'espièglerie d'une mère avec son fils. Une pièce de Santiago Carlos Ovés avec Didier Bezace.

Montpellier
Théâtre de Grammont

19h
Tél. : 04 67 99 25 00
Tarifs : de 13 à 20€
Ce spectacle est aussi donné les 6 et 7 février à 20h45.

MUSIQUE
ARRABALERA



Il y a d'abord l'imaginaire du tango... Celui qui nous précède, et que l'on glane au fil des rencontres, des lectures et des écoutes. On sait pertinemment qu'en évoquant le Tango Argentin, on va se trouver transportés sur un trottoir de Buenos Aires, témoins, un peu voyeurs, de la plainte sensuelle d'une musique surchargée d'émotions.

Montpellier
Le Jam
100, rue Ferdinand de Lesseps

21h
Tél. : 04 67 58 30 30
Entrée gratuite

Vendredi 6 février

FOOTBALL
MONTPELLIER / REIMS
CHAMPIONNAT DE FRANCE
LIGUE 2
22^e JOURNÉE



Montpellier
Stade de la Mosson

20h
Tél. : 04 67 15 46 00
www.mhscfoot.com
Pass'Agglo : 2€

MUSIQUE
FAZIL SAY EN CONCERT

Ce concert promet d'être particulièrement exceptionnel par son programme et les artistes qu'il permettra d'entendre. L'Orchestre National de Montpellier Languedoc-Roussillon sera placé sous la direction du jeune chef espagnol Roberto Fores Veses, qui dirige à l'Opéra Comédie, les représentations du Voyage à Reims de Rossini. Patricia Kopatchinskaja sera la protagoniste de la première partie. Elle interprétera, pour la première

fois en France, le Concerto « Mille et une nuits dans le harem » pour violon et orchestre, que Fazil Say a écrit à son intention. Ce jeune pianiste et compositeur turc, qui affectionne le jazz, mène une carrière internationale. Ce n'est pas la première fois que les deux artistes collaborent puisqu'ils ont enregistré un disque consacré à des œuvres de Beethoven, Ravel, Bartok et Fazil Say.

Le concert se poursuivra avec la Troisième symphonie en ut majeur, opus 52 de Sibelius, le plus célèbre des musiciens finlandais. Plus connu pour son Concerto pour violon, Sibelius est l'auteur de sept symphonies. Fazil Say et Patricia Kopatchinskaja offriront ensuite un « After Concert » au cours duquel ils exécuteront des sonates de Ravel et Bartok notamment, achevant le concert de manière originale et inattendue.

Montpellier
Opéra Berlioz / le Corum

20h30
Tél. : 04 67 601 999
Tarifs : de 17 à 30€
Le concert est retransmis en direct et en différé dans des maisons de retraite et les chambres du CHU de Montpellier.

JAZZ

MAROC & ROLL
Après le concert au JAM en janvier 2006 et le succès de la tournée au Maroc en août 2008, le groupe NASKOUM revient à Montpellier pour un concert unique. Nabil Khalidi, Azzedine Amara Demba, Coulibaly et Rachid Sbai seront accompagnés par des musiciens venus spécialement du Maroc et le violoniste montpelliérain Mohamed Zeftari.

Montpellier
Le Jam
100, rue Ferdinand de Lesseps

21h
Tél. : 04 67 58 30 30
Tarifs : de 13 à 15€

Samedi 7 février

WATER-POLO
MONTPELLIER / SN STRASBOURG
CHAMPIONNAT DE FRANCE ÉLITE
MONTPELLIER

Montpellier
Piscine Olympique Antigone

20h30
Tél. : 04 67 72 37 22
www.montpellierwaterpolo.fr
Pass'Agglo : 3€

VOLLEY
MONTPELLIER / BEAUVAIS
CHAMPIONNAT DE FRANCE PRO A
18^e JOURNÉE

Montpellier
Palais des sports
Pierre de Coubertin

20h
Tél. : 04 67 45 77 77
www.montpellier-uc.org/volleyball
Pass'Agglo : 3€

MUSIQUE

PRINCE.S, UN CONTE DE FÉE SWING
(voir encadré coup de cœur p 43)

Dimanche 8 février

BASKET FEMININ

BASKET LATTES MONTPELLIER AGGLOMÉRATION / MONDEVILLE CHAMPIONNAT DE FRANCE LIGUE FÉMININE 16^e JOURNÉE



Lattes
Halle des sports

15h
Tél. : 04 67 81 63 50
Pass'Agglo : 2€

COURSE

1^{er} TRAIL DE PIGNAN



Montpellier Agglomération Triathlon, club de haut niveau soutenu par Montpellier Agglomération, organise le Trail de Pignan. Parcours de 5 km, de 15 km et pour les enfants de 1 et 2 km.

Pignan
À partir de 9h30
Tél. : 04 67 99 39 63
www.montpelliertriathlon.com

Samedi 14 février

HOCKEY SUR GLACE

MONTPELLIER / CAEN CHAMPIONNAT DE FRANCE D1 21^e JOURNÉE



Montpellier
Patinoire Végapolis Odysseum

19h30
Tél. : 04 67 42 34 32
www.montpelliervipers.com
Pass'Agglo : 6€

BASKET FEMININ

BASKET LATTES MONTPELLIER AGGLOMÉRATION / AIX EN PROVENCE CHAMPIONNAT DE FRANCE LIGUE FÉMININE 18^e JOURNÉE

Lattes
Halle des sports

20h
Tél. : 04 67 81 63 50
Pass'Agglo : 2€

ROLLER HOCKEY

MONTPELLIER / ANGERS CHAMPIONNAT DE FRANCE ÉLITE 12^e JOURNÉE

Montpellier
Complexe sportif
Alain Batteux

20h
Tél. : 04 67 81 73 50
www.montpellier-mantas.com
Tarif : 3€

THÉÂTRE

« LE GAI SAVOIR DE JULIEN GRACQ »



Ce texte de Joël Jouanneau est un montage de texte où les propos de lui et de elle sont intégralement les paroles de Julien Gracq tirées de ses divers ouvrages. La situation théâtrale est imprégnée du Rivage des Syrtes de Julien Gracq.

Montpellier
Théâtre du Hangar

20h45
Tél. : 04 67 41 32 71
Tarifs : de 5 à 13€
Ce spectacle est aussi donné les 18, 19, 25 et 26 février à 19h ; les 20, 21, 24 et 27 février à 20h45 et le 22 février à 17h.

Dimanche 15 février

HANDBALL

MONTPELLIER / FLENSBURG (ALLEMAGNE)
(voir encadré coup de cœur p45)

Vendredi 20 février

FOOTBALL

MONTPELLIER / DIJON CHAMPIONNAT DE FRANCE LIGUE 2 24^e JOURNÉE

Montpellier
Stade de la Mosson

20h
Tél. : 04 67 15 46 00
www.mhscfoot.com
Pass'Agglo : 2€

Samedi 21 février

WATER-POLO

MONTPELLIER / ST JEAN D'ANGELY CHAMPIONNAT DE FRANCE ÉLITE MONTPELLIER



Montpellier
Piscine Olympique Antigone

20h30
Tél. : 04 67 72 37 22
www.montpellierwaterpolo.fr
Pass'Agglo : 3€

Dim. 22 février

HANDBALL

MONTPELLIER / VESZPREM LIGUE DES CHAMPIONS MONTPELLIER

Montpellier
Palais des sports
René Bognoul

18h15
Tél. : 04 99 61 44 55
www.montpellierhandball.com
Tarif : 20€

MUSIQUE ♥

PRINCE.S, UN CONTE DE FÉE SWING



En marche pour la révolte contre l'ennui, les aventures d'un jeune prince trop sûr de lui parti séduire une princesse pas vraiment emballée. Mauvaise idée de prendre le cheval comme souffleur de vers. Du swing qui balance, du sans queue ni tête à pleurer de rire et à sauter partout. Un univers totalement barré pour un spectacle à la hauteur de toute attente :

Deux gars Clément Althaus et Patrice Busuttill et une fille Harmony Gomilla jouent la comédie entre deux pompes manouches, chantent en harmonie des refrains entêtants... une bouffée d'air frais et une overdose d'énergie avec des artistes nourris au talent !

La soirée est donnée en faveur de l'Association « Le Refuge ». « Le Refuge » est la seule structure en France, conventionnée par l'État, à proposer un hébergement temporaire et un accompagnement social, médical et psychologique aux jeunes majeurs, filles et garçons, victimes d'homophobie.

Samedi 7 février

Montpellier
Théâtre Espace Richter
Rue Vendemiaire

20h
Tél. : 06 31 59 69 50
Tarif : 10€

Mardi 24 février

THÉÂTRE

VERS TOI TERRE PROMISE



Charles et Clara Spodek soignent les maux de dents. Ils sont juifs. Dans cet après-guerre, d'autres douleurs hantent l'intimité du cabinet du Docteur Spodek. Une de leurs filles a disparu en déportation. L'autre, recluse dans un couvent, ne donne plus signe de vie. Jean-Claude Grumberg nous embarque dans une « vraie histoire » avec émotion, humour et tendresse. Une mise en scène de Charles Tordjman.

Montpellier
Théâtre de Grammont

19h
Tél. : 04 67 99 25 00
Tarifs : de 13 à 20€
Ce spectacle est aussi donné les 25 et 26 février à 19h et les 27 et 28 février à 20h45.

LYRIQUE

DIDON ET ÉNÉE



Didon et Énée, seul opéra de Purcell, sera donné dans une nouvelle production, au cours de trois représentations à l'Opéra Comédie de Montpellier. La mise en scène de cet ouvrage, a été confiée à Jean-Paul Scarpitta, artiste aux multiples talents, actuellement en résidence à l'Opéra National de Montpellier Languedoc-Roussillon. Le Chœur d'enfants Opéra Junior préparé par son chef, Valérie Sainte-Agathe, les solistes d'Opéra Junior et le jeune et talentueux Cyril Auvity qui incarnera Énée, seront accompagnés par l'ensemble l'Yriade placé sous la direction de la violoniste Léonor de Recondo. La genèse de cet opéra est entourée de mystère car il est difficile d'en déterminer avec exactitude les circonstances de composition et de création. La première représentation aurait eu lieu à Londres, en 1689 à la Boarding School for Girls de M. Josias Priest à Chelsea. Cet opéra, qui accorde une large place au chœur, est un vrai bijou !

Saint Jean de Védas
Chai du Terral

17h à 22h
Tél. : 0 800 600 740
Tarif : 7€
Ce spectacle est aussi donné aux mêmes heures, le 26 février.

Jeudi 26 février

THÉÂTRE

EMMA LA CLOWN - SOUS LE DIVAN



Nez rouge, œil naïf, langue sémée d'à peu près, Emma la clown promène depuis dix ans son regard décalé, ses fausses convictions et ses vraies incertitudes

Montpellier
Opéra Comédie

14h30
Tél. : 04 67 601 999
Tarifs : de 10 à 25€
Ce spectacle est aussi donné les 26 et 28 février à 20h.
La représentation du 28 février est retransmise en direct et en différé dans des maisons de retraite et les chambres du CHU de Montpellier.

Mercredi 25 février

JAZZ

ÉRIK TRUFFAZ & SLY JOHNSON

(voir encadré coup de cœur p 45)

DANSE

HIP HOP EN CREATION



Depuis une vingtaine d'années, le hip hop s'impose dans le monde entier. Première pratique artistique des jeunes, le mouvement est présent sur les scènes des théâtres, dans les écoles de danse et dans les Festivals spécialisés ou non. Dès 1991, Montpellier Danse accueille Doug Elkins avec New York à La Paillade. En saison comme au Festival, Montpellier Danse n'hésite pas à miser sur les chorégraphes hip hop comme Franck Il Louise, Kader Attou et bien d'autres, en diffusant ou en coproduisant leurs nouveaux spectacles. Il est naturel qu'aujourd'hui Montpellier Danse avec l'Association Attitude et la Casa Musicale, principaux promoteurs du mouvement et organisateurs de festivals d'envergures internationales (Battle Of The Year et Block Party/Idea Vuelta), soutenus par Réseau en scène, Languedoc-Roussillon, offrent aux compagnies hip hop de la région une meilleure visibilité. Depuis début 2008, Maamar Cheranti, Patricia Loubière, Vanessa Lextreyt, Francky Corcoy, Renald Leclercq et Sébastien Ramirez, soutenus dans leurs projets de différentes manières (lumière, bande son, résidences...), travaillent à leurs créations pour se produire sur la scène du Chai du Terral, finalité d'un accompagnement permettant de montrer la richesse du hip hop en Languedoc-Roussillon et de le diffuser sur un plus large territoire.

Saint Jean de Védas
Chai du Terral

17h à 22h
Tél. : 0 800 600 740
Tarif : 7€
Ce spectacle est aussi donné aux mêmes heures, le 26 février.

sur notre monde à rebrousse-poil. Cette fois, c'est sur le divan de la psychanalyse qu'elle choisit d'allonger son envie de mourir : le comble pour un clown !

Montpellier
Théâtre Jean Vilar

19h
Tél. : 04 67 40 41 39
Tarifs : de 10 à 13€
Ce spectacle est aussi donné le 27 février à 21h et le 28 février à 19h.

Vendredi 27 février

JAZZ

LOUIS WINSBERG
Louis Winsberg occupe une place de choix sur la scène française. La rencontre avec Jean-Pierre Como et Paco Sery donne naissance en 1984 au groupe phare de la fusion française Sixun. En 1992 il enregistre un disque en duo avec le jeune guitariste Sylvain Luc : « Petits déjà... ». De 2001 à 2007, il tourne avec Dee Dee Bridgewater, étudie intensivement le Flamenco et met sur pied le projet « Jaleo ».

Montpellier
Le Jam
100, rue Ferdinand de Lesseps

21h
Tél. : 04 67 58 30 30
Tarifs : de 12 à 10€

Samedi 28 février

JAZZ

BANGRIL



Bangril fête la sortie de son nouvel album : Le Va-nu-pieds. Bangril une chanson française d'auteur sur une world music métisse aux épices méditerranéennes et africaines.

Montpellier
Le Jam
100, rue Ferdinand de Lesseps

21h
Tél. : 04 67 58 30 30
Tarifs : de 10 à 8€

HOCKEY SUR GLACE

MONTPELLIER / ANNECY CHAMPIONNAT DE FRANCE D1 23^e JOURNÉE



Montpellier
Patinoire Végapolis Odysseum

19h30
Tél. : 04 67 42 34 32
www.montpelliervipers.com
Pass'Agglo : 6€

WATER-POLO

MONTPELLIER / SÈTE CHAMPIONNAT DE FRANCE ÉLITE



Second du championnat derrière Marseille, le Montpellier Water-Polo, mené par son capitaine Andrés Aguilar, aura à cœur de s'imposer à la piscine olympique Antigone dans ce derby. Un derby largement remporté par les Montpelliérains (11 à 8) en novembre dernier sur les terres sèteises. Les double vainqueurs de la Coupe de France sont en route cette saison pour une place sur le podium national.

Samedi 7 mars

Montpellier
Piscine Olympique Antigone

20h30
Tél. : 04 67 72 37 22
www.montpellierwaterpolo.fr
Pass'Agglo : 3€



VOLLEY

MONTPELLIER / TOURS CHAMPIONNAT DE FRANCE PRO A 20^e JOURNÉE



Montpellier
Palais des sports
Pierre de Coubertin

20h
Tél. : 04 67 45 77 77
www.montpellier-uc.org/volleyball
Pass'Agglo : 3€

Mardi 3 mars

THÉÂTRE

LE NOUVEAU TESTAMENT



Un médecin surprend sa femme dans les bras du fils de son meilleur ami puis disparaît. Croyant à son suicide, l'épouse infidèle, l'ami, sa femme et leur fils ouvrent son testament : ils y trouvent quelques secrets qui les impliquent tous et qui semblent remettre en cause l'ordre établi. Avec Marie-France Pisier et François Marthouret.

Montpellier
Théâtre de Grammont

19h
Tél. : 04 67 99 25 00
Tarifs : de 13 à 20€
Ce spectacle est aussi donné les 4 et 5 mars à 19h et les 6 et 7 mars à 20h45

Mercredi 4 mars

JAZZ

LE QUARTET HUBY/BADAULT/BLONDIU/BOISSEAU



Ce trio sans batterie et tout acoustique, revendique son appétit pour des émotions riches et variées : de la mélodie qui câline aux frottements qui dérangent. Il nous propose des musiques qui trouvent leurs sources dans les racines du jazz, certes, mais pas seulement.

Montpellier
Le Jam
100, rue Ferdinand de Lesseps

21h
Tél. : 04 67 58 30 30
Tarifs : de 12 à 10€

Jeudi 5 mars

JAZZ

JAM DÉCOUVERTE : JEAN MICHEL CABROL QUARTET



Cette formation est le fruit de la complicité entre 4 musiciens languedociens inspirés revendiquant la tradition du jazz à travers une musique personnalisée et originale.

Concernant les influences musicales, on retrouve une filiation dans le Hard-Bop des années 50-60 au service du propre style du groupe.

Montpellier
Le Jam
100, rue Ferdinand de Lesseps

21h
Tél. : 04 67 58 30 30
Entrée gratuite

DANSE

MATHILDE MONNIER TEMPO 76



Directrice du Centre chorégraphique national de Montpellier Languedoc-Roussillon, Mathilde Monnier est une chercheuse infatigable. La chorégraphe aime les défis. Tempo 76, créé au Festival Montpellier Danse 2007, en est un de taille.

S'attaquant à l'unisson, forme quasi-absente de la scène contemporaine, Mathilde Monnier en interroge la signification. « Nous vivons maladroitement à l'unisson du monde. Nous tentons de nous raccrocher au rythme d'un monde qui nous dépasse. Nous tentons de nous adapter à un environnement de plus en plus hostile et rapide, de moins en moins appréhendable et compréhensible. Il s'agit d'en être les témoins ». L'unisson fascine et dérange. Utilisé aussi bien par le ballet classique, les manifestations militaires ou les chœurs lines, sa rythmique et sa mécanique hypnotisent. Mathilde Monnier veut emmener le spectateur ailleurs, au-delà de la simple fascination.

MUSIQUE 

ÉRIK TRUFFAZ & SLY JOHNSON



Mercredi 25 février

Montpellier
Le Jam
100, rue Ferdinand de Lesseps

21h
Tél. : 04 67 58 30 30
Tarifs : de 23 à 20€

Érik Truffaz, trompettiste Suisse, apparaît au grand public comme un artiste majeur du jazz européen en 1998 grâce à The Dawn, fascinant essai mêlant jazz, drum'n'bass et hip-hop. Cet album sera salué à travers toute l'Europe, tant par la critique que par le public, comme un des albums les plus novateurs des années 90.

Enjoy organise du 25 février au 1^{er} mars, la 4^e édition du Salon de l'Habitat au parc des Expositions. L'occasion pour les professionnels de rencontrer tous les professionnels de l'Habitat au même endroit et de faire le plein d'idées. Quatre grands espaces : décoration - ameublement, construction - rénovation, piscine - jardin et éco-logis. Des points conseil avec des professionnels, des conférences, des ateliers et des bornes informatiques avec logiciel de simulation 3D seront mis à la disposition du public.

Pérois
Parc des Expositions
www.habitat-montpellier.com
Tarif normal : 6,50€
Pass'Agglo : 5€ 

Jeudi 12 mars

MUSIQUE



L'Association Handball Cœur d'Afrique parrainé par Daouda

Karaboué, champion olympique de Handball et gardien du MAHB, organise un concert de solidarité au profit des enfants d'Afrique. Au programme : Kiko et les Gypsyland, groupe de flamenco camarguais hyper-festif, Fa7, chanteur à texte aux influences jazz et créole, et Cyd Jolly Orger, jeune groupe pop rock à l'énergie débordante.

Saint Jean-de-Védas
Victoire 2
Mas de Grille
1, rue Théophraste-Renaudot

20h
Tél. : 04 67 47 91 00
Tarif : 10€

LOISIRS

ANIMATIONS À L'AQUARIUM MARE NOSTRUM **GRATUIT**



L'aquarium Mare Nostrum de Montpellier Agglomération propose un cycle d'expositions photos pour faire découvrir les mille et unes merveilles de l'univers marin à ses visiteurs. La première exposition, d'une très certaine longue série, s'in-

titre «Océans sans frontière» et propose un voyage inédit à travers les continents et océans. 40 tirages 50 x70 de grande qualité révéleront les espèces, ambiances et lumières aquatiques d'une dizaine de pays du Costa Rica aux Philippines en passant par le Soudan. Réalisée par le photographe Gilles Diraimondo et parrainée par Albert Falco, l'ancien capitaine de la Calypso, elle a été à l'honneur lors de salon de la plongée de Paris du 9 au 12 janvier derniers avant de venir habiller les murs de l'aquarium Mare Nostrum.

En outre, des conférences gratuites et accessibles à tous, seront proposées chaque mois à compter du mois de février : Les journées mondiales des zones humides (du 29/01 au 08/02) lanceront le sujet de la première conférence, le mardi 3 février à 19h, puisqu'elle aura pour sujet : «Au commencement était la vase... entre mangrove et océan, un trésor insoupçonné». Elle sera menée par Daniel Guiral, directeur de recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement.

Sur réservation uniquement au 04 67 13 05 60.

Montpellier
Odysseum
Aquarium Mare Nostrum

Gratuit
Tél. : 04 67 13 05 60

Avec fantaisie et finesse, elle fait dérailler la machine pour que la danse puisse respirer. Sa réinterprétation de l'unisson se fait sur un mode critique et jubilatoire. La musique de György Ligeti et la scénographie d'Annie Tolleter donnent à Tempo 76 un air enjoué où l'on sent un plaisir retrouvé à danser ensemble.

Montpellier
Opéra Comédie

20h
Tél. : 0 800 600 740
Tarif : de 16 à 20€

Vendredi 6 mars

JAZZ

BISMUT / BERTRAND



En 2008 le duo Bismut / Bertrand s'affirme avec la volonté de présenter une toute nouvelle approche de la musique, où les innombrables possibilités de complicités entre musiques de toujours et musiques électroniques ouvrent de nouvelles dimensions à notre imaginaire.

Montpellier
Le Jam
100, rue Ferdinand de Lesseps

21h
Tél. : 04 67 58 30 30
Tarifs : de 12 à 10€

FOOTBALL

MONTPELLIER / CHATEAURoux
CHAMPIONNAT DE FRANCE LIGUE 2
26^e JOURNÉE



Montpellier
Stade de la Mosson

20h
Tél. : 04 67 15 46 00
www.mhscfoot.com
Pass'Agglo : 2€ 

RUGBY

MONTPELLIER / MONT DE MARSAN*
CHAMPIONNAT DE FRANCE TOP 14
19^e JOURNÉE



Montpellier
Stade Yves du Manoir

Tél. : 04 67 47 27 69
www.montpellier-rugby.com
Tarifs : de 10 à 54€
Pass'Agglo : 1 place achetée, la 2^e à demi tarif (tribunes Murrayfield, Twickenham et Eden Park latéral) 

Samedi 7 mars

WATER-POLO

MONTPELLIER / SÈTE
CHAMPIONNAT DE FRANCE ÉLITE
(voir encadré coup de cœur p 4)

ROLLER HOCKEY

MONTPELLIER / REHEL
CHAMPIONNAT DE FRANCE ÉLITE
14^e JOURNÉE

Montpellier
Complexe sportif
Alain Batteux

20h
Tél. : 04 67 81 73 50
www.montpellier-mantas.com
Tarif : 3€

DERNIÈRES MINUTES

Du 25 février
au 1^{er} mars

SALON DE L'HABITAT



HANDBALL 

MONTPELLIER / FLENSBURG LIGUE DES CHAMPIONS



Le deuxième tour de la Ligue des Champions débute au palais des sports René Bougnol par un match contre Flensburg, une équipe allemande qui a laissé de bons souvenirs aux Montpelliérains. C'est en effet par un tir de Greg Anquetil à la dernière seconde que le MAHB s'est qualifié il y a quatre ans. Dans cette compétition, les hommes de Patrice Canayer affronteront à nouveau les Espagnols de Reale Ademar Leon et les Hongrois de Veszprem, vainqueurs de la Coupe des Coupes 2008.

* Dates et horaires sous réserves. Les retransmissions télévisées peuvent amener à décaler l'horaire, voir la date de la rencontre.

Dimanche 15 février

Montpellier
Palais des sports
René Bougnol
17h15

Tél. : 04 99 61 44 55
www.montpellierhandball.com
Tarif : 20€

HÔTEL DE L'AGGLOMÉRATION

50, place Zeus
CS 39556
34961 Montpellier cedex 2
Tél. 04 67 13 60 00
Fax : 04 67 13 61 01
→ contact@montpellier-agglo.com
www.montpellier-agglo.com

MAISONS DE L'AGGLOMÉRATION

■ MONTPELLIER CENTRE (Montpellier)

50, place Zeus
CS 39556
34961 Montpellier cedex 2
Tél. 04 67 13 69 09
Du lundi au vendredi de 9h à 18h.

■ MONTPELLIER BEAUX ARTS AIGUELONGUE PLAN DES 4 SEIGNEURS (Montpellier)

25, avenue de Nîmes
Tél. 04 67 02 20 00
Lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

■ MONTPELLIER LA MOSSON (Montpellier)

13, place Mimi Azais
Tél. 04 67 04 33 05
Lundi de 12h30 à 17h30, du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, samedi de 9h à 12h.

■ MONTPELLIER LEMASSON (Montpellier)

440, bd Pedro de Luna
34070 Montpellier
Tél. 04 67 07 34 44
Lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

■ MONTPELLIER ODYSSEUM (Montpellier)

Place de France
34000 Montpellier
Tél. 04 99 64 23 40
Du lundi au vendredi de 10h à 18h

■ CASTELNAU LE LEZ (Castelnau le Lez, Baillargues, Clapiers, Jacou, Le Crès, Vendargues)

238, avenue de l'Europe
34170 CASTELNAU LE LEZ
Tél. 04 67 52 46 10

Lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

■ CASTRIES

(Castries, Beaulieu, Montaud, Restinclières, Saint-Brès, Saint-Drézéry, Saint Geniès des Mourgues, Sussargues)
15, avenue de la cave coopérative
34160 CASTRIES
Tél. 04 67 04 51 83

Lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

■ LATTES

(Lattes, Pérols)
1570, avenue des Platanes
34970 LATTES-BOIRARGUES
Tél. 04 67 73 18 50

Lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

■ PIGNAN

(Pignan, Courmonsec, Courmonterral, Lavérune, Murviel les Montpellier, Saussan, Saint Georges d'Orques)
7, place du 11 Novembre
34570 PIGNAN
Tél. 04 67 50 49 51

Lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

■ PRADES LE LEZ

(Prades le Lez, Montferrier-sur-Lez, Grabels, Juvignac)
110, route de Montpellier
34730 PRADES LE LEZ
Tél. 04 99 63 23 32

Lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

■ VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(Villeneuve-lès-Maguelone, Fabrègues, Saint Jean de Védas)
2, place des Héros
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
Tél. 04 67 07 08 80

Lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

■ MÉDIATHÈQUE CENTRALE D'AGGLOMÉRATION ÉMILE ZOLA

218, bd. de l'Aéroport-International
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 34 87 00

■ MÉDIATHÈQUE FEDERICO FELLINI

Place Paul-Bec
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 99 06 27 47

■ MÉDIATHÈQUE VICTOR HUGO

207, rue Guillaume-Janvier
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 27 17 17

■ MÉDIATHÈQUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

230, avenue du Biterrois
La Mosson
34080 MONTPELLIER
Tél. 04 67 10 70 20

■ MÉDIATHÈQUE FEDERICO GARCIA LORCA

162, avenue de Palavas
34070 MONTPELLIER
Tél. 04 99 13 39 49

■ MÉDIATHÈQUE WILLIAM SHAKESPEARE

150, avenue Paul-Bringuier
34080 MONTPELLIER
Tél. 04 67 16 34 20

■ MÉDIATHÈQUE LA GARE

Avenue du Grand-Jeu
34570 PIGNAN
Tél. 04 67 47 61 69

■ MÉDIATHÈQUE FRANÇOISE GIROUD

15, av. de la Cave Coopérative
34160 CASTRIES
Tél. 04 67 10 43 80

■ MÉDIATHÈQUE AIMÉ CÉSAIRE

Allée Rose de France
34170 CASTELNAU-LE-LEZ
Tél. 04 67 02 78 85

■ BIBLIOTHÈQUE JEAN-PAUL SARTRE

15, rue F. de Malherbe
34 000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 07 92 86

■ BIBLIOTHÈQUE PAUL LANGEVIN

1071, av. de la Justice de Castelnau
34 090 MONTPELLIER
Tél. 04 67 72 58 76

■ BIBLIOTHÈQUE

Tél. 04 67 34 73 39

LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

■ AQUARIUM MARE NOSTRUM

Allée Ulysse-Odyseeum
34960 MONTPELLIER
Tél. 04 67 13 05 50

■ CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL

Musique, Danse,
14, rue Eugène-Lisbonne
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 66 88 40
www.montpellier-agglo.com/cnr

■ DÉPARTEMENT D'ART DRAMATIQUE

(Annexe du Conservatoire)
Maison Louis-Jouvet
19, rue Lallemand
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 60 05 40

■ ÉCOLE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION



130, rue Yehudi-Menuhin
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 99 58 32 85
www.esbama.fr.st

■ PLANÉTIARIUM GALILÉE

Allée Ulysse - Odyseeum
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 13 26 26
www.planetarium-galilee.com

■ CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL

Théâtre des Treize Vents
Domaine de Grammont
CS69060
34965 MONTPELLIER cedex 2
Tél. 04 67 99 25 00
www.theatre-13vents.com

■ THÉÂTRE DU HANGAR

3, rue Nozeran
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 41 32 71

■ MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE

390, av. de Pérols
34872 LATTES
Tél. 04 67 99 77 20

■ MUSÉE FABRE

2, rue Montpelliéret
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 14 83 00

■ CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE MONTPELLIER LANGUEDOC-ROUSSILLON

Les Ursulines
Boulevard Louis-Blanc
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 60 06 70
www.mathildemonnier.com

■ EUTERP ORCHESTRE NATIONAL ET OPÉRA NATIONAL DE MONTPELLIER

→ OPÉRA COMÉDIE

11, boulevard Victor-Hugo
CS 89024
34967 MONTPELLIER Cedex 2
Tél. 04 67 60 19 99
www.opera-montpellier.com

→ OPÉRA BERLIOZ LE CORUM

Esplanade Charles-de-Gaulle
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 60 19 99

→ ORCHESTRE NATIONAL DE MONTPELLIER LANGUEDOC-ROUSSILLON LE CORUM

Esplanade Charles-de-Gaulle
B.P. 9056
34041 MONTPELLIER Cedex 1
Tél. 04 67 60 19 99
www.orchestre-montpellier.com

■ LE CORUM PALAIS DES CONGRÈS OPÉRA BERLIOZ



Esplanade Charles-de-Gaulle
B.P. 2200
34027 MONTPELLIER Cedex 1
Tél. 04 67 61 67 61
www.enjoy-montpellier.com

■ PARC DES EXPOSITIONS

B.P. 2116
34026 MONTPELLIER Cedex 1
Tél. 04 67 17 67 17
www.enjoy-montpellier.com

■ LE ZÉNITH SUD

Domaine de Grammont
Avenue Albert-Einstein
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 64 68 83
www.enjoy-montpellier.com

■ SALLE VICTOIRE 2



Mas de Grille
1, rue Théophraste-Renaudot
34430 SAINT JEAN DE VEDAS
Tél. 04 67 47 91 00

L'ENVIRONNEMENT

■ COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS MÉNAGERS

Tél. 0 800 88 11 77
(appel gratuit, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h)

■ ÉCOLOTHÈQUE



Mas de Grille
1, rue Théophraste-Renaudot
34430 SAINT JEAN DE VEDAS
Tél. 04 99 52 82 82
www.montpellier-agglo.com/ecolotheque

■ STATION D'ÉPURATION MAERA



34970 LATTES
Tél. 04 67 92 10 70

■ CENTRE DE TRI DEMETER

ZAC Garosud
2543, avenue de Maurin
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 47 11 43

■ CENTRE DE COMPOSTAGE DE GRAMMONT

Avenue Albert-Einstein
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 20 97 71

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

■ STADE DE LA MOSSON MONDIAL 98

645, avenue de Heidelberg
34080 MONTPELLIER

Tél. 04 67 13 60 00

■ STADE YVES DU MANOIR

Quartier Ovalie
Avenue de la Vannière
34085 MONTPELLIER

Tél. 04 67 13 60 00

■ PALAIS DES SPORTS RENÉ-BOUGNOL



1000, avenue
du Val-de-Montferrand
34090 MONTPELLIER

Tél. 04 67 13 60 00

■ GYMNASSE LOU CLAPAS

Avenue de Heidelberg
34080 MONTPELLIER

■ PISCINE OLYMPIQUE D'ANTIGONE

195, avenue Jacques-Cartier
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 15 63 00

■ CENTRE NAUTIQUE NEPTUNE

Avenue de Heidelberg
34080 MONTPELLIER

Tél. 04 67 75 34 93

■ PISCINE CHRISTINE CARON

Avenue du 8 mai 1945
CASTELNAU LE LEZ

Tél. 04 67 72 66 88

■ PISCINE MARCEL SPILLIAERT (CHAMBERTE)

154, rue Camille-Desmoulins
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 42 00 92

■ PISCINE JEAN VIVES

1933, avenue de Maurin
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 27 74 79

■ PISCINE PITOT

40, allée Jean-Raymond
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 52 58 89

■ PISCINE SUZANNE BERLIOUX (LA RAUZE)

551, rue Métairie-de-Saysset
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 65 38 71

■ PISCINE JEAN TARIS (LA POMPIGNANE)

67, rue Louise-Michel
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 79 03 11

■ PISCINE ALFRED NAKACHE

237, route de Vauguières
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 22 57 05

■ PISCINE ALEX JANY

24, rue Pierre-de-Coubertin
34830 JACOU

Tél. 04 67 59 26 85

■ PISCINE AMPHITRITE

Avenue de Librilla
34430 SAINT JEAN DE VÉDAS

Tél. 04 67 71 30 51

■ PATINOIRE VEGAPOLIS



Quartier Port-Marianne
Place de France
34070 MONTPELLIER

Tél. 04 99 52 26 00

→ www.vegapolis.net

■ BASE DE CANOË-KAYAK DE LAVALETTE

Domaine de Lavalette
1076, rue Jean-François-Breton
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 61 19 19

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

■ MONTPELLIER MÉDITERRANÉE TECHNOPOLE

50, place Zeus
CS 39556
34961 Montpellier cedex 2

Tél. 04 67 13 60 00

→ www.tech-montpellier.com

■ CENTRE EUROPÉEN D'ENTREPRISE ET D'INNOVATION

→ CAP ALPHA

Avenue de l'Europe
34830 CLAPIERS

Tél. 04 67 59 30 00

→ CAP OMEGA



Rond-point
Benjamin-Franklin - CS 39521
34960 MONTPELLIER
Cedex 2

Tél. 04 67 13 00 00

■ CYBER BASE

275, rue Léon-Blum
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 99 61 37

→ www.cyberbase-montpellier.com

■ MISSION LOCALE DES JEUNES DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTPELLIER (MLJAM)

→ SIÈGE SOCIAL

Parc Euromédecine
989, rue de la Croix Verte
34093 MONTPELLIER cedex 5

Tél. 04 99 52 23 33

→ www.montpellier-jeunes-emploi.fr

→ ANTENNE MONTPELLIER CENTRE

(Montpellier centre et Est,
Castelnau le Lez, Clapiers,
Montferrier-sur-Lez, Prades le
Lez, Saint Jean de Védas)
Les Echelles de la Ville
Place Paul-Bec
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 99 52 69 29

→ ANTENNE MONTPELLIER CROIX D'ARGENT

(Saint-Jean de Védas,
Montpellier Ouest et Sud)
909, avenue de Toulouse
34070 MONTPELLIER

Tél. 04 99 64 24 60

→ ANTENNE MONTPELLIER MOSSON

(Montpellier Mosson,
Grabels, Juvignac)
Résidence Le Grand Mail
524, avenue de Louisville
34080 MONTPELLIER

Tél. 04 67 75 29 67

→ ANTENNE DE CASTRIES

(Castries, Baillargues,
Beaulieu, Jacou, Le Crès,
Montaud, Restinclières,
Saint-Brès, Saint-Drézéry,
Saint Geniès des Mourgues,
Sussargues, Vendargues)

15, avenue de la Cave
Coopérative
34160 CASTRIES

Tél. 04 67 70 10 25

→ ANTENNE DE LATTES

(Lattes, Pérols, Villeneuve-
lès-Maguelone)
Maison de l'Agglomération
1570, avenue des Platanes
34970 LATTES

Tél. : 04 67 73 73 88

→ ANTENNE DE PIGNAN

(Pignan, Courmonsec,
Courmonterral, Fabrègues,
Lavrune, Murviel lès
Montpellier, Saussan,
Saint Georges d'Orques)
Complexe sportif
Avenue de l'Europe
34570 PIGNAN

Tél. 04 99 51 28 40

SOLIDARITÉ

■ SERVICES FUNÉRAIRES DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

Domaine de Grammont
Avenue Albert-Einstein
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 22 83 83

06 11 51 42 45
(24h/24, 7jours/7)

■ GIHP (SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE)

341, rue Hippolyte-Fizeau
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 20 21 15

■ TÉLÉALARME

Montpellier Agglomération
50, place Zeus
CS 39556
34961 Montpellier cedex 2

Tél. 04 67 13 60 04

LES TRANSPORTS

■ TRANSPORTS DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTPELLIER (TAM)



125 rue Léon Trotski
34075 MONTPELLIER

Tél. 04 67 07 61 00

→ www.tam-way.com

■ ALLO TAM

Tél. 04 67 22 87 87

■ VÉLOMAGG

Vélostation centrale
27, rue Maguelone
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 22 87 82

LES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION

■ MAIRIE DE BAILLARGUES

Tél. 04 67 87 81 81

→ www.ville-baillargues.fr

■ MAIRIE DE BEAULIEU

Tél. 04 67 86 60 28

→ www.beaulieu34.com

■ MAIRIE DE CASTELNAU LE LEZ

Tél. 04 67 14 27 14

→ www.castelnau-le-lez.fr

■ MAIRIE DE CASTRIES

Tél. 04 67 91 28 50

→ www.castries.fr

■ MAIRIE DE CLAPIERS

Tél. 04 67 55 90 00

→ www.ville-clapiers.fr

■ MAIRIE DE COURNONSEC

Tél. 04 67 85 60 10

■ MAIRIE DE COURNONTERRAL

Tél. 04 67 85 00 11

→ www.ville-cournonterral.fr

■ MAIRIE DE FABRÈGUES

Tél. 04 67 85 11 57

→ www.ville-fabregues.fr

■ MAIRIE DE GRABELS

Tél. 04 67 10 41 00

→ www.ville-grabels.fr

■ MAIRIE DE JACOU

Tél. 04 67 55 88 55

→ www.ville-jacou.fr

■ MAIRIE DE JUVIGNAC

Tél. 04 67 10 42 42

→ www.ville-juvignac.fr

■ MAIRIE DE LATTES

Tél. 04 67 99 77 77

→ www.ville-lattes.fr

■ MAIRIE DE LAVÉRUNE

Tél. 04 99 51 20 00

→ www.laverune.fr

■ MAIRIE DU CRÈS

Tél. 04 67 87 48 00

→ www.ville-lecres.fr

■ MAIRIE DE MONTAUD

Tél. 04 67 86 91 53

→ www.ville-montaud.fr

■ MAIRIE DE MONTFERRIER-SUR-LEZ

Tél. 04 67 59 81 34

→ www.ville-montferrier-sur-lez.fr

■ MAIRIE DE MONTPELLIER

Tél. 04 67 34 70 00

→ www.ville-montpellier.fr

■ MAIRIE DE MURVIEL LÈS MONTPELLIER

Tél. 04 67 47 71 74

→ www.ville-murviel-les-montpellier.fr

■ MAIRIE DE PÉROLS

Tél. 04 67 50 45 00

→ www.ville-perols.fr

■ MAIRIE DE PIGNAN

Tél. 04 67 47 70 11

→ www.pignan.fr

■ MAIRIE DE PRADES LE LEZ

Tél. 04 99 62 26 00

→ www.prades-le-lez.fr

■ MAIRIE DE RESTINCLIÈRES

Tél. 04 67 86 60 02

→ www.restinclières.com

■ MAIRIE DE SAINT-BRÈS

Tél. : 04 67 87 46 00

→ www.ville-saintbres.fr

■ MAIRIE DE SAINT-DRÉZÉRY

Tél. 04 67 86 90 87

■ MAIRIE DE SAINT GENIÈS DES MOURGUES

Tél. 04 67 86 21 22

→ www.stgenies.org

■ MAIRIE DE SAINT GEORGES D'ORQUES

Tél. 04 67 75 11 08

→ www.ville-st-georges-dorques.fr

■ MAIRIE DE SAINT JEAN DE VÉDAS

Tél. 04 67 07 83 00

→ www.saintjeandevedas.fr

■ MAIRIE DE SAUSSAN

Tél. 04 67 47 72 32

■ MAIRIE DE SUSSARGUES

Tél. 04 67 87 42 70

→ www.sussargues.fr.st

■ MAIRIE DE VENDARGUES

Tél. 04 67 70 05 04

→ www.vendargues.fr

■ MAIRIE DE VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE

Tél. 04 67 69 75 75

→ www.villeneuvelesmaguelone.fr

SI VOUS NE RECEVEZ PAS HARMONIE DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES, MERCI DE PRENDRE CONTACT AVEC LA SOCIÉTÉ DISTRIBUTRICE MÉDIAPOSTE
TÉL. : 04 99 74 39 91



JUSQU'À 20% DE RÉDUCTION SUR LE SPORT, LA CULTURE ET LES LOISIRS !

La carte Pass'Agglo
est **gratuite**

venez la retirer*
dans votre **Maison
de l'Agglomération**



Avec la carte Pass'Agglo, vous bénéficiez de tarifs préférentiels lors de nombreuses manifestations sportives (football, basket-ball, rugby, volley-ball) et dans les établissements de Montpellier Agglomération : piscines, médiathèques, musée Fabre, patinoire Vegapolis, Planétarium Galilée, aquarium Mare Nostrum, Écolothèque, musée archéologique Lattara, cinéma CGR de Lattes, Acrochats...

* Pour la retirer, munissez-vous de votre carte d'identité, d'une photo d'identité récente et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. Réservée aux habitants de l'Agglomération de Montpellier

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS
maisons.agglo@montpellier-agglo.com

POUR EN SAVOIR PLUS
Tél. 04 67 13 69 09
www.montpellier-agglo.com